

Baisse des températures sur les régions nord du pays

La hausse des températures maximales enregistrées hier «était prévisible depuis une semaine avec un retour à la normale à partir d'aujourd'hui sur les régions Nord du pays. Le temps restera chaud sur les régions du Sud», a précisé la chargée de la communication à l'ONM, Houaria Berreka dans une déclaration à l'APS.

P. 7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO p. 2

25° : ALGER

34° : TAMANRASSET

Mardi 5 Mai 2015 - 16 Rajab 1436 - N° 949 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

HISTOIRE

Ouverture
à Oran du colloque
international sur
l'Emir Abdelkader



p. 9

Edition de 150
nouveaux titres
sur la Révolution
armée «avant
le 1^{er} Novembre»

p. 9

LANCER OFFICIEL DU SITE
WEB DE L'APS EN TAMAZIGHT

M. Grine :
«Un acquis pour
l'ensemble de la
presse nationale»

p. 5

ALGÉRIE-CUBA

LA VISITE
D'ETAT DU
PRÉSIDENT
CUBAIN EN
ALGÉRIE

Tête-à-tête Bouteflika-Castro



Le Président de République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu lundi à Alger en tête-à-tête avec son homologue cubain, Raul Castro Ruz, en visite d'Etat en Algérie. «Outre les directives qui en découleront

pour les deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront aux deux hauts dirigeants d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international, notamment en Afrique, dans le Monde arabe ainsi que dans la région des Amériques», avait précisé la présidence de la République dans un communiqué.

p. 28

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Louh : «Vers une réduction
de 50% des déplacements
des citoyens vers les
structures de justice»

INAUGURATION
DU CENTRE DE
FORMATION
RENAULT
ALGÉRIE

Renforcer
les compétences
professionnelles
en mécatronique

INVITÉ HIER DU FORUM D'ECHAAB
Mme Zerhouni insiste
sur l'amélioration
des prestations pour
attirer les touristes

p. 3

p. 4

p. 3

SANTÉ

LUNETTES
DE SOLEIL

4 conseils
pour bien
les choisir

Pages 14-15

HIGH-TECH

SÉISME
AU NÉPAL

LA SOLIDARITÉ
NUMÉRIQUE SE
DISTINGUE

FOOTBALL

HISTORIQUE
QUALIFICATION EN LIGUE
DES CHAMPIONS AFRICAINE
L'USMA et le MCEE
rejoignent l'ESS
en poules

p. 25-26

SÉTIF

FUITE DE GAZ
À BÉNI AZIZ

Décès
de 3 membres
d'une même
famille

p. 12

Météo



Régions Nord : 25° à Alger

Temps localement voilé et assez chaud notamment vers les régions de l'Est. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agiter.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps souvent voilé sur le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental. Ailleurs, temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE Signature d'une convention-cadre à l'hôtel Mercure



Le ministère de la Jeunesse et l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo, procéderont ce matin à 9h à l'hôtel Mercure, Alger, à la signature d'une convention-cadre entre les deux parties.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Commémoration demain des massacres du 8-Mai-1945

Dans le cadre de la Commémoration du 70e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, la sous-direction des activités scientifiques culturelles, et sportives de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, organise une journée de sensibilisation contre la violence dans le milieu universitaire. Par ailleurs, une conférence sur les massacres du 8-Mai-1945 sera animée mercredi 7 mai par M. Amar Abderrahmane.

JUSQU'AU 7 MAI À LA SAFEX 18^e Salon Batimatec

La 18^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2015), se tiendra jusqu'au 7 mai 2015, au Palais des Expositions des Pins maritimes d'Alger (Safex). Organisé par la société Batimatec Expo en partenariat avec la Safex, le salon accueille quelque 1200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays.

AUJOURD'HUI À ORAN Journées d'études sur «Langues étrangères dans le système scolaire»



Le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise aujourd'hui et demain, des journées d'études «Les langues étrangères dans le système scolaire, didactique et évaluation».

CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE Conférence à l'occasion de son 50^e anniversaire

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la cinémathèque algérienne, le Centre algérien de la cinématographie (CAC) et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organisent une conférence de presse ce matin à 11h à la salle de la cinémathèque d'Alger, sise au 26 rue Larbi Ben M'hidi.

	Max	Min
Alger	25°	17°
Oran	24°	19°
Annaba	27°	18°
Béjaïa	29°	22°
Tamanrasset	34°	21°

Horaires des prières

Mardi 16 Rajab 1436

Fajr	04:12
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:43
Isha	21:12



MICL-GARDES COMMUNAUX Réunion ce matin à Delly Ibrahim



Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, organise ce matin à partir de 9h30 au siège de la Direction générale de la Modernisation

sation sis à Delly Ibrahim, Alger, une réunion entre les cadres du ministère et un groupe de représentants des gardes communaux. Cette rencontre sera une occasion pour annoncer les résultats auxquels ont abouti les précédentes réunions à savoir l'octroi de la carte chifa à 100%, l'accès au microcrédit ANGEM et le droit à un crédit allant jusqu'à 100 millions de centimes pour les ayants droit et les retraités.

TRANSPORTS Ghoul à Annaba



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Annaba.

DEMAIN À 11H Louisa Hanoune invitée du Forum de Liberté



La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, sera l'invitée demain mercredi 6 mai à 11h du Forum du quotidien Liberté. La SG du PT interviendra sur des sujets d'actualités politiques et économiques.

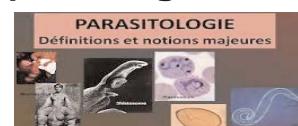


SEAAL-ALGER Suspension de l'alimentation en eau potable dans 7 communes



Une suspension de l'alimentation en eau potable touchera aujourd'hui à partir de 3 heures du matin les communes d'El Aouchour, Draria, Ouled Fayet, Souidania, Saoula, Dély brahim et Chéraga, a annoncé lundi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). Un communiqué de Seaal précise que cette suspension est due à des travaux de maintenance sur ses canalisations principales de production à Draria et Dély Brahim, ajoutant que la situation se rétablira progressivement mardi à partir de 22h. Seul met en place un système de citernaire afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

DEMAIN À CONSTANTINE 19^e journée de parasitologie



La 19^e journée de Parasitologie-Mycologie, se tiendra demain mercredi 6 mai dans la wilaya de Constantine. Parmi les thèmes qui seront débattus le paludisme, la leishmaniose, l'Hydatidose et les Infections fongiques.

BORDJ BOU ARRERIDJ 59^e édition des Journées «portes ouvertes de la Sûreté nationale»



Le complexe culturel, Aïcha Hadad, de Bordj Bou Arreridj, abritera jusqu'au 6 mai 2015, la 59^e édition des Journées portes ouvertes de la Sûreté nationale. Un riche programme comportant entre autres ateliers, animations et exhibitions a été élaboré. Les visiteurs pourront ainsi découvrir les différents services de la police et rencontrer les cadres de la Sûreté nationale. En plus d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale, les habitants d'El Bordj, en particulier les jeunes auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi



L'Association des oulémas algériens organisera du 6 au 8 mai 2015, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, un Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi.

TOURISME

INVITÉE HIER DU FORUM D'ECHAAB

Mme Zerhouni insiste sur l'amélioration des prestations pour attirer les touristes

La ministre du Tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a insisté lundi à Alger, sur l'amélioration des prestations touristiques afin d'attirer les touristes tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays.

L'amélioration des prestations touristiques contribuera au «renforcement de la concurrence pour en faire un secteur générateur de richesses et d'emplois en attirant les touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays», a indiqué Mme Zerhouni qui était l'invitée du Forum du quotidien «Echaab».

Elle a appelé les établissements hôteliers à conclure des conventions avec les grands groupes touristiques internationaux pour «bénéficier de leurs expériences en matière de prestations proposées à la clientèle», soulignant que 20 établissements avaient signé à ce jour ce



genre de conventions.

D'autre part, Mme Zerhouni a souligné l'importance de l'investissement et des facilités en faveur des investisseurs privés, rappelant que le nombre de projets agréés était de 936 projets touristiques devant offrir 115715 lits et générer 49 600 emplois pour une enveloppe financière de 382 milliards de DA.

Elle a affirmé à ce propos, que parmi ce total, il est prévu la réalisation de 574 projets dans les régions ur-

baines, 72 dans les régions sahariennes et 34 autres dans les régions thermales.

Elle a noté également que 452 projets actuellement en cours de réalisation offriront 59 712 lits et 27 100 emplois pour un coût de 204 milliards de DA, estimant que sur les 500 projets 342 attendaient un permis de construire délivré par les walas.

D'autre part, Mme Zerhouni a relevé la nécessité d'investir dans les régions du Sud et les Hauts Plateaux

qui comptent 22 Zones d'extension touristiques (ZET), estimant important d'accélérer la réalisation des plans urbanistiques de ces régions.

L'investissement était «un moyen optimal pour réaliser des structures d'hébergement et proposer des prestations touristiques à des prix raisonnables et compétitifs», évoquant «toutes les facilités accordées pour l'acquisition du foncier au profit des investisseurs et leur accompagnement dans la concrétisation de leurs projets».

Concernant la formation, la ministre du Tourisme et de l'artisanat a mis l'accent sur l'amélioration de la formation dans le domaine du tourisme, rappelant l'ouverture à Ain Benian (est de la capitale) de l'institut de formation en hôtellerie et restauration pour accueillir les étudiants des différentes spécialités touristiques et administratives en coordination avec l'Institut d'hôtellerie de Lausanne (Suisse).

Mme Zerhouni a annoncé enfin, l'ouverture de deux instituts similaires dans les wilayas d'Oran et Constantine.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de la saison estivale 2015

Toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de la saison estivale qui débutera le 1^{er} juin prochain, a déclaré lundi à Alger la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni.

Le programme de la saison estivale est pris en charge par des commissions de wilayas en collaboration avec les différents secteurs concernés, a

précisé la ministre. Ce programme repose sur le nettoyage des villes, des locaux et des sites de loisirs, a fait savoir Mme Zerhouni. Concernant l'exploitation des plages par des privés, la responsable a indiqué que ceux qui désirent gérer une plage autorisée à la baignade doivent adresser une offre répondant au cahier des charges à la direction du tourisme.

Mme Zerhouni a, dans ce sens, cité la loi 2003 qui accorde le droit d'exploitation des plages notamment aux jeunes, à condition que l'exploitant respecte le cahier des charges.

Le salon international du tourisme et des voyages est prévu du 14 au 17 mai en cours à Alger et verra la participation d'opérateurs nationaux et étrangers, selon la ministre.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Le secteur accueille favorablement toute initiative visant à endiguer la mendicité

Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, a affirmé lundi à Alger, que son secteur «accueille favorablement» toute initiative visant à endiguer le phénomène de mendicité au sein de la société.

M. Mohamed Aissa a indiqué, lors d'une séance de travail avec la présidente du Croissant rouge algérien (RCA), Saïda Benhabyles, consacrée à la préparation de la journée d'étude sur «Le phénomène de mendicité et son impact sur la société», que son secteur «accueille favorablement toute initiative visant à endiguer les phénomènes sociaux négatifs dont la mendicité».

Il a précisé que ce soutien «n'est pas une immixtion dans les prérogatives des autres secteurs mais plutôt, une contribution qui s'inscrit dans le cadre du message sociétal qui



incombe aux mosquées en sus du message religieux».

L'organisation de cette journée d'étude sur la mendicité se voulait une «tentative d'analyser ce phénomène, d'examiner ses causes et de trouver des solutions appropriées dans le cadre d'une action commune avec les autres secteurs et instances concernées, a-t-il souligné.

S'exprimant sur la contribution du ministère des Affaires religieuses en abrégant cette rencontre qui

tend à trouver des solutions au phénomène de mendicité qui requiert, selon elle, l'analyse de la situation qui prévaut en mettant le doigt sur les causes réelles de ce fléau».

A cet effet, elle a suggéré la création de deux commissions.

La première se chargera d'enquêter en prenant contact avec les mendiants et connaître les causes qui les ont poussés à trouver refuge dans la rue alors que la seconde se chargera d'analyser les données recueillies sur le terrain et proposer des solutions afin d'endiguer ce fléau, a-t-elle encore poursuivi.

Elle a ajouté enfin, qu'une action sur le terrain sera lancée au niveau de trois wilayas pilotes (Alger, Ain Témouchent, Annaba) en attendant la généralisation de cette opération à l'échelle nationale.



MODERNISATION DE LA JUSTICE : Vers une réduction de 50% des déplacements des citoyens vers les structures de justice

Le ministre de la Justice Garde des sceaux Tayeb Louha a annoncé lundi à Tipasa un programme de modernisation visant une réduction durant les deux prochaines années de 50% des déplacements des citoyens vers les structures de justice pour diverses démarches administratives.

«Le gouvernement algérien est engagé dans la modernisation de la justice, conformément au programme du président de la République, qui a procédé à la mise en place de la première commission de réforme de la justice, dès son investiture en 1999», a indiqué M. Louha, dans son allocution à l'occasion de l'inauguration du Centre national des systèmes informatiques, relevant de son département ministériel à Koléa (Tipasa).

Inspectant différentes structures du centre, deuxième du genre après celui d'El Biar (Alger), mais doté d'une autonomie technique et d'équipements à la pointe de la technologie mondiale dans la matière, le ministre a estimé qu'il s'agit là de l'un des mécanismes de modernisation du secteur, auquel l'Etat confère une «importance extrême», du fait que la «modernisation de la justice est liée à la modernisation d'autres secteurs, au titre d'une série de réformes profondes engagées par le président de la République», a-t-il observé.

Selon les informations fournies sur place, ce centre de koléa a été conçu pour fonctionner de façon autonome et sans interruption, même au cas d'un arrêt au niveau du centre d'El Biar. Il a été doté de moyens humains et matériels pour sécuriser le système informatique de la justice, suivant une conception, fixant à moyen et long termes, ce processus de modernisation. Cette structure, comportant un centre de personnalisation des puces pour la signature électronique, vise en outre «l'optimisation» de l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC), en vue de l'abandon «progressif» des documents en papier et leur remplacement par des moyens électroniques, a-t-on expliqué au ministre.

M. Louha a souligné l'importance d'exploiter ce centre, en prodiguant des formations continues au profit des techniciens, ingénieurs, des auxiliaires de justice, magistrats, et procureurs de la République.

Il a, en outre, rappelé, à l'occasion, que la délivrance des certificats de nationalité et du casier judiciaire se fait sans dossier préalable, et que la demande de ces documents se fait par internet, une opération, qui permettra une réduction des déplacements des citoyens vers les structures de justice.

«Nous euvrons, également, à restituer aux services administratifs des établissements judiciaires calme et sérénité, tandis que les audiences et procès demeureront des prérogatives de la justice», a-t-il indiqué.

Le ministre de la Justice a annoncé le lancement «prochain» au niveau de cet établissement, des «procès à distance» en matière de délits. Une première en Algérie, qui sera «progressivement généralisée à d'autres tribunaux du pays», et qui permet de «suivre un procès et d'entendre les accusés à partir de l'établissement pénitencier».

Des préparatifs sont, également, en cours, en coordination avec le ministère des affaires étrangères, en vue du lancement de délivrance des certificats de nationalité et du casier judiciaire au niveau des consulats algériens à l'étranger, à titre expérimental, a, par ailleurs, révélé M. Louha.

APS

INFRASTRUCTURES: Création prochaine d'un pôle de compétences pour développer le financement alternatif au budget de l'Etat

Le directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), Amar Grine, a annoncé lundi à Alger la mise en place prochaine d'un pôle de compétences pour accompagner les ministères intéressés par le financement de leurs projets d'infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé.

«Le ministère des Finances travaille actuellement pour la mise en place, au niveau de la Cned, d'un pôle de compétences en matière de partenariats public-privé (3P) et dont le rôle sera d'accompagner les ministères techniques et les secteurs potentiellement intéressés par ce genre de partenariat dans la mise en oeuvre de leurs projets», a indiqué M. Grine à l'APS en marge d'un atelier technique sur le 3P.

Cet accompagnement se fera à travers l'évaluation des projets et le suivi de leur mise en oeuvre par le biais de la rédaction des cahiers des charges et des appels d'offres et la sélection des partenaires, a précisé M. Grine.

Une fois opérationnel, le futur pôle qui sera constitué d'experts algériens, permettra aussi à la CNED de «fournir des éléments permettant désormais au ministère des Finances de décider sur le mode de financement des projets publics d'infrastructures économiques et sociales (financement sur le budget de l'Etat ou dans le cadre du 3P)», a-t-il ajouté. Selon son directeur général, la Cned est actuellement en phase d'évaluation des projets qui pourraient être financés par ce mode. A rappeler que la Cned avait déjà lancé en 2010 une réflexion dont les résultats ont été présentés en 2014 au ministère des Finances.

Cette réflexion vise à identifier les meilleures voies et moyens à mettre en oeuvre pour promouvoir et développer ce partenariat en Algérie, à travers, entre autres, la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat.

Le partenariat public-privé (3P ou PPP) est un mode de financement alternatif au budget de l'Etat des grands projets publics d'infrastructures économiques et sociales dont le principe consiste dans la signature de contrats à long terme par lesquels l'Etat confie à un opérateur privé la totalité ou une partie de la conception, du financement, de la réalisation et de l'exploitation d'une infrastructure économique ou sociale, rappelle-t-on.

De son côté, le responsable de la zone Algérie au sein de la Société financière internationale (SFI), Redouane Benamadi, a affiché la disponibilité de l'institution qu'il représente pour accompagner les autorités algériennes à développer des financements alternatifs au budget de l'Etat en impliquant davantage le secteur privé, notamment à travers le 3P. Selon des données avancées par M. Benamadi, la SFI, membre du groupe de la Banque mondiale, a contribué à la réalisation de 360 projets 3P dans 102 pays pour un montant de 13 milliards de dollars durant les 25 dernières années. Les projets concernés touchent différents secteurs comme les infrastructures économiques et sociales, l'énergie et les transports.

Crée en 2004 et opérationnelle depuis 2007, la Cned, qui relève du ministère des Finances, a pour mission, outre la promotion du 3P, de suivre et d'évaluer la maturité des études des grands projets dont le montant dépasse les 20 milliards de dinars ou ceux dont l'impact socio-économique est important.

Elle assure actuellement le suivi de 73 grands projets d'infrastructures d'un montant global de 5.200 milliards de dinars (environ 54 milliards de dollars) depuis son entrée en activité.

INAUGURATION DU CENTRE DE FORMATION RENAULT ALGERIE : Renforcer les compétences professionnelles en mécatronique

Un centre de formation agréé de Renault Algérie destiné au renforcement des compétences professionnelles dans le domaine de la mécatronique a été officiellement inauguré lundi à Tessala El Merdja (Alger).

La mécatronique est une filière visant l'intégration en synergie de la mécanique, l'électronique, l'automatique et l'informatique dans la conception et la fabrication d'un produit.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui a procédé à l'inauguration de ce centre, appelé «Renault Algérie Académie» en présence du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et du P-dg de la société Renault Algérie, Guillaume Josselin. A cette occasion, MM. Bedoui et Josselin, ont signé un document symbolique de l'accord de l'agreement du centre «Renault Algérie Académie».

L'inauguration de ce centre vise à encourager les investisseurs privés de formation à développer des formations professionnelles techniques et à promouvoir la formation notamment, dans les métiers de la maintenance automobile (mécatronique), selon les organisateurs.

Dans ce cadre, deux accords de partenariat ont été signés entre l'Institut de formation des formateurs de Médéa et un autre d'Annaba et Renault Algérie, pour accompagner le programme de perfectionnement des formateurs sur les technologies de la mécatronique et moderniser les filières tôlerie, carrosserie, peinture automobile.

Dans son allocution, M. Bedoui a indiqué que cette opération vise à œuvrer à l'amélioration des cursus de formation pour adapter des filières de



formation aux normes internationales».

«Nous soutenons et encourageons toute initiative qui s'inscrit dans le sens du développement des ressources humaines qui représente l'investissement le plus rentable pour lequel l'Etat consacre un budget important», a-t-il ajouté. D'autre part, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de valoriser le secteur privé de formation afin de le renforcer au bénéfice des jeunes, des travailleurs et des entreprises pour leur permettre d'être «performantes» et «compétitives». Pour sa part, M. Josselin a indiqué que Renault Algérie offrira plus de 7 formations diplômantes aux métiers de l'automobile, par des forma-

tions en alternance pour une durée de 6 mois, sanctionnées par un diplôme certifié par l'Etat. «Renault Algérie Académie ouvrira ses portes à tous les stagiaires qui souhaitent se former aux métiers de l'automobile, en vente et en après-vente», a-t-il assuré. Le P-dg de Renault Algérie a souligné que «pour l'apprentissage pratique, les stagiaires sont pris en charge dans de vrais ateliers dédiés à la formation avec tout l'outil nécessaire pour la mécanique et la carrosserie». Les diplômés de Renault Algérie Académie «auront toutes les chances pour réussir dans leurs différents projets professionnels dans l'automobile», a-t-il souligné.

SELON M. NECIB

Le rejet d'eaux usées en mer Méditerranée sera réduit à néant à l'horizon 2020

Le rejet d'eaux usées en mer Méditerranée sera réduit à néant à l'horizon 2020, a déclaré, lundi à Ain Témouchent, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. L'objectif «zéro rejet en mer Méditerranée» doit être atteint d'ici 2020, en application de la Convention de Barcelone ratifiée par l'Algérie, a souligné le ministre lors d'un point de presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya. Le ministère des Ressources en eau multiplie les efforts pour la réalisation de stations d'épuration (Step) qui passeront de 166 actuellement, à plus de 200 dans deux années, notamment au

niveau des wilayas côtières dont Ain Témouchent, a ajouté M. Necib.

Le volume global des eaux épuriées atteindra alors 1,2 milliard de mètres cubes, soit l'équivalent de 20 grands barrages, a-t-il poursuivi, annonçant que ce volume, auquel s'ajoutera la boue fertilisante, sera exploité gratuitement par les agriculteurs pour l'irrigation des périmètres agricoles avoisinant les Step, dans le cadre de la nouvelle stratégie visant la valorisation des eaux épuriées pour l'irrigation agricole. «Un enjeu important pour, entre autres, l'économie des eaux conventionnelles», a soutenu le minis-

tre. Pour les superficies situées loin des stations, il est préconisé l'utilisation de l'irrigation d'appoint, surtout pour la céréaliculture.

Le ministère des Ressources en eau acheminera cette eau épurée vers les terrains agricoles, et à charge pour les agriculteurs de se doter de canons à eau, a-t-il souligné, rappelant que le ministère de l'Agriculture, par le biais de l'Office des céréales et des légumes secs (Oaci), a entamé l'achat de ces canons à eau.

Tout en rappelant que le taux de remplissage actuel des barrages est estimé à 90%, le ministre a indiqué que les wilayas bénéficiaires

de programme d'urgence seront renforcées en eau durant le mois de ramadan et la saison estivale. Tout en soulignant que le taux national de fuite d'eau sera ramené de 35% cent actuellement à 20%, M. Necib a signalé que 40 grandes villes algériennes bénéficieront d'opération de réhabilitation de leurs réseaux AEP. S'agissant des créances de l'Algérienne des eaux (ADE), estimées à 32 milliards DA, il a indiqué que ce dossier, qui a fait l'objet de plusieurs campagnes de sensibilisation, connaît une avancée, d'ici la fin de l'année en cours, avec le recouvrement de 50 % de ces créances.

CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT

Appel à la création d'une banque dédiée au BTPH

La création d'une banque pour l'accompagnement des entreprises du bâtiment et des travaux publics (Btp) est l'une des conditions nécessaires à la promotion de l'outil national de production, a estimé lundi à Alger le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP) Boualem Mrakech.

«Le système financier doit suivre la démarche des pouvoirs publics visant à promouvoir les entreprises du Btp, pourvoyeuses de millions d'emplois, afin de leur permettre de prendre en charge la commande publique dans ce secteur et de jouer un rôle important dans le développement économique du pays», a-t-il souligné lors d'une journée sur la valorisation de la production nationale organisée en marge du 18^e Salon international «Batiamec 2015».

Pour le président de la CAP, l'outil national de production est en mesure de contribuer, au même titre que les entreprises étrangères, à la réalisation des programmes de construction inscrits dans le plan quinquennal (2015-2019) si toutes les conditions sont réunies.

Il s'agit essentiellement, selon lui, de la disponibilité des matériaux de construction, la formation de la main d'œuvre qualifiée dans les métiers du bâtiment, l'élaboration d'études appropriées des projets ainsi que la mise en place d'un système «efficace» d'accompagnement bancaire.

Il préconise également la mise en place d'un mécanisme de concertation regroupant les principaux acteurs intervenant dans le secteur pour débattre des problèmes des entreprises de réalisation et proposer une dé-

marche consensuelle visant la modernisation et le développement de cette activité. La 18^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batiamec 2015» s'est ouverte dimanche au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger. Organisée par la Société Batiamec Expo en partenariat avec la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex), cette nouvelle édition du salon accueille quelque 1.200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays. Plusieurs pays sont représentés pour la première fois à Batiamec dont l'Afrique du Sud, la Russie, la Serbie et la Malaisie, aux côtés des participants habituels à savoir la Turquie (163 entreprises), la Chine (103 entreprises), l'Espagne (90 entreprises), l'Italie (82 entreprises) et la France (67).

Lancement officiel du site web de l'APS en tamazight

Le site web conçu par l'APS en langue amazighe (<http://www.aps.dz/tamazight>) a été officiellement lancé, lundi par le ministre de la Communication, Hamid Grine, au cours d'une cérémonie placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



La cérémonie de lancement de ce site web d'informations générales multimédia en langue amazighe, décliné dans trois caractères

(arabe, tifinagh et latin), a été organisée dans la salle de conférences du Commissariat de la manifestation «Constantine capitale 2015 de

la culture arabe», en présence des autorités locales, du directeur général de l'APS, Abdellah Kacha, des directeurs généraux de différents médias

publics, du secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad, et de nombreux journalistes.

M. Hamid Grine : «Un acquis pour l'ensemble de la presse nationale»

Le site web conçu par l'APS en langue amazighe est «un acquis pour toute la presse nationale», a affirmé, lundi à Constantine, le ministre de la Communication, Hamid Grine, juste après avoir, d'un «clic», mis officiellement en ligne ce site (<http://www.aps.dz/tamazight/tal>).

La cérémonie de lancement de ce site web d'informations générales multimédia en langue amazighe, décliné dans trois caractères (arabe, tifinagh et latin), placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été organisée dans la salle de conférences du commissariat de la manifester

«Constantine capitale 2015 de la culture arabe», en présence des autorités locales, des directeurs généraux de différents médias publics, du secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité et de nombreux journalistes.

«Lancer ce site en Tamazight, notre langue nationale, le 4 mai, au lendemain de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, est un motif de fierté pour toute la presse et pour toute l'Algérie», a indiqué M. Grine, soulignant que cette



langue est «partie intégrante de notre identité». Le ministre a rappelé, au cours de son intervention, que lors du colloque international organisé par le HCA à Azazga sous le thème «Médias, communication, langues et langages : où en est tamazight ?», la promesse qui avait été faite de créer ce site par l'Agence nationale Algérie presse Service est aujourd'hui tenue.

Pour sa part, le directeur général de l'APS, Abdellah Kacha, a indiqué que le lancement du site web en Tamazight, sous le haut patronage du président de la République, démontre la volonté des pouvoirs publics d'accompagner effectivement l'ancrage de la langue et de la culture amazighes dans le monde de l'information. Il a précisé

que l'APS développe deux produits, un service clients et un service grand public qui sera accessible de manière permanente et mis à jour régulièrement.

M. Kacha a également présenté le numéro unique d'une publication papier de format tabloid, conçue par l'APS à l'occasion du lancement du site web en langue amazighe.

Une publication, a-t-il indiqué, qui démontre la faisabilité d'un journal entièrement réalisé en Tamazight.

Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a considéré, de son côté, qu'il s'agit d'un «jour heureux» et d'un «événement particulier qui figurera parmi les ambitions du HCA et qui vient de concrétiser l'APS avec la collaboration du secteur de la Communication, un secteur qui joue un rôle pilote dans la promotion de cette langue».

En 2015, «nous ne parlons plus d'intégration de Tamazight dans le système de communication mais de son renforcement et de sa fixation», a-t-il souligné en substance. Il a également fait part de la disponibilité du HCA à participer à la formation des journalistes en langue amazighe.

«La promotion de notre langue nationale tamazight par l'APS est une fierté pour l'Etat»

La promotion de notre langue nationale Tamazight par l'agence nationale Algérie Presse Service, dont le site web en Amazigh vient d'être officiellement lancé, est un «fait extraordinaire» et «une fierté pour l'Etat», a estimé lundi à Constantine le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le ministre a également appelé, après avoir lancé officiellement ce site qui se décline en caractères latins, arabes et tifinagh, les différents médias du pays à participer à la promotion de cette langue qui «fait partie de notre identité nationale». Les informations qui seront four-

nies par l'APS sur son site en Tamazight, permettront aux différents médias d'édition de suppléments dans cette langue, a souligné de son côté le directeur général de l'APS, Hamid Kacha, estimant que c'est «aux responsables de ces médias de prendre cette initiative».

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, a indiqué pour sa part, que l'édition par l'APS d'un numéro unique papier en langue amazighe constituaient un «message fort pour la presse algérienne, car cela témoigne de la possibilité de réaliser des journaux en cette langue». Le même res-

ponsable a indiqué que dans le cadre du partenariat entre le HCA et le ministère de la Communication, relativement à la promotion de la langue amazighe, il sera procédé, début septembre, au lancement de la première session de formation en langue Tamazight ciblant des journalistes de l'APS, des radios et de la télévision nationale. Les ateliers de formation qui seront organisés par le HCA, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, seront ouverts à tous les journalistes désirant se perfectionner dans cette langue, a ajouté M. Assad.

Le site destiné à abriter la Maison de la presse de Jijel prochainement désigné

Le site devant abriter la maison de la presse de Jijel sera «prochainement désigné», ont indiqué, lundi, les autorités de la wilaya, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse.

La décision relative à l'emplacement du futur siège de cet établissement sera prise par le wali, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahcene Boukef, lors de cette cérémonie qui

a réuni les représentants de la presse en poste à Jijel.

Un débat portant, notamment, sur les conditions de travail des journalistes et des correspondants de presse, ainsi sur l'accès aux sources d'information, a marqué cette rencontre initiée par l'APW. Des intervenants ont notamment souligné l'importance de la couverture médiatique de l'actualité locale et régionale en tant qu'action de proximité destinée à

informer les populations sur tout ce qui a trait au développement socio-économique de la région. Le lancement officiel par le ministre de la Communication, Hamid Grine, lundi à partir de Constantine, d'un nouveau produit de l'Agence nationale Algérie presse Service, en l'occurrence le site web en Tamazight, a été salué par les présents qui ont considéré qu'il s'agit là d'un «plus» dans le paysage médiatique national. **APS**

SETIF : JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La corporation de la presse reçue par le wali

De Sétif : Azzedine Tiouri.

La célébration de la Journée mondiale de la liberté d'expression a été marquée par la mise en place d'un riche programme d'activités concocté par le jeune bureau de Sétif de l'Union nationale des journalistes et des professionnels de l'information algériens. Dès la matinée, tous les représentants locaux de la presse nationale ont été conviés au siège de la wilaya pour une réception organisée en leur honneur par le wali de Sétif, M. Mohamed Bouderbali, en présence du président de l'APW, M. Fateh Kerouani, du président de l'Union nationale des journalistes et des professionnels de l'information algériens, M. Mosbah Guediri, ainsi que des invités étrangers du séminaire international. Lors de cette rencontre fort sympathique et conviviale, le premier responsable de la wilaya ne manqua pas de souligner toute l'importance de cette journée et de la noble mission dont est chargée le secteur de l'information et de la presse nationale et son impact sur la société et sa contribution au développement local. Tout en exprimant ses meilleurs vœux à la corporation, le wali a appelé l'assistance «d'aller de l'avant objectivement afin de contribuer, dira-t-il, d'une manière efficace au développement de la wilaya, voire de l'ensemble du pays». Il a terminé son intervention en souhaitant la bienvenue à tous les professionnels étrangers invités au séminaire.

A la maison de la culture Houari-Boumediene, accompagné de l'ensemble de invités et des responsables du bureau national et local de l'Union des journalistes et des professionnels de l'information algériens, le wali de Sétif a procédé au coup d'envoi officiel d'un séminaire international sur les médias sportifs ayant pour thème «Main dans la main pour éliminer la violence dans le stade» (Voir DK News le dimanche 3 mai 2015). Prenant la parole à cette occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya ne manqua pas de souligner les sacrifices endurés par les journalistes et la corporation durant la décennie noire, tout en leur rendant un vibrant hommage.

Le président du bureau de wilaya de l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information (UNJJA), Raouf Hamouche, évoqua quant à lui l'importance du thème choisi pour cette rencontre et de la place de partenaires incontournable que doit occuper la presse sportive dans la lutte contre la violence sur les stades. C'est justement de ce phénomène que le yéménite Abed Raid de la chaîne qatarie Bein Sport, développera lors d'une intéressante communication. Lors de son intervention, il ne manqua pas de déplorer la responsabilité qui incombe à la presse, en déclarant que «la violence n'existe pas uniquement dans les stades, mais aussi partout, même au sein des familles». Mais la question qu'il s'est posée, c'est le pourquoi cette violence ? «Elle commence à émerger à l'école», souligne-t-il. Pour l'endiguer, c'est l'affaire de tous, de la famille, de l'école, des enseignants, de la mosquée, de la sécurité, de l'université, de la presse. Il faudrait des campagnes de sensibilisation, d'information, que la presse doit jouer son rôle dans ce domaine. Il faudrait ouvrir des canaux de communication avec les clubs». Avant d'ajouter : «Le message du sport devra être celui de l'amitié et de la fraternité et la nécessaire implication de tous les partenaires dans la propagation d'une culture sportive au sein de la société qui fait que la liberté ne doit pas signifier anarchie. Avant de critiquer les autres, il faudrait d'abord s'autocritiquer pour avancer».

A l'issue de cette rencontre, le wali de Sétif, le président de l'APW et le président de l'APC, ainsi que les lauréats des concours initiés par l'union des journalistes et professionnels de l'information ont été honorés par des cadeaux de la part de l'UNJJA.

Affaire Chouaib Oultache : report du procès au 20 mai à Boumerdès

La deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdès a annoncé lundi le report au 20 mai, sur demande de la défense, du procès relatif à l'affaire du colonel Chouaib Oultache, ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), accusé avec 24 autres prévenus de «dilapidation de deniers publics». L'affaire qui sera jugée en «audience spéciale» à la date indiquée a été reportée pour cause d'absence de certains témoins et du retard de l'ouverture du procès, du grand retard accusé pour amener l'accusé principal Chouaib Oultache, depuis le prison d'El Harrach, où il est incarcéré. Au total, 25 personnes, parmi lesquelles le principal accusé Chouaib Oultache et 21 cadres de la Dgsn, sont impliquées dans cette affaire de malversations et ont été condamnées auparavant à des peines allant de 18 à 5 ans de prison ferme, tandis que quatre (4) autres mis en cause ont été acquittés. Selon l'acte de renvoi du tribunal, les prévenus sont accusés de «passation de marchés publics en violation de la législation», «dilapidation de deniers publics», «trafic d'influence», «faux et usage de faux», «implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à déperdition de fonds publics». La deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdès a déjà reporté le procès de cette affaire, deux fois de suite. Le premier report a eu lieu après la décision de renvoi de cette affaire par la Cour suprême suite au pourvoi en cassation de la défense relativ au peines prononcées contre les accusés par le tribunal de Sidi-M'hamed. Le deuxième pour cause d'absence d'un nombre de témoins et d'accusés.

Cette affaire qui remonte à 2007, selon l'acte de renvoi, concerne un marché douteux pour l'acquisition de matériel informatique, signé entre la Dgsn et la société Algerian Business Multimedia (ABM), révélé au grand jour après l'assassinat, le 25 février 2010, du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Toussi, par le colonel Oultache.

Les investigations ont révélé, selon la même source, qu'Oultache aurait «usé de son influence» sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse ABM, dont son gendre était actionnaire et directeur général adjoint.

PROCÈS DE KHALIFA ET DE L'AUTOROUTE EST-OUEST Etat de droit et lutte contre la corruption

Kamel Cherif

Le procès de Khalifa Bank et celui de l'autoroute Est-Ouest ainsi que le procès de l'ancien Président-directeur général de la Société nationale Sonatrach ne semblent pas susciter de réaction auprès des parties, pourtant connues pour leur promptitude à réagir au moindre événement secouant l'Algérie. Il semble que ces parties ne réagissent que lorsqu'il s'agit de faits présentés comme étant négatifs et ternissant l'image de l'Algérie. Le procès de l'autoroute Est-Ouest qui aura tenu en haleine tout le monde aura démenti tout ce qui a été dit et rapporté sur cette affaire et surtout sur la justice algérienne. Le procès s'est déroulé et le premier verdict a été prononcé à l'encontre des accusés et des mis en cause.

Après le procès de l'autoroute Est-Ouest, c'est au tour de celui de Khalifa Bank de prendre le relai. Un procès qui tiendra également en haleine les Algériens, sachant qu'il s'agit de la reprise de l'affaire Khalifa avec le jugement du principal accusé, Abdelmoumen Khalifa. Le procès de l'ancien P-DG de Sonatrach se déroulera en même temps pour élucider une autre affaire qui n'aura pas livré tous ses secrets. Dans tous ces procès, il faut relever que l'Etat a laissé la justice faire son travail. Pour rappel, les anciens responsables du secteur de la justice en Algérie, de même que des ministres de la Justice avaient refusé d'apporter le moindre commentaire sur ces affaires tant qu'elles étaient en instruction. En observant l'obligation de réserve, la justice n'aura pas influencé ou instrumentalisée les juges et avocats qui devraient trancher selon la loi en vigueur. Cela a permis à ces procès de se dérouler, alors que certaines parties n'y croyaient pas.

Aujourd'hui, il est étonnant que les donneurs de leçons et les chantres de la démocratie, de la justice et de l'Etat de droit observent un silence incompréhensible. Ces derniers s'attendaient à ce que ces affaires soient classées sans être jugées, ce qui leur aurait permis de disserter et de palabrer sur leurs sujets de prédilection. Celui n'est pas le cas dans la mesure où la justice s'est saisie et se saisira des affaires de corruption, de dilapidation et détournement des deniers publics et de mauvaises gestion.

Il s'agit en fait d'une victoire de la justice algérienne qui aura traité des affaires présentées comme étant tabous par ceux qui ont toujours tenté de diaboliser la justice et tout ce qui symbolise l'Etat en Algérie. Au contraire, il semble que le déroulement de ces procès les gêne dans la mesure où cela ne leur donne pas de matière à palabrer !

JUSTICE

Ouverture du procès Khalifa Bank au tribunal criminel de Blida

Le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal.



La programmation du procès après cassation de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank intervient après le report d'un premier procès qui devait avoir lieu le 2 avril 2013.

Le report avait été motivé ce jour-là par l'absence de six accusés qui devaient être convoqués mais aussi pour confirmer le décès de deux autres accusés parmi les 123 impliqués dans cette affaire, lors du procès de 2007.

Au total, 75 prévenus, ayant introduit un pourvoi en cassation devant la cour suprême seront rejoués. Plus 300 témoins comparaîtront pour la deuxième fois, des victimes et partie civile seront présents au procès qui sera présidé par le juge Antar Menouar.

Les personnes citées en témoins dans cette affaire durant le premier procès comparaîtront en même qualité lors du nouveau procès, et le tribunal criminel se conformera lors du procès, au premier arrêt de renvoi de la chambre d'accusation. Il est donc attendu qu'il juge uniquement les personnes inculpées au premier procès. Abdelmoumen Rafik Khalifa, ancien P-DG de Khalifa Bank, accusé principal dans l'affaire, sera présent à l'audience et comparaîtra en qualité de témoin, a affirmé une source judiciaire.

Le même tribunal avait prononcé en mars 2007, après un procès qui a duré près de trois mois, des peines allant d'une année à 20 ans de prison, et relaxé une cinquantaine de personnes parmi les accusés.

Dix (10) autres inculpés avaient été condamnés par contumace, dont Abdelmoumen Khalifa qui avait été condamné à perpétuité et qui n'est pas concerné par le nouveau procès.

Les chefs d'accusations retenus contre tous ces accusés sont «constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels».

La justice avait été saisie de cette affaire après que la Banque d'Algérie eut constaté un découvert de 3,2 milliards de DA de la caisse principale de Khalifa Bank.

Abdelmoumen Khalifa s'était réfugié au Royaume-Uni en 2003 et fut arrêté le 27 mars 2007 sur le ter-

ritoire britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris. Extradé du Royaume-Uni, Abdelmoumen Rafik Khalifa a été remis aux autorités algériennes en décembre 2013.

Son extradition est intervenue conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire entre l'Algérie et le Royaume-Uni entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne.

Il est attendu que l'ancien P-DG de Khalifa Bank soit jugé dans un nouveau procès, sa première condamnation par contumace devant être nulle, conformément à la législation en vigueur.

La défense de Abdelmoumen Khalifa demande le report du procès et récuse le président du tribunal

La défense de Abdelmoumen Khalifa a demandé lundi au tribunal de Blida, par la voix de M. Nacer Ed-dine Lezzar, le report du procès afin de reprendre l'affaire en instruction, contestant par la même occasion la présidence du tribunal par le magistrat Antar Menouar.

L'avocat Lezzar a estimé que l'accusé Abdelmoumen Khalifa a été auditionné pour une instruction complémentaire le 6 avril dernier par le juge d'instruction Antar Menouar alors qu'il devrait être entendu dans le cadre d'une instruction préliminaire, ce qui est, selon l'avocat une violation de procédures pénales qui ne garantit pas un procès équitable.

Le juge d'instruction ne peut pas être juge de fond, et cela n'a pas été respecté car le juge Antar Menouar a lui-même été juge d'instruction et par conséquent il ne peut siéger dans cette affaire». La défense de Abdelmoumen Khalifa a également contesté la manière dont a été faite la jonction des deux affaires.

«Ce n'est pas la jonction en elle-même que nous contestons mais la

manière dont elle a été faite sachant que nous n'avons pas été informés», a-t-il ajouté.

Dans sa réplique, le procureur général du Tribunal a jugé la requête «infondée», l'a qualifiant d'«étrange», car ne se basant sur aucun «appui juridique», rappelant que «l'accusé s'est exilé au Royaume Uni pendant des années au moment où d'autres accusés étaient jugés, pour venir maintenant demander de reprendre l'instruction».

«Si le tribunal accède à cette demande, cela relèvera du précédent juridique. Ce sera une première», a lancé le procureur à l'adresse du président du tribunal, soulignant que la loi est claire dans ce sens conformément à l'article 323 du Code des procédures pénales.

L'avocat reprend la parole pour préciser que «son client n'a jamais déserté mais était plutôt en détention».

L'arrêt de renvoi a été finalisé en 2006 alors que Abdelmoumen Khalifa avait été arrêté et emprisonné à Londres en avril 2007, soit bien après sa condamnation à la prison à la perpétuité, rappelle-t-on. Le juge Antar Menouar dans sa réponse au procureur, précise que la demande de la défense s'inscrit dans le registre de «bataille juridique» et «chacun est en droit de faire état de ses arguments».

Concernant la jonction (entre l'affaire Khalifa Bank avec celle d'Abdelmoumen Khalifa), le juge a précisé qu'elle était motivée par le fait que les deux affaires «sont liées et les accusés et les témoins sont les mêmes», affirmant que la décision «est irréversible».

Après délibérations, le président du Tribunal a annoncé l'acceptation de la requête dans la forme et son refus dans le fond.

Le procès s'est poursuivi par la constitution du tribunal criminel en procédant au tirage au sort de deux jurés et deux suppléants qui se sont joints au président et ses deux assesseurs. Le jugement de l'affaire Khalifa s'est poursuivi par la lecture de l'arrêt de renvoi composé de 169 pages par le greffier et se poursuivra mardi par la comparution du principal accusé dans l'affaire, Abdelmoumen Khalifa.

APS

La wilaya d'Aïn Témouchent se dote de trois nouvelles stations d'épuration des eaux usées

La wilaya d'Aïn Témouchent s'est dotée de trois nouvelles stations de traitement et d'épuration des eaux usées (Step), inaugurées lundi par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Il s'agit d'ouvrages qui constituent un atout supplémentaire pour la protection de l'environnement, outre leur contribution à la promotion de l'utilisation des eaux épurées à l'irrigation de périmètres agricoles, a noté le ministre.

Parmi ces nouvelles infrastructures, celle réalisée dans la commune de Bouzedjar pour une enveloppe de 351,147 millions DA, qui contribuera à la protection de l'environnement, notamment la sauvegarde de la nappe phréatique et du littoral, qui ne recevra plus de rejets des eaux usées, a-t-on souligné à cette occasion.

Celle-ci est prévue pour traiter les rejets d'un équivalent de 19.000 habitants d'ici 2020 et 22.000 équivalents habitants à l'horizon 2035. Les eaux épurées irrigueront un périmètre agricole de 200 hectares, a-t-on ajouté.

Celle inaugurée à Ain Témouchent traite un volume de 11 000 mètres cubes d'eaux usées par jour, soit les rejets de la ville chef-lieu de wilaya.

Réalisée pour un coût de 2 milliards DA, cet ouvrage qui traite quatre millions m³ d'eaux usées par an,



s'étend sur une superficie de six hectares dont deux ha réservés pour son extension.

Elle peut être étendue pour traiter 13.500 m³/jour d'eaux usées.

Asignalier que le programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya au titre de l'exercice 2013, a pris en compte l'extension de la station d'épuration d'Aïn Témouchent par la réalisation d'un deuxième bassin.

La Step réalisée à Ain Tolba pour un coût de 285 millions DA pour traiter les rejets de 25.000 habitants, fonctionne selon le système d'oxydation alternée pour contribuer à la protection du milieu.

Les eaux épurées dans cette station irrigueront un périmètre agricole de 100 ha. Le ministre a également inspecté le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Aïn Témouchent (10.000 m³) à partir du réservoir de Dzioua,

jusqu'aux trois réservoirs (3.000 m³) d'El Malah. Les travaux de ce projet d'un coût de 1,658 milliard DA enregistrent un taux d'avancement de 75 pour cent.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que la gestion de l'eau sera entièrement confiée à l'Algérienne des eaux (ADE) d'ici fin 2015 et celle de l'assainissement à l'Office national (ONA) qui gère actuellement 27 communes.

Pour le projet du bord d'Oued Berkèche (13 millions m³), M. Hocine Necib a signalé que cette importante opération figure parmi les ouvrages inscrits au titre du quinquennal 2015/2019 déclarant «nous le défendrons lors de son passage au niveau de la commission nationale d'arbitrage». Le taux d'épuration des eaux usées dans la wilaya qui est à 34 pour cent passera à 55 pc avec la réalisation d'autres STEP, a-t-il annoncé.

SOUK AHRAS

Un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts

Un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts vient d'être mis en place par la conservation des Forêts de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris lundi auprès de cette structure.

Au plan de la sensibilisation, la conservation a initié plusieurs actions en milieu scolaire, avec le concours des scouts musulmans algériens pour expliquer aux élèves les dangers des incendies de forêts, a indiqué le chef du service de la protection de la flore et de la faune, Khemissi Dekhi.

Des missions de sensibilisation sont également menées en direction des habitants de 117 mechtas riveraines de surfaces forestières depuis début avril pour se poursuivre.

MOSTAGANEM

Une centaine d'exposants au 5^e Salon international de la pomme de terre

Une centaine d'exposants, algériens et étrangers, prennent part au cinquième Salon international de la pomme de terre ouvert lundi à douar Menasria, dans la commune d'Oued El Kheir (Mostaganem).

Différentes variétés de pomme de terre y sont exposées par des producteurs et des opérateurs d'Algérie, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de France, de Hollande et d'Italie, de même que du matériel utilisé dans cette culture par une trentaine d'exposants.



Un espace de 7.000 m² est réservé dans ce Salon à des expérimentations de nouvelles semences de pomme de terre hors saison.

Le programme de cette rencontre, à laquelle prennent part également des

vre jusqu'au 30 mai, avec le concours des autorités locales, des associations et des comités d'habitants, selon le même responsable.

Le dispositif mis en place pour intervenir en cas d'incendie prévoit la mobilisation des personnels de la conservation, des agents d'entretien des communes et des travailleurs des chantiers de travaux forestiers des entreprises publiques et privées, outre 12 véhicules tout-terrain, 6 véhicules anti-incendie ainsi que les engins d'intervention de la protection civile des unités de Souk Ahras, Sedrata et M'daourouch, Bir Bouhouch, Machrouha, Heddada, Merahna, Oum Laâdhaim et Sidi Fredj. La direction des Travaux publics a lancé, en parallèle, des travaux

de nettoyement des bas-côtés de 380 km de routes nationales, de chemins de wilaya et de chemins communaux, ainsi que de part et d'autre des voies ferrées traversant des forêts.

Des actions d'aménagement de 27 points d'eau, de voies forestières et de creusement de tranchées pare-feux ont été exécutées, selon la même source qui a ajouté qu'un système d'alerte précoce, en cas de départ de feu, a été mis en place avec l'installation de 9 tours de vigie.

Les forêts couvrent 89.000 hectares dans la wilaya de Souk Ahras soit 21 pour cent. Les principaux peuplements sont constitués de pin d'Alep, de cypres, de chêne-zen, de chêne-blanc et d'eucalyptus.

communications sur la production et la transformation de la pomme de terre et l'utilisation des engrangements abondants, entre autres, les conditions de conservation de la pomme de terre et l'industrie de transformation de ce produit en Algérie.

Ce salon, qui s'étale jusqu'au 6 mai courant, est organisé par la société des expositions agricoles «HM Communication» en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture et la direction des services agricoles (DSA) de Mostaganem.

BLIDA

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les feux de forêts à Soumaâ

Une campagne de sensibilisation contre les feux de forêts a été lancée, lundi au niveau de la place publique de la commune de Soumaâ (Blida), à l'initiative de la direction de la Protection civile de la wilaya, a-t-on constaté.

Outre les incendies de forêts, cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 23 mai courant, à travers différentes communes de Blida, vise, également, à sensibiliser les citoyens (toutes catégories confondues), aux accidents survenant en saison estivale, dont les noyades, les accidents de la route, les accidents domestiques, et autres, a indiqué le capitaine Messani Makhlouf, chef de l'unité de protection civile de Soumaâ.

Il a souligné que la wilaya de Blida, qui est caractérisée par un climat chaud en été, dispose de larges superficies forestières, ajoutées à de nombreux puits, plans d'eau et petits barrages, qui en font une région «très exposée» aux feux de forêts et aux noyades, d'où l'importance de ce type de campagnes de sensibilisation, a-t-il observé. L'opération, lancée en collaboration avec la Conservation des forêts, les Scouts musulmans algériens, des imams de mosquées, des associations et des médecins, englobe la tenue d'une exposition de photos d'accidents multiples, en plus de la distribution de brochures et guides d'information sur le même sujet.

Le public est, aussi, invité à prendre connaissance des moyens matériels utilisés par les unités de la protection civile dans l'extinction des feux de forêts, dont les camions anti-incendies, les citernes d'eau, les ambulances, et autres.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Réception prochaine de nouvelles structures de l'Education à Illizi

Six nouvelles structures éducatives seront réceptionnées à la prochaine rentrée scolaire à Illizi, a-t-on appris lundi de la direction du secteur.

Il s'agit notamment de deux nouveaux lycées, un dans la commune de Bordj El Haouès d'une capacité de 800 places pédagogiques, et l'autre dans la commune de In Amenas avec 1.000 places pédagogiques, a indiqué le directeur du secteur, Hafss El Zine. Concernant l'enseignement moyen, il est prévu la réception de deux CEM, respectivement à Djnet (travaux d'aménagement extérieur en voie d'achèvement), et In Amenas, selon le même responsable.

Le cycle primaire sera renforcé, de sorte à, par deux nouveaux groupements scolaires, le premier dans le quartier «Djiblî», au chef-lieu de wilaya, et le second dans le village Arkine, dans la commune de Bordj El Haouès, a-t-il fait savoir. Pas moins de 25 classes seront aussi équipées de moyens pédagogiques au titre de la prochaine rentrée scolaire dans les trois cycles, a encore indiqué le directeur de l'Education.

Concernant l'encadrement, le secteur sera renforcé par 98 enseignants, répartis dans les trois paliers de l'Education, ce qui permettra de combler le déficit enregistré dans certaines disciplines à travers les structures scolaires de la région, a assuré le même responsable.

MÉTÉO

Baisse des températures sur les régions nord du pays à partir de mardi

Une baisse des températures est prévue sur les régions du nord à partir de mardi tandis que le temps restera chaud dans le sud, a-t-on appris lundi auprès de l'Office national de météorologie (ONM).

La hausse des températures maximales enregistrées lundi «était prévisible depuis une semaine avec un retour à la normale à partir de mardi sur les régions nord du pays. Le temps restera chaud sur les régions du sud», a précisé la chargée de la communication à l'ONM, Houria Berreka dans une déclaration à l'APS.

Un pic de 41° a été enregistré à Alger, Annaba, Ouargla, El-Oued et M'sila et de 40° dans les wilayas de Tizi Ouzou, Chlef, Relizane, Mascara, Ghardaïa. La température prévue mardi sur Alger est de 27°. Il fera 26° à Mostaganem, Oran, Bejaia et Tlemcen, 36° à Guelma et 32° à Chlef.

APS

A LA VEILLE DE LA COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Début des manifestations à Sétif

Le programme de la commémoration du 8 mai 45 à Sétif qui a vu les manifestations populaires réclamer plus de droits aux Algériens le jour même de la capitulation de l'ordre hitlérien nazi et le rétablissement des libertés, ces manifestations pacifiques ont été sauvagement réprimées par l'armée française, les milices fascistes et les colons.

Plus de 40 000 morts pour que « que l'Algérie ne glisse pas entre les doigts » du colonialisme selon les mots de de Gaulle. La cellule de communication de la wilaya de Sétif nous a transmis le programme officiel :

5 mai 2015

18h-Début de la compétition internationale de boxe à la salle omnisport d'El Eulma

7 mai

Accueil du ministre des moudjahidines au siège de la wilaya

14H : Ouverture des travaux de la ligne de tramway, Place Hassi

14H20- Inauguration du centre commercial Rais, quartier El Hidhab

15H- salon du livre, salle des expositions

15H45- à Hammam Guergour

Centre des repos des moudjahidines : cérémonie en l'honneur des émigrés
19H30-Retraite aux flambeaux depuis la gare de Sétif

20H- Distributions de prix.

21H

Projection du film consacré à Krim Belkacem

8 mai : Réunion à la wilaya

Hommage aux Chouhada au cimetière « Sidi Saïd »

10H- Participation à la marche populaire depuis la mosquée El Ghafari.

10H15- Découverte de la stèle en l'honneur du chahid Saâd Bouzid, première victime de la répression

10H30- Visite de l'exposition de timbres au local Internet d'Algérie télécom

10H45- Production de chants patriotiques des élèves de la chorale de la direction de la culture

11H- inauguration du « Salon Méditerranée » des arts plastiques », salle des fêtes de l'APC

11H15- Appréciation des travaux de peintures des enfants autour du thème de l'Emir Abdelkader

15H30A El Eulma : Clôture de la compétition de boxe

16H30 Sétif : Conférence sur les massacres du 8 mai par l'Association du 8 mai 45 ; un documentaire sera projeté à cette occasion

17H45 : semi-marathon, départ : Maison de la culture « Houari Boumediene »

18H- Soirée culturelle, musique symphonique à la maison de la culture « Houari Boumediene »

19H- Distribution de prix à la « Famille révolutionnaire » par l'Association du 8-Mai-45»

21H- Projection du film « Colonel Lotfi », maison de la culture

9 Mai : APC de Sétif

9H-Ouverture du colloque organisé par l'Université El Hidhab II

9H30-Clôture des activités sportives oH Olympiades des enfants, quartier Tlijéne

20H- Présentation de l'Epopee algérienne « à la Maison de la culture Houari Boumediene ».

Clôture de toutes les activités officielles

«Il faut mettre en exergue les exactions du colonisateur français depuis 1830»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a souligné, lundi à Oran, la nécessité de mettre en exergue les sacrifices du peuple algérien et les exactions du colonisateur français depuis 1830.

«A la veille de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, il est nécessaire de marquer une halte pour nous souvenir et étudier les sacrifices de nos prédecesseurs face à la répression et la torture exercées par le colonisateur français, depuis 1830», a indiqué le ministre, à l'ouverture d'un colloque international sur les «pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie: la question de la torture», organisé par son département.

M. Zitouni a rappelé, dans son allocution, qu'après plus de 60 ans du déclenchement de la guerre de libération nationale, qui a abouti au recouvrement de l'indépendance, la question de l'oppression coloniale et de la torture se pose encore avec acuité à l'opinion publique algérienne et française.

Il a relevé que le débat sur les pratiques répressives et la torture ont pris plus d'amplitude après l'émergence d'études historiques portant sur le sujet, ainsi que les aveux et les témoignages d'officiers et de politiciens des deux rives qui ont révélé de nombreux secrets sur la torture durant la Révolution armée.

Pour le ministre, les recherches actuelles ont une portée académique, car, selon lui, elles se réfèrent aux archives françaises et la question de la torture ne s'est plus cantonnée à la compétence des chercheurs et historiens, mais elle est devenue l'objet de plusieurs œuvres d'art dans le domaine du cinéma et de la télévision. «A travers cette rencontre, l'histoire va juger, au nom de la science, les sacrifices des générations passées, notamment la génération de novembre 1954, et les crimes perpétrés par le colonisateur», a souligné Tayeb Zitouni, ajoutant que les générations montantes ont le droit de tout savoir sur les pratiques coloniales. Le ministre a ajouté que cette rencontre internationale constitue un atelier ouvert sur la recherche, la préservation et la valorisation de la Mémoire nationale, à travers une lecture scientifique et objective des faits, afin de se rapprocher de la vérité historique.

Auparavant, le wali d'Oran, Abdellah Zaalane, avait souligné l'importance de ce genre de rencontres qui doit permettre de lever le voile sur les pratiques inhumaines et barbares de la France coloniale. «La torture n'a pas été le fait de quelques militaires isolés et incontrôlés.

Elle a été érigée en une véritable politique mise en œuvre à grande échelle et avec le consentement des Etats-majors et des politiciens français. Le but étant d'anéantir tout sentiment révolutionnaire et nationaliste chez les algériens, de les dominer et de les asservir», a-t-il précisé. Cette rencontre internationale de deux jours se propose d'étudier plusieurs axes, notamment la répression coloniale



en Algérie de 1830 à 1962, la torture de 1954 à 1962, les centres de tortures, les camps d'internement et les prisons.

Elle se propose également de jeter des éclairages sur des témoignages de tortionnaires et d'internés, ainsi que sur la torture et les lois internationales, les institutions, les organismes et les personnes qui se sont opposées à la torture pendant la guerre de libération nationale.

La torture, une méthode institutionnalisée et agréée par la France coloniale en Algérie

La torture a été adoptée en Algérie par les décideurs de la France coloniale comme «méthode institutionnalisée et agréée tacitement», ont affirmé les participants une rencontre internationale sur «Les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962 : cas de la torture», ouverte lundi à Oran, en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Pendant la guerre de libération nationale, de nombreuses formes de pratiques répressives, dont la torture, ont augmenté de fréquence, d'intensité et de violence de manière significative, ont-ils évoqué lors de cette rencontre de deux jours, organisée à l'initiative du ministère des Moudjahidine.

«Au-delà des images d'une Algérie triomphante et libre, les Algériens se souviennent aussi des affres subies durant 132 ans de colonisation française.

Plus de 50 ans après le recouvrement de l'indépendance, la mémoire des Algériens est toujours vive, sur les exactions, la répression, le génocide et la torture érigée en système que la France coloniale a fait subir aux Algériens», ont-ils souligné. «Cette violence, physique et morale, contraire aux conventions internationales, que les Algériens ont subi a été nourrie par un système juridique extrêmement répressif mis en place par les théoriciens de la pensée coloniale et utilisée sans réserve, ni retenue par les forces françaises coloniales présentes en Algérie, notamment entre 1954 et 1962»

ont-ils relevé. Les conférenciers ont indiqué, par ailleurs, que 60 ans après le déclenchement de la guerre de libération nationale et, au bout, le recouvrement de l'indépendance, la question de la torture reste toujours d'actualité, notamment chez l'opinion publique des deux rives.

D'aucuns pensent en effet, que les nombreux témoignages de torturés et de bourreaux, les études et recherches historiques menées par des spécialistes des deux pays sur ce sujet «très délicat» ont contribué à briser ce tabou. De plus, «la pratique de la torture ne s'est pas limitée aux simples témoignages des uns et des autres, sous l'œil attentif des historiens et chercheurs, mais fait l'objet d'œuvres d'art au cinéma, à la télévision et dans la littérature», ont-ils fait remarquer.

Pour les spécialistes, cette rencontre internationale focalise sur la valorisation de la mémoire historique sous le prisme de la science et de l'objectivité.

Des chercheurs d'universités de France, de Belgique, du Royaume-Uni, de Tunisie, du Maroc et de plusieurs universités du pays animeront des conférences sur des sujets divers abordant, entre autres, «les crimes et pratique de la torture du colonialisme français et l'utilisation d'armes de destruction massive en Algérie», «les résistances internationales à la pratique de la torture durant la guerre de libération nationale», «le discours français vis-à-vis de la question de la repentance» et «la torture dans les mémoires et témoignages des bourreaux français : cas de Paul Aussaresses».

Cette rencontre internationale est organisée par le ministère des Moudjahidine dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale et de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

A l'ouverture des travaux, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a souligné, en substance, la nécessité de mettre en exergue les sacrifices du peuple algérien et les exactions du colonisateur français depuis 1830.

Edition de 150 nouveaux titres sur la Révolution armée «avant le 1er novembre prochain»

Le ministre des moudjahidine, Tayeb Zitouni a annoncé lundi à Oran la publication «avant le 1er novembre prochain» de 150 nouveaux ouvrages traitant de la guerre de libération nationale. Invité au Forum de la radio nationale, diffusé sur les ondes, en marge du colloque international sur la pratique de la torture durant la période coloniale, le ministre a précisé que l'édition de ces nouveaux ouvrages est assurée par le centre des études et des recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, relevant de son département ministériel.

Le membre du gouvernement a, par ailleurs, annoncé que des documents et des films traitant de cette période charnière de l'histoire nationale seront réalisés avant le 1er novembre prochain. Dans ce contexte,

il a indiqué que 22 documentaires ont été remis à l'ENTV pour être diffusés sur le petit écran. Tayeb Zitouni a, par ailleurs, cité les longs métrages dédiés aux commandants de la révolution armée, dont ceux dédiés au colonel Lotfi et à Krim Belkacem. Il a annoncé qu'un nouveau film dédié au chahid Larbi Ben M'hidi est en cours de tournage et qu'un autre évoquant la vie et l'itinéraire de Zighout Youcef est en préparation. Concernant l'écriture de l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954, il a indiqué que l'enregistrement des témoignages des moudjahidine a atteint un taux de 90 PC. «A lui seul, le musée national du moudjahid a enregistré quelque 4 000 heures de témoignages», a-t-il précisé. Par ailleurs, le ministre a insisté sur le rôle que doivent jouer les musées de moudjahid

du pays dans l'écriture de l'histoire, précisant que ces établissements disposent de conseils scientifiques, composés de chercheurs et d'universitaires, chargés d'élaborer des programmes d'action dans ce contexte. Il a également annoncé que les musées du moudjahid d'Oran et de Constantine abriteront des espaces d'expositions dédiés à la mémoire historique. Cette initiative sera élargie ensuite aux autres institutions similaires. Dans ce contexte, il a appelé les citoyens à contribuer par leurs dons à l'enrichissement des fonds documentaires et archivistiques de ces musées. Il est à noter que le ministre des moudjahidine a procédé à l'ouverture du colloque international sur «les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie : l'exemple de la torture».

ORAN

Ouverture du colloque international sur l'Emir Abdelkader

Un colloque international dédié à la dimension spirituelle et intellectuelle du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, s'est ouvert lundi à Oran avec la participation d'une centaine de chercheurs et personnalités culturelles de différents pays et en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

«L'Emir Abdelkader, poétique et tasawwuf» est le thème générique de la rencontre qui se tient jusqu'à mardi, à l'initiative de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (Uclla), relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc).

«La manifestation scientifique a pour objectif de mettre en valeur la richesse du legs culturel de cette grande figure de l'histoire algérienne», a souligné le directeur de l'Uclla et coordinateur du colloque, Mohamed Daoud. Y prennent part des chercheurs et enseignants universitaires venus de plusieurs universités algériennes aux côtés de leurs pairs étrangers invités d'une dizaine de pays, dont l'Egypte, les Emirats arabes unis, la France, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.

Les conférences et ateliers programmés dans ce cadre seront consacrés aux questions relevant de la culture, de la connaissance, de la littérature et des aspects linguistiques, a indiqué le coordinateur du Colloque, signalant que «ces thématiques sont inscrites dans les programmes de recherche de l'Uclla et des laboratoires partenaires».

«Les intervenants s'attelleront à rendre visibles les postures intellectuelles et littéraires de l'Emir Abdelkader, celles qui lui ont permis d'être une personnalité éminente ayant su faire face aux défis et enjeux de l'époque», a expliqué Mohamed Daoud.

«Porteur d'un projet humaniste, l'Emir Abdelkader a pu dépasser, par sa profonde vision, les frontières locales et régionales», a-t-il relevé, faisant valoir que «l'Emir n'a pas été uniquement le fondateur de l'Etat Algérien moderne et résistant à l'occupation française durant plusieurs années, mais il s'est illustré, également, par la maîtrise du verbe, tantôt poète, tantôt penseur traitant de plusieurs questions».

L'Emir a légué une œuvre très riche dont «Kitab el maqaq» (Le livre des haltes) et «Dhikr el aqib» (Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent), traduit par «Lettre aux Français» où il met en exergue le mérite du savoir et des savants.

Il est également l'auteur de plusieurs traités et poèmes qui font de lui «un poète et un soufi de grande stature», a encore noté Mohamed Daoud, insistant sur le fait que «le rapprochement de l'Orient et de l'Occident, le dialogue des cultures et des religions ont été au cœur de ses réflexions».

La cérémonie d'ouverture du colloque s'est tenue en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaalan qui s'est félicité de la tenue de cette manifestation scientifique mettant en relief la dimension humaine de l'illustre figure

de l'histoire nationale.

L'Emir Abdelkader, une figure marquante de la résistance populaire contre l'occupant français

L'Emir Abdelkader, dont un colloque international sur sa pensée et son apport culturel est organisé à Oran, ces lundi et mardi, est considéré comme l'une des figures marquantes de la résistance populaire nationale contre l'occupation française et un modèle dont doivent s'inspirer les générations monastiques.

L'œuvre et les actions de cet homme dont le nom est lié à la fondation de l'Etat algérien moderne représentent des pans incontournables de l'histoire nationale et reflètent sa grandeur, ses combats et ses sacrifices.

Tout le long de sa vie, l'Emir Abdelkader n'a pas seulement donné l'image d'un guerrier et d'un leader de la résistance populaire mais également celles d'un homme de science, un humaniste, un diplomate, un homme de lettres et un fin stratège.

L'Emir Abdelkader Ibn Mahieddine est né en 1808, dans le village d'El Gotna, près de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara. C'est son père qui lui a enseigné, dès son jeune âge, les rudiments de la langue arabe et le Saint Coran.

Il s'est rendu ensuite à Arzew pour approfondir ses connaissances, selon diverses sources historiques. En 1827, il se rend en compagnie de son père aux Lieux Saints pour accomplir le Hadj pour se rendre ensuite à Damas et Bagdad.

Deux années après le début de la colonisation du pays, l'Emir Abdelkader a été désigné pour commander la résistance contre la présence française et procéder à la



fondation d'un Etat algérien moderne qui a duré 17 ans.

Les historiens soulignent dans leurs écrits et témoignages que l'Emir Abdelkader a fait preuve de sagesse, de droiture et d'équité dans la gestion des affaires des populations. Son exil en France, puis son transfert vers la Turquie et finalement son installation à Damas (Syrie) ont été des moments consacrés à la quête du savoir et à l'écriture touchant diverses disciplines. Ses pensées restent encore d'actualité et montrent la profondeur de vision et de sa perception de certaines choses de la vie spirituelle et religieuse.

L'Emir Abdelkader a échangé d'innombrables correspondances avec les savants et les gouvernements de son époque. Il meurt au mois de radjeb de l'année hégirienne 1300 (1883). Il fut enterré à Damas, près de la tombe du soufi Ibn Arabi qui l'a fortement influencé.

Rapatrié le 5 juillet 1966, l'Emir Abdelkader repose depuis cette date au carré des martyrs, au cimetière d'El Alia, dans son pays natal.

Exposition sur l'Emir Abdelkader : un homme, un destin, un message

«Cette manifestation culturelle met en relief les valeurs humaines universelles pronées par le fondateur de l'Etat algérien moderne», ont souligné les organisateurs.

Plus de vingt panneaux géants comportant des données sur le parcours spirituel et intellectuel de l'Emir sont proposés aux visiteurs de l'exposition initiée par l'Association internationale soufie alawia (AISA-ONG).

Les participants au colloque, dont de nombreux étrangers, ont pris plaisir à découvrir ou revoir les tableaux qui ont sillonné plusieurs pays depuis leur réalisation en 2003 dans le cadre de l'Année de l'Algérie en France.

«L'objectif est de faire connaître la personnalité modèle que fut l'Emir tant au plan de la résistance héroïque qu'il opposa aux forces coloniales françaises que pour ses valeurs humaines», a souligné Setty Si-mon-Khedis, commissaire général de l'exposition et membre de l'AISA-ONG affiliée à l'Association Cheikh el Alawi pour la culture et l'éducation soufie, basée à Mostaganem.

«Fruit de plusieurs années de travail documentaire, l'exposition démontre, au contraire des motifs civilisationnels invoqués par la France coloniale, que l'Algérie au 19e siècle jouissait de ses coutumes, de ses traditions et de sa propre organisation sociale et politique», a expliqué l'algérienne Mme Khedis. «Une multitude d'archives, manuscrits et livres d'époque ont été exploités à l'effet de valoriser cette importante partie de la mémoire nationale en focalisant sur les dimensions héroïque, spirituelle et intellectuelle de l'Emir Abdelkader», a-t-elle indiqué.

Depuis 2003, l'exposition a été traduite dans les langues de tous les pays sillonnés, dont les Etats-Unis, le Canada, la Turquie et le Japon, a rappelé Mme Khedis qui figure aussi parmi les intervenants au colloque avec une conférence intitulée «L'Emir Abdelkader au miroir de l'autre».

Nouvel ouvrage sur «Les pensées de l'Emir Abdelkader» en juin

Un nouvel ouvrage au contenu riche en documents, commentaires et études analytiques sur les Pensées de l'Emir Abdelkader sera édité en juin prochain, a annoncé lundi à Oran le Directeur de la Culture islamique auprès du ministère des Affaires religieuses et Wakfs.

Cette publication, rédigée en langue arabe sous le titre «Tibr el khawatir fi filr el Emir Abdelkader», sera éditée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a précisé Boumediene Bouzid.

«L'ouvrage verra le jour en deux tomes de quelque 700 pages, recueillant les études critiques d'une trentaine de chercheurs algériens», a expliqué ce responsable dans une déclaration à l'APS, en marge d'un colloque international sur l'Emir Abdelkader.

Un livre a été déjà publié par le passé sous le même titre et sur 250 pages, a-t-il rappelé, signifiant que les deux tomes à paraître ne sont pas une réédition mais un nouveau recueil riche en études récentes. Le Directeur de la culture islamique a également fait savoir que son département organisera, le 27 mai prochain, un colloque sur la «communication en religion», dont une partie des travaux est aussi programmée à Constantine.

«Cette rencontre réunira plusieurs chercheurs autour de l'objectif de dégager des recommandations favorisant une communication saine en matière religieuse et ce, à fortiori au temps de l'Internet, des réseaux sociaux et des multiples chaînes satellitaires versées en la matière», a-t-il souligné. Une centaine de chercheurs et de personnalités culturelles participent au colloque international dédié à la dimension spirituelle et intellectuelle de l'Emir Abdelkader, ouvert lundi à Oran, en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Le parcours du fondateur de l'Etat algérien moderne a été mis en exergue lors d'une conférence plénière animée dans ce cadre par M. Bouzid qui a notamment insisté sur les qualités humaines de l'Emir Abdelkader. Plusieurs ateliers figurent au programme de cet événement traitant, entre autres, des thèmes intitulés «La langue, la littérature et la poésie», «Tasawwuf et gnose (Irfan)», «Dialogue avec l'Autre», «Poésie populaire et résistance», et «Discours, argumentation et identité». Le colloque est organisé par l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (UCCLLA) relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

Création prochaine de 14 stations de béton prêt à l'emploi

Par Hayat LAZRI

Quatorze (14) stations de production de béton prêt à l'emploi (BPE), d'une capacité globale annuelle de 3,5 millions de m³, entreront en activité dès fin mai en cours, a indiqué à l'APS le P-dg du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (Gica), Rabah Guessoum.

Ces 14 stations entrent dans le cadre d'un programme de développement prévoyant l'installation de 16 stations de BPE au total pour un investissement de 7,2 milliards de DA.

Les 16 stations comprendront 13 stations fixes pour une production de 230.000 m³/an chacune, et 3 stations mobiles (itinérantes) d'une capacité de 166.400 m³/an chacune.

Sur les 16 stations de BPE, 14 sont en phase de réalisation et seront opérationnelles dès fin mai en cours, alors que les deux autres (1 fixe et 1 mobile), qui seront implantées à l'est et à l'ouest du pays, elles entreront en activité plus tard avec une production de 396.400 m³.

Pour ce qui concerne les 14 stations bientôt opérationnelles, elles se composent de douze (12) stations fixes qui produiront 2,76 millions m³, tandis que leur répartition régionale s'est faite à raison de 5 stations à l'est du pays, 3 au centre et 4 à l'ouest.

Quant aux deux stations mobiles, elles représentent une production de 332.800 m³/an dont l'une sera implantée à l'est et l'autre au centre du pays. La différence entre le béton produit conventionnellement et le BPE est que ce dernier est produit et livré au client sur place. Ce dernier n'a, donc, pas besoin de s'approvisionner en ciment, en granulats et en adjoints et les transporter par camion à benne à béton pour le produire.

Le BPE est ainsi fabriqué dans une station mobile ou fixe et est prêt à être commercialisé, permettant un gain de temps considérable, explique-t-on. M. Guessoum fait savoir que Gica et le groupe public du BTPH Cosider ont convenu de développer ensemble cette filière en suivant les orientations du gouvernement visant à encourager le partenariat public-privé. «Cosider est le plus gros consommateur du BPE sur le marché national, ce qui permettra à Gicad d'assurer un marché pour sa production et de bénéficier de l'expérience capitalisée par Btp Cosider dans ce domaine», avance-t-il.

Séparer l'activité de construction de la fabrication de béton

En fait, la production du BPE dans une station garantit notamment une meilleure qualité en respectant le dosage et le choix du ciment approprié, une exigence qui n'est souvent pas respectée dans les chantiers, constate-t-on.

À ce propos, un dirigeant d'un cabinet d'architecture déplore le fait que des entreprises privées de construction continuent à fabriquer eux-mêmes leur béton sans respecter les normes relatives aux procédés de production de ce matériau stratégique et en l'absence de contrôle. «En Algérie, c'est l'entrepreneur qui fabrique son béton et quand il le fait lui-même, il n'est pas suffisamment contrôlé. Et là, il faut séparer les deux activités d'entrepreneur et de fabrication de béton qui sont différentes», insiste-t-il. Avant de s'engager dans la production du BPE, le groupe Gica a lancé la réalisation de 9 stations de granulats (constitué de 60% de sable concassé et de 40% de gravier) pour une capacité annuelle de 7 millions de tonnes de granulat, un des produits de base pour la fabrication du BPE.

Sur ces 9 unités, 6 (implantées à l'est, à l'ouest et au centre du pays) sont déjà entrées en production pour un volume de 4,4 millions de tonnes/an. Les trois autres stations de concassage, d'une capacité de 2,6 millions tonnes, seront opérationnelles en 2016.

Une station de BPE est une installation de fabrication équipée notamment de concasseurs, de silos de stockage et de malaxeurs pour la production de béton. Une station fixe est située dans une région pour servir ses clients des wilayas avoisinantes, tandis qu'une station mobile, elle est itinérante et est déplacée là où s'expriment des besoins pour des projets ou chantiers afin d'assurer la production du BPE sur place.

IMPORTATIONS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Baisse de 33,2 % au 1^{er} trimestre 2015

Les importations des matériaux de construction ont chuté à 664,75 millions de dollars (usd) durant le premier trimestre 2015, contre 995,1 millions usd à la même période de l'année 2014, soit une baisse de 33,2%, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.



Les quantités importées des principaux matériaux de construction ont aussi reculé en passant de 2,5 millions de tonnes durant les trois premiers mois de 2014 à 2,2 millions de tonnes au 1^{er} trimestre 2015 (-12%), selon les données du Centre national de l'information et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Après avoir augmenté de 6% à 3,65 milliards usd en 2014, les importations des matériaux de construction entament l'année 2015 en empruntant une tendance baissière.

Cette chute de la facture des importations a concerné essentiellement le ciment (-13,73%), le bois (-31,67%), la céramique (-44%) et le fer et l'acier (-46%).

Ainsi, de janvier à mars 2015, la valeur des importations des ciments (ciments portland, alumineux, hydrauliques...) s'est établie à près de 96,63 millions usd contre 112,01 millions usd à la même période de 2014.

Les quantités de ciment importé ont, par contre, connu une légère variation haussière, passant de 1,245 million de tonnes au 1^{er} trimestre 2014 à 1,262 million de tonnes à la même période 2015 (+1,36%). Les importations du bois ont également baissé à 156,76 millions usd (334,432 tonnes) durant les trois pre-

miers mois de 2015, contre 229,42 millions usd (412,368 tonnes) pour la même période de 2014.

Pour le fer et l'acier, les importations ont chuté à 292,66 millions usd (582,651 tonnes) contre 543,48 millions usd (822,849 tonnes). Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont diminué à 12,58 millions usd (14,279 tonnes) contre 22,53 millions usd (16,312 tonnes).

Par contre, le Cnis relève que les importations des articles de robinetterie et d'aluminium ont connu une augmentation.

Les importations des articles de robinetterie ont été évaluées à 91,71 millions usd (5,705 tonnes) au 1^{er} trimestre 2015 contre 81,06 millions usd (6,233 tonnes) à la même période de 2014 (+13,4% en valeur et -8,46% en quantité).

Quant à la facture des importations de l'aluminium, elles est passée de 6,58 millions usd (2,808 tonnes) sur les trois premiers mois de 2014 à près de 14,39 millions usd (5,442 tonnes) à la même période en 2015 (+118,57% en valeur et +93,80% en quantité), soit la plus importante hausse dans la facture des importations des matériaux de construction durant cette période.

En 2014, les importations de l'Algérie

des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

Dans le but de rationaliser les importations dans un contexte de baisse des cours mondiaux de pétrole, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait transmis, en décembre dernier, une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale.

Cette circulaire interdit aux promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

Cette instruction du ministère de l'Habitat, qui ambitionne à réaliser, à court terme, un taux d'intégration de 85% contre 70 % actuellement, ne concerne pas uniquement les promoteurs publics puisque les directeurs de l'habitat aux niveaux des wilayas sont tenus de suivre son exécution dans les projets gérés par des privés.

Elle s'étend également aux équipements publics (écoles, universités, centres de santé...) ainsi qu'aux grands projets tel celui de Djamaa El Djazair (Algier).

CNIC : Nécessité d'une banque de données sur les produits nationaux

La promotion de la production nationale dans le domaine des matériaux de construction nécessite la mise en place d'une banque de données sur les produits et fabricants locaux sur le marché algérien, a indiqué lundi à Alger la directrice général du Centre national de l'ingénierie de la construction (Cnic), Malika Messaoud Nacer.

«Il est nécessaire de mettre en place une véritable banque de données recensant les producteurs nationaux avec une mise à jour continue des informations sur les produits, au profit des opérateurs, maîtres d'ouvrages et prescripteurs», a recommandé Mme Messaoud Nacer lors d'une journée technique organisée en marge de la 18^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2015) qui se tient du 3 au 7 mai.

Cet outil permettra de faire face à l'«invasion» de produits importés plus compétitifs, en absence d'un référentiel «qualité, esthétique et durabilité», explique la première responsable du Cnic, un organisme public chargé de la promotion de techniques de construction industrialisées.

«La qualité intrinsèque du maté-

riaux, entre produits importés souvent peu contrôlés et ceux fabriqués localement, mais aussi la qualité de leur mise en œuvre restent le maillon faible de la politique de la qualité de la construction en Algérie», a-t-elle estimé.

Selon la directrice, l'industrie locale, très peu organisée, continue à avoir pour premier souci la vente de ses produits, qui reste très aléatoire étant confrontée à un système global de gestion de projet n'imposant pas l'application des normes de qualité.

Les cahiers des charges actuels sont insuffisants notamment en termes de rappel des dispositions réglementaires, de prescriptions techniques et de procédure de validation, a-t-elle encore noté. Mme. Messaoud Nacer préconise ainsi le retour à l'intégration «judicieuse» d'une production nationale mieux adaptée au contexte économique et aux enjeux de qualité tout en garantissant le respect des délais, la maîtrise des coûts, mais aussi l'émergence d'une industrie d'appui organisée à travers des PMI et PME.

Elle a également souligné l'importance d'une mise à niveau de la ressource humaine dans ce secteur industriel, de l'introduction de méthodes de

gestion rigoureuses ainsi que la mise en place d'une veille normative et de mécanismes favorisant l'innovation et le développement des produits.

«Devant l'importance des programmes de logements et d'équipements publics, l'étendue du territoire national, les contextes sismique, climatique, géographique et économique, il est indispensable d'adopter une nouvelle stratégie pour la réalisation de ces programmes en les dotant des moyens qui en feront un véritable facteur de développement humain», a-t-elle renchéri. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait transmis, en décembre dernier, une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale, dans l'objectif de rationaliser les importations dans un contexte de baisse des cours mondiaux de pétrole.

Cette circulaire interdit aux promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

APS

DÉBATS AUTOUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, L'Algérie présente à l'Exposition universelle de Milan

Un pavillon «Algérie» a été installé à l'Exposition universelle de Milan (Italie) inauguré vendredi dernier pour six mois de débats et de festivités autour de l'agriculture et de l'alimentation, indique lundi un communiqué du Commissariat général d'Algérie à cette manifestation mondiale.

L'Algérie est présente à l'Expo de Milan dans le cluster bio-méditerranée sur une superficie de 750 m² à travers le thème «valorisation du patrimoine agricole et développement technologique en vue de l'autosuffisance alimentaire». «Cyclorama», principal espace de la superficie dévolue à l'Algérie, à ses trésors, paysages, monuments et gastronomie, accueille une mosaïque romaine authentique «la Nymph Cyanène».

Présente à cette manifestation aux côtés de quelque 140 pays participant à l'événement qui s'étendra jusqu'à fin octobre sur le thème officiel «Nourrir la planète, énergie pour la vie», l'Algérie a saisit l'occasion pour présenter des produits et diffuser des vidéos qui reflètent ses richesses naturelles, son riche hé-



ritage agricole et son développement, ainsi que ses divers paysages et sa diversité culturelle, selon la même source.

Un autre espace baptisé «Rihla» est dédié à la gastronomie algérienne à travers une projection en langue italienne, sous titré en anglais, d'une vidéo mettant en avant toute la symbolique culturelle, dans un esprit de partage et de convivialité où couleurs et lumières, transportent le voyageur vers le restaurant. Cet espace propose des mets emblématiques aux saveurs «envoutantes», «émerveillant» les sens et transportant les fins gourmets au monde d'une excellence culinaire propre à l'Algérie, a-t-on précisé.

Un autre espace est réservé à la promotion culturelle et touristique où l'artisanat traditionnel s'octroie une

grande place. La philatélie, ayant toujours été un moyen de distinction pour l'Algérie, médaillée d'or, d'argent et de bronze aux trois dernières expositions, est au rendez-vous à travers une exposition de l'ensemble des timbres algériens liés à la thématique de l'Expo de Milan, ainsi que ceux émis spécialement à cette occasion. Les relations algéro-italiennes seront également mises à l'honneur.

Un programme «riche et varié» en événements est prévu tout au long de la période de l'exposition et particulièrement à la journée nationale programmée le 8 août 2015, tout comme une multitude de spectacles pour faire découvrir les différents styles de musique et de danse folkloriques algériennes, a-t-on ajouté.

SECTEUR MANUFACTURIER La croissance de la zone euro fléchit légèrement en avril

Le secteur manufacturier de la zone euro a connu un léger fléchissement en avril et la contraction s'est poursuivie en Grèce, a indiqué lundi le cabinet Markit qui publie cet indicateur. Le PMI manufacturier de la zone euro s'est établi à 52,0 en avril contre 52,2 en mars. La première estimation le donnait à 51,9. L'activité progresse lorsque l'indice dépasse les 50 points, tandis qu'elle se replie lorsqu'il est inférieur à ce seuil. En Grèce, l'indice s'est établi à 48,0, moins bien que dans la première estimation (48,4). Il est tombé à 46,5 en Grèce, son plus bas niveau en 22 mois. En Allemagne, l'indice était en avril à 52,1, en baisse, tout comme en Irlande (55,8) et en Espagne (54,2).

Parmi les pays dans lesquels l'étude a été menée, l'Autriche (50,4), l'Italie (53,8) et les Pays-Bas (54,0) ont en revanche connu une accélération de la croissance dans le secteur manufacturier.

Nette contraction de l'activité chinoise en avril selon le HSBC

L'industrie manufacturière chinoise a subi sa plus forte baisse depuis un an au mois d'avril, selon une étude publiée lundi, la faible demande intérieure pesant sur la croissance de la deuxième économie mondiale. L'indice PMI des directeurs d'achats calculé par la banque britannique HSBC pour avril s'est définitivement établi à 48,9, passant sous la barre des 50 et atteignant son plus bas niveau depuis les 48,1 enregistrés en avril l'an dernier. Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction.

Le chiffre d'avril dernier est inférieur à la prévision initiale de HSBC de 49,2 et marque donc un deuxième mois consécutif de contraction de l'activité après les 49,6 du mois de mars.

L'indice, réalisé par le fournisseur de service Markit, analyse l'activité des usines et ateliers chinois et est considéré comme un baromètre de la santé économique du géant asiatique.

«Le secteur manufacturier en Chine a effectué un mauvais départ au deuxième trimestre, avec des commandes reculant au rythme le plus rapide depuis un an dans une production stagnante», a observé dans un communiqué Annabel Fiddes, économiste chez Markit. Vendredi, le gouvernement chinois a publié son chiffre officiel de PMI, établi à 50,4 pour avril, inchangé par rapport à celui de mars et marquant un surajout de l'activité pour la première fois de l'année. Comparé à celui du gouvernement, le PMI de HSBC prend plus en compte les PME et porte sur un échantillon plus réduit.

MARCHÉ DU PÉTROLE Les cours en baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient en baisse lundi en Asie pour la deuxième séance consécutive après la publication de statistiques montrant une forte contraction de la production manufacturière chinoise en avril. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin perdait 27 cents, à 58,88 dollars US dans les échanges électroniques, tandis que le baril de Brent pour livraison en juin également cédait 13 cents à 66,33 dollars. Selon la banque britannique HSBC, l'indice PMI des directeurs d'achats pour avril s'est définitivement établi à 48,9, passant sous la barre des 50 et atteignant son plus bas niveau depuis les 48,1 enregistrés en avril l'an dernier.

Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction. Cet indicateur confirme les difficultés persistantes de la deuxième économie mondiale dont les «fondamentaux continuent de mollir», notait Julian Evans-Pritchard, chargé de la Chine au cabinet Capital Economics. Le PIB du géant asiatique a progressé de 7% au premier trimestre, ralentissant encore après avoir enregistré en 2014, à 7,4%, sa plus faible performance depuis près d'un quart de siècle. Les cours de l'or noir avaient marqué une pause vendredi à New York après avoir grimpé de 25% en un mois, souffrant notamment d'un léger renforcement du dollar en l'absence de nombreux investisseurs marquant la Fête du travail en Europe et en Asie. Le baril de référence à New York avait perdu 48 cents à 59,15 dollars en clôture, le Brent cédant 32 cents à 66,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

APS

MARCHÉS DES CHANGES

Relative stabilité sur le marché européen en l'absence des courtiers londoniens

L'euro reculait légèrement lundi face à un dollar représentant de la vigueur dans un marché calme en l'absence des courtiers londoniens et en attendant la publication en fin de semaine des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis.

La monnaie européenne valait 1,131 dollar en fin de matinée contre 1,1200 dollar vendredi soir. Elle baissait aussi face à la monnaie nippone, à 133,79 yens contre 134,56 yens la veille au soir, tandis que le dollar était quasiment stable face à la devise japonaise, à 120,18 yens, contre 120,14 yens.

Le marché «débute la semaine doucement», remarque un analyste de Natixis.

Le marché britannique est fermé en raison du traditionnel jour férié du premier lundi de mai et «comme c'est le plus réactif sur le marché des devises, cela explique la relative stabilité des changes», explique-t-il.

L'euro est reparti un peu à la baisse surtout sous l'effet du renforcement du dollar, qui continuait à se stabiliser après avoir nettement pâti la semaine dernière d'indicateurs troublants sur la vigueur de l'économie américaine. Les cam-

bistes restaient sur leur garde en attendant la publication vendredi du rapport mensuel sur l'emploi américain. «Un marché du travail solide renforcera certainement le dollar, et inversement, de mauvais chiffres le feront baisser», a indiqué Philips Futures dans une note.

Le dollar avait fortement progressé en mars, dans l'idée d'une hausse dès juin du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed), une action qui rendrait le dollar plus rémunératrice et donc plus attrayant pour les investisseurs.

Depuis, une série de chiffres sur l'économie américaine, jugés décevants, ont rendu cette perspective moins probable, et ont stoppé l'essor du dollar, que certains analystes voyaient en mars sur le chemin de la parité avec l'euro.

De son côté, la livre britannique était quasiment stable face à la monnaie européenne, à 73,90 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,5150 dollar pour une livre.

La devise suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,0455 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9338 franc pour un dollar.

Chine : Le FMI s'apprête à modifier sa position sur le yuan

Après une décennie à le juger «sous évalué», le Fonds monétaire international (FMI) s'apprête à modifier sa position sur le yuan, la devise chinoise, rapporte dimanche le Wall Street Journal (WSJ).

Le quotidien, qui ne cite pas ses sources, affirme que l'institution dirigée par Christine Lagarde devrait mentionner dans ses rapports attendus prochainement sur la Chine que le yuan ou renminbi (nom officiel de la devise chinoise) évolue à sa «juste valeur».

Les Etats-Unis et nombre de pays occidentaux sont toujours estimé que le yuan était nettement sous-évalué pour favoriser les exportations chinoises. Toutefois Washington a souligné récemment les progrès réalisés avec une appréciation de 30% depuis 2010 de la monnaie chinoise.



Cette décision pourrait, estime le journal, couper l'herbe sous le pied du Congrès américain, pressé par des syndicats d'imposer des clauses sanctionnant le dumping monétaire dans

le traité de libre-échange trans-Pacifique (TPP), qui rassemblerait 12 pays, à l'exception notable de la Chine. Le TPP représenterait 40% du PIB mondial.

Opposée à de telles clauses, la Maison Blanche a fait valoir que la politique monétaire américaine pourrait aussi être contestée par ses partenaires, si elle entraîne une variation du dollar que ces pays jugeraient dommageable.

Si cette nouvelle position du FMI se confirmait, Pékin se verrait confortée dans ses ambitions de développer l'usage du yuan à l'étranger.

Le gouvernement chinois souhaite notamment que le renminbi soit intégré parmi les monnaies de réserve du FMI même si sa convertibilité et ses marges de fluctuation restent encore extrêmement contrôlées, selon les experts.

BILAN DES INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE **19 846 appels de secours**

Durant la période du 26 avril au 02 Mai 2015. Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 19 846 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Concernant le secours à personnes, 11 178 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1455 blessés traités par nos secours médicalisés, 9452 évacuations sanitaires.

2774 Interventions effectuées suite à 1527 accidents de la circulation ayant causé le décès de 42 personnes et 1694 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Ghardaïa avec 06 personnes décédées et 13 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 15 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 1233 interventions pour procéder à l'extinction de 871 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4661 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4149 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

• **42 morts et 1 694 blessés en une semaine**

Quarante-deux (42) personnes sont mortes et 1.694 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 26 avril au 2 mai à travers le territoire national, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ghardaïa avec 6 personnes décédées et 13 autres blessées, suite à 15 accidents de la circulation.

Par ailleurs, 1.233 interventions ont été effectuées par les services de secours de la Protection pour l'extinction de 871 incendies urbains, industriels et incendies divers.

• **1 mort et 23 blessés à Tamanrasset**

Une personne est décédée et 23 ont été blessées suite au renversement d'un autocar survenu lundi près de Tamanrasset, apprend-on auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit à la rentrée de la ville de Tamanrasset lorsque un autocar de transport de voyageurs venant de Ghardaïa s'est renversé, causant la mort sur place d'un jeune âgé d'une trentaine d'années parmi les passagers alors que 23 autres ont été blessés à différents degrés, a indiqué le chef de l'unité principale de l'intervention de la protection civile, le commandant Hamdani Mohamed.

La dépouille mortelle de la victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Tamanrasset où ont été également évacués les blessés, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

APS

ALGER **15 ans de réclusion pour meurtre**

Le procès de Nabil, se tient au tribunal criminel de Sidi M'hamed près la cour d'Alger, où il sera jugé pour homicide volontaire sur la personne de son voisin. En ce jour fatidique, vers 17h, un drame des plus mémorables a secoué de nombreux témoins en cette journée de 19 mars 2013 ; une dispute entre deux voisins, l'un deux tire un couteau et le plante dans le ventre de la victime avant de prendre la fuite, l'abandonnant dans une mare de sang.

A.Ferrag

Les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de Nabil qui a comparu, devant le tribunal criminel d'Alger où il devait répondre du délit retenu contre lui, à savoir homicide volontaire sur la personne de Karim.

Interrogé par le président de la cour, ce dernier maintiendra toujours



ses premières déclarations en précisant qu'il n'avait nullement l'intention de tuer.

L'avocat de la partie civile, à qualifié de « graves » les faits retenus contre l'accusé et dans une brève plaidoirie, mis en évidence la mère de la victime, blessée au plus profond d'elle-même, « je pense que la justice saura être en mesure de lui infliger la peine qui s'impose ». L'avocat de la défense insistant sur

le fait que son client n'avait à aucun moment l'intention réelle de tuer son voisin « si mon client avait l'intention de tuer, il l'aurait fait en l'absence des témoins » et sollicite la cour à prendre en considération les circonstances atténuantes au profit de Nabil qui n'a aucun antécédent judiciaire. Quant au verdict final après les délibérations, il fut de 15 ans de réclusion criminelle.

ORAN : **570 tonnes de riz saisies pour fausse déclaration douanière**

Plus de 570 tonnes de riz ont été saisies récemment à Oran pour cause d'une fausse déclaration douanière concernant la valeur de la marchandise par l'importateur, a-t-on appris, lundi, de la direction régionale des douanes d'Oran.

La saisie de cette marchandise importée de Thaïlande a été effectuée au niveau du Port sec d'Es-Senia par

les éléments de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur inspecteurs qui ont décelé une surfacturation de la marchandise par rapport à sa valeur réelle, a précisé la responsable de la sous-direction de la communication et de l'informatique.

L'importateur avait déclaré avoir acquis ce riz pour la somme de 697 USD la tonne alors

que sur les marchés mondiaux cette denrée alimentaire est cédée pour le prix de 396 USD la tonne. Selon la même source, il s'agit d'une infraction à la législation des changes et au mouvement des capitaux.

Les enquêteurs de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur ont estimé ces transferts illégaux à près de 64,5 millions DA.

FUITE DE GAZ À BÉNI AZIZ (SÉTIF) **Décès de 3 membres d'une même famille**



Trois membres d'une même famille ont trouvé la mort dimanche à la suite de l'inhalation du monoxyde de carbone dégagé par un chauffage, à Béni Aziz (Est de Sétif), a indiqué

que la Protection civile. Les victimes de ce drame sont, le père (28 ans), la mère (27 ans) et leur fille de 5 ans, a précisé le sous-lieutenant Rafik Talhi, qui a indiqué que la protection est intervenue vers 7h15 dans le logement de fonction où réside cette famille, dans l'enceinte de la station services, à l'entrée de la ville.

La fillette avait été évacuée par des voisins à l'hôpital de la ville où elle est morte alors que ses parents avaient rendu l'âme à la maison, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Exercice de simulation d'un accident ferroviaire à Alger

Un exercice de simulation d'un accident ferroviaire sera effectué mardi après-midi à Alger, indique lundi la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) dans un communiqué.

En collaboration avec la protection civile, la Sntf prévoit de simuler un accident entre un train de marchandises, chargé de carburants, et un bus de transport de voyageurs, selon la même source.

Cet exercice de deux heures, entre 13h et 15h, aura lieu à un passage à niveau à Oued El Karma, dans la commune de Gué de Constantine, précise le communiqué de la Sntf.

Près de 10.000 employés ont été pris en charge, en 2014, par le service de médecine du travail du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou a indiqué lundi le directeur de l'établissement hospitalier. « Quelque 9.899 employés, représentant 45% de l'effectif des 975 entreprises conventionnées avec le CHU de Tizi-Ouzou, au nombre global de 17 831, ont été pris en charge des risques et maladies professionnelles », a souligné Abbas Ziri, dans son intervention, à l'occasion d'une rencontre de sensibilisation sur la médecine du travail.

Il a plaidé, dans ce sens, pour un meilleur effort de sensibilisation, en 2015, en direction des entreprises, en vue du relèvement de ce taux, particulièrement au vu du nombre des accidents de travail (105) enregistrés en 2014. Selon D' Ziri, le service de médecine de travail du CHU de Tizi-Ouzou, dont l'encadrement est assuré par 22 spécialistes et paramédicaux, assure depuis l'année 2000, un suivi médical pour de nombreuses maladies professionnelles, dont l'hypertension, la myopie, l'anémie, le diabète, la tuberculose, et les allergies cutanées. Les femmes enceintes et les malades chroniques bénéficient de mesures de contrôle spéciales. Le responsable a signalé 56 cas de maladies transmissibles par le sang, dans des milieux professionnels dits à risques (dont laboratoires d'analyses etc), expliquant ces cas par le non respect

des règles de prévention en la matière. Il a, aussi, fait part d'une action en cours en vue d'assurer un meilleur cadre de travail aux employés du service de médecine de travail, qui sera renforcé, à l'occasion, par de nouveaux moyens matériels.

TRAVERSÉES CLANDESTINES EN MÉDITERRANÉE Consultations UE-Australie sur les bateaux de migrants

Les Européens ont pris langue avec les Australiens au sujet de leur politique migratoire consistant à refouler tous les bateaux de réfugiés arrivant sur leurs rivages, a affirmé lundi le Premier ministre australien Tony Abbott.



Des centaines de migrants, essentiellement africains mais aussi pour beaucoup syriens, partis pour la plupart de Libye où le chaos laisse les mains libres aux passeurs, arrivent chaque jour sur les côtes italiennes.

L'Union européenne (UE) a décidé de renforcer sa présence en mer à la suite d'une série de naufrages ayant fait plus de 1.200 morts en avril, sans pour autant tarir l'afflux d'embarcations. Dix migrants ont ainsi été retrouvés morts dimanche en Méditerranée pendant un week-end qui a vu plus de 5.800 personnes secourues.

Le mois dernier, Tony Abbott avait fait la leçon aux Européens, estimant que seul le refoulement systématique des bateaux était efficace. Lundi, il a laissé entendre que les Européens s'étaient finalement résignés à l'entendre. «D'après ce que je sais, il y a eu des contacts officiels

entre les Australiens et les Européens», a déclaré le dirigeant conservateur.

Peu après son arrivée au pouvoir en septembre 2013, le gouvernement conservateur de Tony Abbott a lancé avec l'aide de l'armée l'opération «Frontières souveraines» pour décourager les réfugiés d'arriver par la mer.

Les arrivées étaient quasi quotidiennes et 1.200 réfugiés avaient péri sous le précédent gouvernement travailliste alors que selon la droite aucun migrant n'est mort en mer en près de 18 mois.

Cette politique comporte deux volets. Les bâtiments de la marine interceptent les bateaux transportant des migrants et les renvoient vers leur point de transit, souvent l'Indonésie.

Les demandeurs d'asile qui arrivent par bateau en Australie sont placés dans des camps de rétention sur l'île de Manus, en Papouasie-Nouvelle Guinée, ou

sur l'île de Nauru, dans l'océan Pacifique. Même si leur demande d'asile est considérée comme légitime après instruction de leur dossier, Canberra ne les autorise pas à s'installer en Australie. La seule option qui s'offre à eux est le retour dans leur pays, la vie dans les camps de rétention dans les îles ou au Cambodge, pays pauvre avec lequel l'Australie a conclu un accord.

«Il ya évidemment des leçons à tirer de l'opération Frontières souveraines quant à ce qu'il convient de faire (...) pour nos concitoyens mais aussi pour ces pauvres gens dupés (par les passeurs) qui pour toutes sortes de raisons désirent une vie meilleure mais très souvent finissent par trouver la mort en succombant aux sirènes des trafiquants d'êtres humains», a détaillé M. Abbott. «En refoulant les bateaux, nous avons refoulé la mort», a-t-il ajouté.

Nouvelle-Zélande: Un séisme de magnitude 6,0 secoue un centre du tourisme de l'île du Sud

Les stations touristiques de ski de Queenstown et Wanaka en Nouvelle-Zélande ont été frappées lundi par un séisme de magnitude 6,0.

Aucune victime n'a été signalée après le séisme, qui s'est produit à 14h29 heure locale, avec un épicentre à 30 km au nord-ouest de la ville touristique de Wanaka, dans l'île du Sud, et à une profondeur de 5 km. L'agence gouvernementale de surveillance de séismes GeoNet a évalué que l'intensité du séisme avait été sévère.

Une réplique modérée de magnitude 3,5 a eu lieu au même endroit à peine huit minutes plus tard. Radio New Zealand a rapporté qu'aucun dégât n'a été signalé et que des témoins ont indiqué que le tremblement de terre a duré plus de 15 secondes.

GRÈCE 2 morts, 21 blessés lors d'affrontements dans une prison près d'Athènes



Deux détenus sont morts, et au moins 21 autres ont été blessés dimanche soir lors d'affrontements entre prisonniers dans une prison près d'Athènes, a indiqué le ministère de la Justice. Selon une source proche de l'enquête, alors que la situation était tendue depuis le début d'après-midi, deux groupes de prisonniers de nationalités différentes, notamment albanais et pakistanaise, se sont affrontés avec des

armes improvisées dans la prison de Korydallos (ouest d'Athènes) pour une raison inconnue, vers 20h00 (17h00 GMT), au moment de regagner leurs cellules après le dîner.

Huit des blessés sont dans un état grave, selon la même source, tandis que de nombreuses ambulances étaient visibles devant la prison. Dans la soirée, les surveillants tentaient de faire réintégrer leurs cellules aux détenus, en procédant à des fouilles à corps.

La prison de Korydallos est réputée pour être surpeuplée. Elle héberge des prisonniers très différents, délinquants ordinaires, anarchistes, politiciens véreux... Elle accueille aussi parfois des procès à consistance politique, comme celui de plusieurs dizaines de membres, dont les dirigeants, du parti néo-nazi Aube dorée, qui doit reprendre à partir de jeudi.

Népal: Le bilan du séisme grimpe à 7365 morts

Le bilan du séisme du 25 avril a grimpé à 7365 morts et 14366 blessés, selon les statistiques publiées lundi par le ministère népalais de l'Intérieur.

Un précédent bilan avait fait état de 7.040 morts et 14.000 blessés.

D'après les chiffres publiés par l'ONU, quelque 600.000 maisons à travers le pays ont été endommagées par ce puissant séisme. Huit millions de Népalais ont été touchés par la catastrophe, dont au moins deux millions ont besoin de tentes, d'eau, de nourriture et de médicaments.

Le pays compte quelque 28 millions d'habitants. L'ONU et d'autres organisations internationales ont appelé à collecter 415 millions de dollars pour fournir des biens de première nécessité aux sinistrés.

57 morts étrangers et 109 disparus dans le séisme

Plus de 50 ressortissants étrangers sont morts dans le

puissant séisme ont indiqué lundi les autorités népalaises.

Selon le Centre d'information touristique du ministère du Tourisme népalais, 57 touristes étrangers sont morts, dont 32 hommes et 25 femmes. Ces étrangers ont été tués dans le camp de base du Mont Everest ainsi que dans les régions de Khumbu et Langtang, entre autres.

«Ce chiffre pourrait être différent de ceux annoncés par les ambassades selon leur propres informations, mais nos données se fondent sur les décès signalés à la Police de tourisme du Népal», a indiqué Sarad Pradhan, consultant médiatique du Conseil du tourisme du Népal.

Environ 52 ressortissants étrangers ont été blessés dans le séisme et 109 autres sont toujours portés disparus.

«Le bilan pourrait s'alourdir à mesure que nous collectons de nouvelles informations», a ajouté M. Pradhan.

ALLEMAGNE Nouvelle grève dans les chemins de fer

Le syndicat allemand des conducteurs de trains GDL a lancé dimanche un appel à la grève qui couvre toute la semaine prochaine pour faire valoir ses revendications salariales. Le mouvement débutera lundi à 15h00 (03h00 GMT) dans le transport de marchandises et le lendemain à 02h00 dans celui des voyageurs pour s'achever dans les deux cas dimanche à 09h00,

précise le syndicat. GDL, qui représente un dixième des 200 000 employés de la Deutsche Bahn DBNUL, réclame une hausse de 5% des salaires et une réduction du temps de travail hebdomadaire de 39 à 37 heures. Il veut en outre le droit de négocier au nom d'autres catégories d'employés. Plusieurs grèves organisées pour les mêmes raisons ont déjà affecté le trafic ferroviaire l'an dernier et en avril.

CHINE 6 morts dans un accident de la route dans l'est de pays



Six personnes ont été tuées lundi matin à la suite d'une collision de leur voiture contre un camion qui s'est renversé sur une autoroute, dans l'est de la Chine, ont indiqué les autorités locales.

L'accident s'est produit alors que le camion s'est renversé à proximité de la ville de Leping dans la province chinoise du Jiangxi, tuant les passagers de la voiture, selon

le gouvernement de la ville, cité par l'agence Chine nouvelle.

Selon la même source, au moins 40 personnes ont été tuées dans des accidents de la route à travers le pays pendant les vacances du 1^{er} mai qui ont duré trois jours, en raison du nombre croissant de voitures utilisées pour se rendre sur leur lieu de vacances.

APS

LUNETTES DE SOLEIL 4 CONSEILS POUR BIEN LES CHOISIR

En été, les lunettes de soleil sont indispensables pour préserver votre capital vue. Les conseils du Dr Lalanne, ophtalmologue, pour ne pas les choisir à la légère.

Evitez le coup de soleil de l'œil

Les effets néfastes du soleil sont connus depuis l'Antiquité. On sait aujourd'hui que ses feux n'épargnent aucune structure de l'œil. Au niveau des paupières, comme de la conjonctive (membrane) ou de la cornée (partie dure et transparente), une exposition prolongée peut provoquer des «coups de soleil».

Ceux-ci se manifestent par une brûlure des paupières avec inflammation de la conjonctive (conjunctivite) ou de la cornée (kératite). En cas d'exposition à un rayonnement très intense, en altitude notamment, le risque de brûlure est maximal : c'est l'ophtalmie des neiges, très douloreuse, qui oblige à rester dans le noir plusieurs jours.

Pensez déjà à la cataracte

Sur les structures internes de l'œil, le cristallin et la rétine, l'exposition au soleil a des effets à plus long terme. Pour Cécile Delcourt, chercheur à l'Inserm, l'action des UV sur le cristallin est prouvée : c'est la cataracte (opacification progressive), plus rapide quand on vit dans une zone très ensoleillée.

On sait aussi que le fait de regarder directement le soleil endommage la rétine. Mais on n'a pas retrouvé de lien étroit entre la lumière et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Toutefois, une étude américaine suggère que ce risque est accru en

cas d'expositions intenses, surtout dans l'enfance. Quant au rôle des UV dans le glaucome, on ne le connaît pas...

Pour en savoir plus, l'équipe Inserm de Bordeaux a démarré une étude sur les facteurs augmentant le risque de cataracte, de DMLA et de glaucome. En attendant, protégez vos yeux !

D'autant qu'à long terme les brûlures oculaires peuvent augmenter le risque de cancer.

Lunettes de soleil : quels verres choisir ?

Les verres de vos lunettes de soleil doivent impérativement filtrer 100 % des UV tout en laissant passer assez de lumière pour ne pas trop perturber la vision. Oubliez donc les lunettes gadgets achetées à la sauvette.

Surtout pour les enfants ! Si elles ne filtrent pas tout, mieux vaut ne pas en mettre, car les pupilles se dilatent derrière des verres foncés. Résultat : les rayons nocifs arrivent en plus grand nombre directement sur la rétine, où ils peuvent alors créer des lésions irréversibles.

Et la couleur ?

La couleur des verres dépend de la situation et d'un éventuel défaut de réfraction. Le Dr Lalanne conseille plutôt des verres marron aux myopes et des verres verts aux hypermétropes.

Mais le gris convient à tout le monde, car il respecte la vision des couleurs. Il est recommandé à ceux qui font du golf, du vélo ou de



la course à pied. Enfin, le jaune donne une bonne perception des profondeurs et renforce les contrastes.

Lunettes de soleil : quelle protection UV ?

Si la qualité de filtration des UV n'est pas mentionnée, méfiez-vous. Vérifiez d'abord que le sigle CE soit indiqué. Ce standard européen de protection UV garantit que les lunettes ne laisseront pas passer plus de 5% des UVB. Préférez ensuite une paire de lunettes qui affiche clairement dans quelle catégorie elle se place :

- Catégorie 0 : ces verres absorbent jusqu'à 20 % de la lumière. En hiver seulement.

- Catégorie 1 : ils arrêtent entre 20 et 57 % de la lumière. À porter par temps gris.

- Catégorie 2 : ils absorbent entre 57 et 82 % de la lumière. Par temps ensoleillé en ville.

- Catégorie 3 : ils filtrent entre 82 et 92 % de la luminosité solaire. Le choix idéal en été.

- Catégorie 4 : ces verres ne sont pas adaptés à la conduite automobile, car ils absorbent entre 92 et 97 % de la lumière. À porter en cas de luminosité exceptionnelle

(mer, montagne).

Et la monture ?

« Elle doit être suffisamment grande afin de bien couvrir les yeux et les paupières tout en enveloppant les côtés », explique le Dr Marie-Christine Lalanne, ophtalmologue. Pour cela, préférez les branches larges ou les formes bien galbées qui sont à la mode cette année. L'avantage : elles empêchent le passage des rayons sur les côtés et au-dessus mais aussi en dessous en cas de forte réverbération, fréquente à la montagne comme à la mer.

YEUX : CONNAISSEZ-VOUS LEURS 4 ENNEMIS CACHÉS ?

LE TABAC

Acroléine, toluène, acide cyanhydrique sont trois des substances que l'on trouve dans les cigarettes. Ce sont surtout trois substances particulièrement irritantes (l'acroléine fut longtemps utilisée dans le gaz lacrymogène) qui favorisent l'apparition de trois maladies oculaires : la cataracte, la DMLA et la dégénérescence du nerf optique.

LE SUCRE

Votre médecin vous a peut-être déjà expliqué que le diabète peut provoquer de très sérieux troubles oculaires, mais on ignore souvent que, sans être diabétique, avoir un peu trop de sucre dans le sang (ce qui peut arriver si vous êtes ce qu'on appelle un «bec sucré») peut, à la longue, entraîner des lésions des cellules oculaires.

LE STRESS

Oui, vos yeux aussi peuvent souffrir du stress... voire d'un burn out ! Si vous travaillez à longueur de journée sur écran sans faire de pauses régulières et, qu'en plus, vous passez votre temps libre à surfer sur internet à la recherche de la fabuleuse petite robe noire ou des derniers potins people, vous demandez à vos yeux de traiter un nombre d'information susceptibles de provoquer une grande fatigue.

LE SOLEIL

Si l'on pense à protéger les yeux de nos enfants derrière des lunettes de soleil, on oublie bien souvent que nos rétines à nous sont également sensibles aux ultraviolets, et plus particulièrement aux UVA. Pour résumer : Vous risquez d'attraper (sur le moment) un coup de soleil de l'œil, mais en plus vous risquez de développer une cataracte ou une DMLA précoce.

OPTIQUE : DES VERRES DE LUNETTES QUI SE TEINTENT INSTANTANÉMENT



Des chercheurs américains viennent de mettre au point un prototype de lunettes dont les verres se teintent très rapidement pour lutter contre les éblouissements.

Finis les verres « transition » qui mettent plus d'une minute à changer de teinte alors que vous rentrez à l'intérieur après une sortie au soleil. Finie aussi la nécessité de garder ses lunettes de soleil sous le coude en balade au cas où une éclaircie se profile.

Des chercheurs du Georgia Institute of Technology (Atlanta, Etats-Unis) ont créé des verres de lunette qui se colorent rapidement en fonction de la luminosité ainsi qu'au bon vouloir de leur porteur.

Cette fois-ci, les verres « réagissent » au quart de tour, pour éviter l'éblouissement qui survient lorsque la luminosité change brusquement. Le prototype est d'autant plus intéressant que ces changements d'intensité interviennent souvent dans des situations potentiellement dangereuses : en voiture ou sur une piste de ski par exemple. Dans ce dernier cas, les verres seront tout à fait capables de filtrer la lumière refléchie par la neige, comme dans le cas de lunettes de soleil classiques.

Et si toutefois la teinte ne plait pas au porteur de lunettes, celui-ci pourra la corriger et l'adapter à sa propre sensibilité grâce à un interrupteur.

Vers une production à grande échelle

Les verres en question sont composés d'une lentille capable de changer de teinte en quelques secondes, en fonction de la luminosité mais aussi grâce à une minuscule décharge électrique contrôlée par le porteur de lunettes.

La lentille est composée d'un mélange de quatre polymères (de grosses molécules constituant une classe de matériaux) de couleur jaune, cyan, orange et bleu, qui s'agencent d'une certaine façon en fonction d'un influx électrique.

D'après l'équipe de recherche, le procédé technique est assez simple et facile à répliquer. Il pourra donc être rapidement reproduit à grande échelle pour une future commercialisation. Les travaux de l'équipe ont été publiés le 9 janvier dernier dans la revue scientifique American Chemical Society Applied Materials & Interfaces. En clin d'œil au best-seller érotique Cinquante nuances de Grey, l'étude a été intitulée « Four Shades of Brown » : quatre nuances de brun.

AU PRINTEMPS, AUSSI, ELLES SONT IMPORTANTES

A l'heure des week-ends prolongés du mois de mai, nombre de Français s'offrent une parenthèse ensoleillée. Pourtant, les lunettes de soleil ne font pas forcément partie de leurs valises, alors même que cette période printanière est aussi dangereuse pour les yeux que la période estivale. L'Association nationale pour l'amélioration de la vue rappelle les bonnes pratiques à adopter.

Si 9 Français sur 10 s'affichent avec des lunettes solaires à la plage en été, seuls 61% d'entre eux pensent à les porter en ville par temps ensoleillé et 56% pour faire du sport. Ces chiffres, qui émanent du Baromètre 2014 Opinion-Way commandité par l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (AsnaV), mettent en lumière les idées reçues en matière de soleil.

En effet, si l'été est synonyme de soleil dangereux à la montagne comme à la mer, le printemps aussi doit amener à porter des lunettes de soleil lorsque la météo est favorable. Au mois de mai, le soleil poursuit son ascension dans le ciel, jusqu'au 21 juin (jour le plus long de l'année) où il est au plus haut. Ce solstice d'été correspond au jour où l'hémisphère nord est le plus exposé aux rayons UV.

Au vu de ces données, l'AsnaV réitère donc ses recommandations en termes de protection solaire : « par temps dégagé ou par ciel couvert, le soleil est toujours aussi nocif pour les yeux, d'où l'importance de s'en prémunir. En effet, la couche nuageuse ne filtre pas les rayons UV et infrarouges, invisibles et indolores pour tous ! », peut-on lire dans un communiqué du 14 avril dernier. « Dès à présent, il faut penser à porter des lunettes de soleil de bonne qualité pour préserver sa vue », conseille ainsi l'association.

Les enfants particulièrement fragiles

Parce que leur développement de l'œil n'est pas encore terminé, les enfants sont particulièrement exposés aux dangers du soleil sur leur vue. Ce sont donc les premiers concernés par le port de lunettes de soleil. L'œil se construit jusqu'à l'âge de 12 ans environ. Avant cette date, le cristallin est encore très perméable à la lumière et laisse passer une partie des UV. On estime qu'avant 1 an, 90% des UVA et 50% des UVB parviennent à la rétine. Et vers l'âge de 12 ans, 60% des UVA et 25% des UVB parviennent encore à l'atteindre, d'où l'importance d'une protection adaptée.



À l'âge adulte, si nos yeux arrivent mieux à se défendre des UV, une protection adaptée permet de conserver au maximum son capital vue et de retarder l'apparition de problèmes oculaires. L'Association nationale d'amélioration de la vue rappelle que l'exposition sans protection (ou avec une protection insuffisante) peut entraîner des conséquences sur la

vue à court et à long terme : brûlure de la cornée, dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA, cataracte précoce.... Mieux vaut donc habituer les plus jeunes à porter des lunettes de soleil même en ville, quitte à passer pour un crâneur.

Désormais il n'y a plus qu'à espérer que la météo nous pousse elle-aussi à sortir nos lunettes de soleil des placards !

SOLEIL: PROTÉGEZ LES YEUX DE VOTRE BÉBÉ

De 0 à 10 ans, les rayons UV sont particulièrement dangereux pour votre enfant. Nos conseils pour protéger ses prunelles des méfaits du soleil.

bébé ne doit jamais être exposé directement au soleil mais toujours protégé sous un abri.

importants que sur la plage, la neige reflétant 85% des rayons ultraviolets.

UV : des conséquences à long terme

Une mauvaise protection des yeux aux rayons UV peuvent avoir des conséquences dramatiques à court terme telles que des brûlures de la rétine. Mais négliger de protéger ses yeux entraîne aussi des effets catastrophiques à long terme. Parmi eux, la cataracte qui, pour être traitée, nécessite une intervention chirurgicale. Elle correspond à une opacification de tout ou partie du cristallin qui entraîne une baisse de l'acuité visuelle en générale bilatérale, à peu près symétrique, d'évolution lente et une gêne à lumière. Elle peut déboucher sur une cécité totale. Mal protéger votre enfant des rayons UV dès son plus jeune âge signifie augmenter les risques de développement d'une cataracte à l'âge adulte.

UV : un danger redoutable

L'arrivée de l'été, des vacances et des journées à la plage vous demande de prendre encore plus de précautions pour protéger votre enfant, en particulier contre les rayons UV.

A la mer comme à la montagne, les rayons du soleil sont une véritable menace pour votre bébé s'il n'est pas correctement protégé, tant ses yeux sont sensibles aux rayons UV. En effet, avant l'âge de 10-12 ans, le cristallin de l'œil d'un enfant ne filtre que très peu les UV. 90 % des UVA et plus de 50 % des UVB parviennent à la rétine des enfants de moins de 1 an.

C'est seulement après 20 ans que ces quantités d'UV diminuent, arrêtées par le cristallin. Si vous partez à la montagne, il faut être encore plus vigilant car contrairement à ce que l'on pourrait croire, les effets nocifs du soleil y sont beaucoup plus

Lunettes de soleil: quelles verres choisir?

Les lunettes de soleil de bébé ne doivent pas être choisies à la légère, priviliez la protection à l'esthétique et évitez les produits du type lunettes-jouets.

Pour les enfants de 3 mois à 10 ans, il existe des lunettes de soleil spéciales adaptées à leurs besoins. Pour s'assurer de la qualité de la protection de la paire de lunettes que vous achetez, vérifiez que les critères suivants sont remplis:

- Classement "luminosité" de 4/4.
- Garantie « protection UV normalisée » pour UVA et UVB.
- Branches de lunette de soleil souples.
- Tenue adaptée sur la base du nez et derrière les oreilles.
- Cordon élastique de maintien.
- Supplément de coque en cuir pour protéger l'œil sur les côtés
- Mention de la norme "CE".
- Enfin, faites attention. L'aspect



teinté des verres ne garantit en rien la qualité de la protection: les lunettes de soleil à verres teintés mais sans filtre UV sont plus nocives que l'absence de protection. En effet, en diminuant l'éblouissement et donc la contraction réflexe de la pupille, un verre non filtrant va laisser passer plus d'UV.

16^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN : Musique, théâtre pour enfants et photographie dans cinq villes algériennes

Le 16^e Festival culturel européen se tiendra dans cinq villes algériennes et proposera des concerts de musique moderne et folklorique européennes, des pièces de théâtre ainsi que deux expositions de photographies sur les thèmes du voisinage et du patrimoine algérien, ont indiqué lundi les organisateurs.

Dix-sept pays de la délégation européenne prendront part à cette manifestation annuelle, réduite pour cette édition à deux semaines au lieu d'un mois (10-25 mai) et prévue à Alger, Constantine, Béjaïa, Tlemcen, Oran et Tiaret, selon le programme présenté lors d'un point de presse.

Placé sous le thème de l'« interculturalité », le festival s'ouvrira avec un spectacle du groupe « HK et les déserteurs » (se produisant sous la bannière européenne) qui mêle chanson française à texte et musique chahabi.

Ce mélange des cultures sera aussi à l'honneur les 19 et 20 mai, respectivement à Alger et à Béjaïa, lors d'un concert de l'artiste finlandaise Stina, connue en Algérie (à travers les réseaux sociaux) grâce à ses reprises de standards de la musique kabyle.

Les musiques folkloriques européennes, très présentes depuis les premières éditions du festival, seront représentées lors de concerts d'artistes de Grèce, d'Espagne, de Hongrie de Pologne et du Portugal.

Des pays comme la Belgique et la Croatie ont choisi de programmer de la musique classique pour leur participation au festival, alors que d'autres (République tchèque, Pays-Bas et Italie) sont privilégiés des genres plus modernes comme le jazz.

Le théâtre, un art récemment introduit dans la programmation du festival, sera pour cette édition orienté vers le jeune public à travers deux représentations organisées par l'Allemagne et l'Autriche à Alger, Constantine et Tiaret. La photographie est présente pour la première fois dans ce festival à travers les exposition « Voisinage de l'Europe » et « Constantine : Regards croisés, patrimoine et culture ». Fruit d'une résidence pour photographes algériens et européens organisée en novembre 2014 dans la capitale de l'est, cette dernière exposition sera présentée du 13 mai au 30 juin au Palais du Bey qui abrite une partie des activités de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe. Constituant une occasion de découvrir des musiciens et artistes talentueux du vieux continent, le Festival culturel européen est depuis 2000 un rendez-vous très attendu par le public. Pour la cinquième année consécutive, la programmation du festival est présentée dans d'autres villes que la capitale algérienne.

LE TOMBEAU DE MASSINISSA Témoin muet de l'épopée de l'unificateur de la Numidie

Véritable curiosité suscitant le plus grand intérêt de par son architecture et son état de conservation, le tombeau du roi berbère Massinissa reste le témoin muet de l'épopée de l'unificateur de la Numidie.



L'environnement de ce mausolée trônant sur une colline à proximité d'El Khroub (16 km à l'est de Constantine), a été entièrement réaménagé en prévision de la manifestation « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe ». Situé à l'intersection des voies qui reliaient Cirta, la capitale Numide, à Théveste (Tébessa), à Calama (Guelma) et à Sétif (Sétif), le tombeau du grand Aguellid (roi berbère) reste le témoin muet de l'épopée de l'unificateur de la Numidie.

Érigé pour immortaliser le rude et valeureux guerrier, le souverain passionné d'arts et de littérature, le tombeau de Massinissa continue de perpétuer l'histoire du fin stratège qui évra, tout au long de son règne, à développer une civilisation berbère autonome.

Une curiosité architecturale

Comparé à Imedghassen, le plus ancien mausolée numide d'Afrique du Nord, situé dans la wilaya de Batna, ou au tombeau commémoratif du roi Syphax, dans l'antique cité numide Siga, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, tous deux sous forme d'un socle cylindrique couronné d'une toiture conique en pierre et de colonnes décoratives, le tombeau de Massinissa, en pierres taillées, est d'une forme cubique à sa base, avec deux boucliers symbolisant le rang de l'Aguellid.

Selon un document du musée national Cirta, les explorations engagées par des archéologues et des chercheurs français, entre 1915 et 1916, évoquent la probabilité que les pierres du mausolée étaient de style mixte gréco-punique, importées à Cirta par des ouvriers grecs et carthaginois

qui furent employés par les rois de Numide, principalement Massinissa et son fils ainé Micipsa (II^e et II^e siècles avant J.-C.). Les premières fouilles ont révélé que le tombeau de Massinissa renferme un caveau de 2 m sur 1 m orienté du nord-est au sud-ouest. De 1,12 m de profondeur, ce caveau établi au-dessus de l'assise des fondations, était couvert de dalles de 40 cm d'épaisseur, encadrées de pierres de taille. Le fond n'était dallé que sur l'angle Nord-Ouest. Le caveau, où repose la dépouille mortelle du roi Numide Massinissa, qui régna pendant 60 ans, n'a aucune communication avec l'extérieur, spécifiant les premières fouilles. Les archéologues français ont dû, à l'époque, le démanteler pour pouvoir y accéder. La chambre funéraire renfermait des ossements ainsi que trois urnes intactes et des débris de plusieurs autres ainsi que divers autres objets oxydés et en morceaux, dont des armes, un casque, une tunique, des fers de lance et des javelots. Le niveau supérieur du tombeau, composé de colonnes, de fûts de colonnes, de chapiteaux et de fausses portes, n'a pas résisté aux tempêtes du temps.

Ces objets, catalogués, sont entreposés dans le périmètre à même le sol, en prévision d'une reconstitution.

Massinissa, « de maître des cités »

Tactique militaire de haute valeur, fin diplomate, Massinissa, fils du roi Gafa, parvint à changer le cours de l'Histoire quand deux nations (Rome et Carthage) se disputèrent la maîtrise du monde, affirment les historiens. Guerrier valeureux,

l'Aguellid reconquit son royaume et annexa celui de ses ennemis. En peu de temps, il occupa soixante-dix villes et forts, et fédéra ainsi la quasi-totalité de l'Afrique du Nord en un Etat organisé et souverain.

Pendant près de soixante ans, période de règne de Massinissa, le monarque œuvra à sédentariser les amazighs en développant chez eux l'agriculture, ce qui les attacha à la terre. Il développa les échanges commerciaux dans tout le bassin méditerranéen, et la Numidie devint une puissance commerciale de premier ordre, protégée par une flotte de guerre admirée et redoutée, rapportent aussi des documents historiques. La monnaie frappée de l'effigie de Massinissa se multiplia et circula sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Souverain raffiné, Massinissa, descendant d'une lignée prestigieuse de rois Massyles, encouragera, selon les historiens, la littérature et les arts, reçut dans son palais à Cirta de nombreux écrivains et artistes étrangers, et approuva toute forme de créativité. L'histoire retient surtout que dans sa bravoure et son ambition, le guerrier vigoureux qui fut Massinissa commanda lui-même, âgé alors de 88 ans, son armée dans une grande bataille contre les Carthaginois. Aujourd'hui encore, Massinissa est considéré comme « le plus grand entre les plus grands souverains de la Berbérie ». Reconstituer son tombeau, faire toute la lumière sur son règne, constituent non seulement un devoir de mémoire mais aussi une reconstitution d'un pan de la mémoire collective.

CONSTANTINE Conférence sur le dramaturge martyr Ahmed-Redha Houhou, jeudi prochain

Une conférence consacrée au dramaturge martyr Ahmed-Redha Houhou sera organisée jeudi dans le cadre de la manifestation « Constantine 2015 de la culture arabe ». A appris l'APS lundi auprès du directeur du théâtre régional de Constantine (TRC), Mohamed Zetili.

La rencontre initiée par le département « théâtre » de la manifestation culturelle,

prévue au TRC, réunira des enseignants et de chercheurs spécialisés de différentes wilayas, selon ce responsable qui a cité Said Boutadjine, Abdallah Hammadi, Makhlouf Boukrouh, Abdelmadjid Merdaci, Allaoua Ouabbi, Zhor Ounissi ainsi qu'un représentant de la famille du martyr. Selon M. Zetili, cette première rencontre qui sera suivie par d'autres confé-

rences autour de plusieurs thèmes liés au théâtre, vise à mettre en lumière Ahmed Redha Houhou qui a produit et traduit plusieurs pièces théâtrales, et à dévoiler les petits secrets de la personnalité du fondateur de la troupe théâtrale « El Mazher constantinois ». La conférence de jeudi sera axée sur des témoignages sur l'auteur martyr Ahmed-Redha Hou-

hou, l'adaptation et le conflit des valeurs, les conditions esthétiques et les mécanismes d'écriture, a précisé le directeur du TRC. La pièce Le député respectable, traduite par Houhou, sera produite par le TRC et présentée en octobre prochain dans le cadre de l'événement « Constantine capitale 2015 de la culture arabe », a conclu M. Zetili.

BOX OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Les super-héros des « Avengers » font un carton ...

Les super-héros des « Avengers : l'ère d'Ultron » écrasent le box-office nord-américain, enregistrant avec près de 190 millions de dollars la seconde meilleure performance pour une sortie aux Etats-Unis, selon des chiffres provisoires diffusés dimanche par la société Exhibitor.

Captain America, Iron Man ou la Black Widow et leurs avatars Steve Rogers, Robert Downey Jr ou Scarlett Johansson, tout en combattant le terrible Ultron, survolent le box-office dont ils s'adjugent près de 83% de parts de marché, avec 187,6 millions de dollars dès sa sortie.

Selon le magazine spécialisé Variety, les super-héros du film de Joss Whedon réalisent la deuxième meilleure sortie de film ja-

mais enregistrée aux Etats-Unis et ne sont battus que par eux-mêmes, dans les « Avengers » du même réalisateur en 2012, qui avait récolté 207,4 millions à sa sortie. Très loin derrière avec 6,2 millions de dollars, « Adeline » raconte l'histoire d'une jeune fille qui a cessé de vieillir, mais ce film fantastique offre le luxe de reléguer à la troisième place un autre film à succès, « Fast & Furious 7 ».

Ce dernier volet de la saga policière dans le monde des courses automobiles clandestines, qui s'adjuge 6,1 millions de dollars, a tout de même engrangé 330,5 millions de dollars en cinq semaines.

Le film est le dernier de l'acteur Paul Walker, qui s'est tué en décembre 2013 dans un accident de voiture avant le clap final.

A la quatrième place, la comédie « Paul Blart : Super Vigile », qui remet en scène un Kevin James agent de sécurité dans un centre commercial, empoché 5,5 millions de dollars ce week-end pour un total de 51,2 millions de dollars.

Le dessin animé « En route » se place en cinquième position avec 3,3 millions de dollars ce week-end, soit 158,1 millions depuis sa sortie.

« Cendrillon », la princesse en chair et en os de Kenneth Branagh d'après le conte de Charles Perrault, fait une remontée à la sixième place avec 2,3 millions et 193,6 millions en huit semaines.

« Ex-Machina », un film de science-fiction sur la première intelligence artificielle et ses

relations avec des humains, gagne 2,2 millions et tombe à la septième place.

« Unfriendly », un film d'horreur qui exploite toutes les possibilités des réseaux sociaux, se place à la huitième place avec près de 2 millions devant

« The longest ride », romance adaptée de l'auteur de best-sellers à l'eau de rose Nicholas Sparks qui récolte 1,7 million (33,2 millions de dollars en tout).

« Woman in gold », avec l'actrice britannique oscarisée Helen Mirren basé sur une histoire vraie de restitution de tableaux volés par les nazis, ferme la marche et récolte 1,7 million de dollars pour un total de 24,5 millions.

APS

SÉISME AU NÉPAL LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE SE DISTINGUE

Encore une fois, les outils technologiques déployés par les réseaux sociaux font leur preuve devant une situation d'urgence. Différentes applications ont en effet été offertes pour notamment offrir l'une des données les plus importantes en ces situations : l'information.

Par Samy YACINE

Depuis quelques années, les situations de catastrophe naturelle, et de manière générale de détresse humaine, constituent des opportunités d'expression du pouvoir de médiation social des réseaux sociaux qui apportent du lien, de la communication, de l'information ; bref autant d'ingrédients pour réconforter des populations en détresse. Le séisme qui a frappé le Népal le 25 avril dernier, a vu fleurir de nombreuses initiatives au bénéfice des populations touchées, de leurs proches et des organismes chargés d'intervenir sur le terrain des opérations. Comme à l'accoutumée, les géants de l'internet ont été de la partie avec en particulier l'implication dès les premières heures des Facebook et Google.

Du côté du réseau social, son premier responsable Mark Zuckerberg a été le premier à lancer sur son espace personnel Facebook, une nouvelle application appelée "contrôle d'absence de danger", et qui sert, comme on peut le lire sur le site de la radio française rfi.fr, à « déterminer si des amis ou des proches ont été touchés par une catastrophe naturelle et leur envoyer un message les invitant à signaler qu'ils sont maintenant hors de danger. » Les informations mises sur les pages des personnes restées sans nouvelles sont obtenues auprès de l'organisme gouvernemental américain de sismologie. D'après le site du quotidien d'information gratuit français, 20minutes.fr, l'application « a été utilisée par 7 millions de personnes pour signaler à leurs amis qu'ils étaient en sécurité ; 150 millions de personnes ont reçu une notification de la part de l'un de leurs proches sur place. »

D'autre part, le réseau social transmet des messages aux personnes intégrées dans ce réseau pouvant se trouver dans la zone affectée par le séisme ; il les repère par son système de géolocalisation et leur donne la possibilité de répondre soit pour dire "je suis en sécurité" ou alors "je ne suis pas dans la zone touchée". Leurs réponses sont immédiatement répercutées



à leurs liens. Sur les pas du géant du réseautage social, le moteur de recherche Google s'est lui aussi impliqué en mettant en œuvre son application sous forme de système d'alerte qui offre la possibilité aux internautes de faire des recherches de personnes.

Cette application qui avait déjà été testée avec succès, notamment lors du séisme qui a frappé Haïti en 2010, repose sur des fiches que se partagent massivement les utilisateurs qui comprennent, d'après rfi.fr « le nom, la photo, l'adresse d'origine et de résidence, ainsi que le statut de la personne à retrouver ». A partir de ce formulaire, le service proposé par Google « offre la possibilité à quiconque, amis, parents ou témoins sur les lieux de la catastrophe, de compléter les informations de la fiche signalétique d'une personne disparue », ajoute le site de la radio

française. Le moteur de recherche assure par ailleurs l'envoi de message textuel aux proches des personnes recherchées, et diffuse des SMS sur les téléphones portables des personnes mentionnées comme disparues et sur ceux des personnes les accompagnant. « Une transmission sur les portables qui prend tout son sens au Népal, les deux tiers de la population du pays ne disposant pas d'un accès à la Toile », souligne le site rfi.fr qui ajoute qu'aux premiers moments de « la réactivation de son service d'urgence, "Google person finder" enregistrait plus de 5 300 dossiers. »

De leur côté, les services dédiés à la messagerie et à la téléphonie ont également pris part à ce mouvement de solidarité numérique au profit des populations touchées et de leurs proches. « En réponse au tremblement de terre au Népal, nous avons arrêté la facturation de Viber

Outre afin que les utilisateurs népalais puissent appeler n'importe quelle destination gratuitement», faisait savoir sur 20minutes.fr, la société Viber qui a diffusé un tweet pour l'occasion indiquant qu'elle ne facturerait pas les appels sortants du Népal pour « que les personnes sur place puissent contacter leurs familles pour leur donner des nouvelles », ajoute le même site qui rapporte également que Viber a décidé « que les appels entrants au Népal vers les lignes fixes et mobiles seraient eux aussi gratuits. » Même élan de solidarité chez Microsoft qui a décidé de mettre à contribution son service de messagerie vidéo, Skype. Suite à une décision « à effet immédiat », précise cette société, les appels seront « gratuits vers les lignes fixes et mobiles vers le Népal via Skype. »

SOLIDARITÉ AGISSANTE

En plus de son service de mise en ligne de données et d'informations sur les personnes en difficulté, le réseau social s'est également lancé dans une opération de collecte de fonds qui se serait soldée par l'obtention de près de 10 millions de dollars en l'espace de deux jours. « C'est la somme que Facebook et International Medical Corps ont réuni pour le Népal, frappé par un terrible séisme, grâce aux utilisateurs de Facebook, comme le révèle un communiqué de l'entreprise », rapporte le site 20minutes.fr qui note que les utilisateurs de Facebook ont réagi à l'appel dès les premières heures, pour prendre part à cette opération menée par Facebook avec une ONG. Par ailleurs les responsables de Facebook ont également laissé entendre qu'ils allaient mettre la main à la poche pour allonger quelques "deux millions de dollars" supplémentaires « afin de participer aux efforts des secours locaux », selon ce même site qui rapporte



également que ces derniers promettent de reverser la totalité des sommes récoltées « à International Medical Corp, qui intervient au Népal » ; 20minutes.fr indique en effet que des « équipes d'intervention d'urgence de l'ONG conduisent des centres médicaux mobiles pour parer au plus urgent, à savoir distribuer des soins médicaux, des médicaments, ainsi que des kits d'hygiène, des comprimés de purification d'eau et d'autres provisions pour les familles. »

DONNÉES EN SYNERGIE

Le site du journal suisse www.le-temps.ch analyse les nombreuses initiatives prises à l'occasion du séisme qui a frappé le Népal et qui ont permis aux internautes et autres utilisateurs des applications déployées pour la circonstance de se munir en "webreporter". Évoquant les utilisateurs des services de Twitter, le journaliste de ce site indique qu'aux premiers tweets sur le séisme, la twittosphère organisée autour du hashtag #NepalEarthquake, s'est muée en web reporter. »

Il parle également du travail de collaboration entre « les journalistes de données et les humanitaires » qui a permis de venir en aide aux populations sinistrées et aux rescapés du séisme. Le site suisse met en avant « la plate-forme d'échange de données humanitaires (Humanitarian Data Exchange) », à travers laquelle cette collaboration les acteurs de cette collaboration « mettent à jour des bases de données et réalisent des infographies interactives pour une meilleure appréciation de la réalité du terrain. »



LIBYE

● L'ONU demande l'aide du Soudan pour amener les parties libyennes à signer un projet

Le Soudan a indiqué dimanche que les Nations Unies lui avaient demandé d'aider à amener les parties en conflit en Libye à signer un projet d'accord sous médiation de l'ONU.

«L'ONU a invité le Soudan à intervenir pour persuader les parties en conflit en Libye de signer un projet d'accord», a annoncé dimanche aux journalistes Ali Al-Saddiq, le porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères.

La mission d'appui des Nations Unies en Libye a distribué la semaine dernière un projet pour un accord politique en Libye, où l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a expliqué aux participants du dialogue que le projet était basé sur les négociations menées au cours des trois derniers mois.

Khartoum avait réuni à la fin de l'année dernière plusieurs pays voisins de la Libye pour un sommet afin de traiter la crise du pays d'Afrique du Nord.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion avait appelé à un arrêt immédiat de toutes les opérations armées en Libye, à un dialogue pour parvenir à la paix et à la stabilité, ainsi qu'à une nouvelle constitution pour le pays.

La Libye avait par le passé accusé le Soudan de soutenir l'équipement en armes des forces d'Aube de la Libye, dans leurs combats contre le gouvernement libyen reconnu internationalement.

Cependant, une visite à Khartoum du Premier ministre libyen Abdullah al-Thani, en octobre de l'an dernier, avait mis fin aux tensions entre Khartoum et Tripoli.

● Nouveau report du procès des anciens dirigeants du régime El-Guedhafi



Un tribunal de Tripoli a décidé, dimanche, d'ajourner au 20 mai le procès des anciens dignitaires du régime de Mouammar El-Guedhafi.

Le report a été décidé pour permettre à la défense de l'ex-chef de la sûreté extérieure (services secrets) de préparer ses plaidoiries. Cette séance s'est déroulée en présence de plusieurs anciens dignitaires libyens, dont Mahmoud Baghdadi, dernier Premier ministre d'El-Guedhafi et Abdallah al-Senoussi, ex-chef des services de renseignements.

Détenu dans la ville de Zenten (180 km de Tripoli), le fils d'El-Guedhafi, Seif al-Islam Kadhafi n'a pas comparu.

Les accusés sont inculpés notamment de crimes de soutien logistique à l'ancien régime dans le but de prévenir le soulèvement de février 2011, de corruption administrative et financière, de génocide et d'avoir donné l'ordre de tirer sur les manifestants sans armes, de pillages et de vandalisme, ainsi la formation de groupes armés et le recrutement de mercenaires. Les dernières séances du tribunal ont été consacrées aux plaidoiries de la défense des accusés et à l'audition des témoins.

POSITION COMMUNE AFRICAINE SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POST 2015

6 axes prioritaires pour l'Afrique

La position commune africaine sur le programme de développement pour l'après 2015, adoptée en janvier 2014 à Addis-Abeba lors du sommet de l'Union africaine (UA), repose sur six piliers qui constituent les axes prioritaires pour l'Afrique, a-t-on indiqué dimanche à Alger lors de la réunion d'experts sur le rapport 2015 portant les progrès accomplis pour l'atteinte des OMD en Afrique.

Selon les participants aux travaux de cette réunion, ce document souligne l'engagement de l'Afrique à s'atteler aux travaux inachevés au titre des OMD en accordant la priorité aux résultats susceptibles de faire passer le continent de statut de région en développement à celui de pôle de croissance mondiale.

Les parties prenantes aux consultations engagées en novembre 2011 à Accra (Ghana) suite à la décision prise par le Conseil exécutif de l'UA en juillet 2010 d'engager une réflexion sur la forme que pourrait prendre les OMD



après 2015, ont convenu que le prochain cadre devrait s'appuyer sur les OMD en prenant en compte les questions émergentes liées au changement climatique, à la transformation structurelle économique ainsi que la science, la technologie et l'innovation.

Les six piliers sur lesquels repose, ainsi, la vision d'avenir de l'UA cultive pour l'Afrique, ont trait à la transformation économique structurelle visant une croissance inclusive, le développement de la science, technologie et innovation (STI), le développement axé sur l'être humain, la viabilité environnementale et gestion des ressources naturelles, la paix et la sécurité ainsi que le financement et les partenariats pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015.

Après 2015, ont convenu que le prochain cadre devrait s'appuyer sur les OMD en prenant en compte les questions émergentes liées au changement climatique, à la transformation structurelle économique ainsi que la science, la technologie et l'innovation.

Cependant, l'objectif immédiat de la PCA (Position commune africaine), ont souligné certains experts présents à la réunion d'Alger, est «d'influer sur les processus mondiaux en cours» notamment sur le rapport du groupe de travail ouvert (GTO) sur les objectifs de développement durable lequel devrait servir à alimenter la rédaction du rapport du secrétaire général sur le programme de développement pour l'après 2015.

Le groupe africain des négociateurs, investi d'une fonction de médiateur chargé de mener à bonne fin l'établissement des priorités de l'Afrique

lors des processus intergouvernementaux en cours, constitue une «importante passerelle» entre la PCA et le travail du GTO, ont estimé ces experts.

«Même si certaines priorités identifiées dans la PCA sont déjà reflétées dans les rapports préliminaires du GTO, il reste encore beaucoup à faire pour influencer ce processus de manière globale», ont-ils ajouté.

Le directeur général des relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Bellhimeur, a souligné à l'ouverture des travaux de la réunion l'importance pour les pays africains de «s'approprier la position commune, de coordonner leur action sur le plan international et faire front commun lors des négociations intergouvernementales».

Il a appelé les pays africains à «œuvrer pour davantage de coordination avec les autres groupes au sein des Nations unies, notamment le groupe des 77 et la Chine et le Mouvement des pays non-alignés pour «mieux défendre les intérêts et maintenir la cohésion des pays en développement».

DIALOGUE INTERMALIEN

Le CPS de l'UA réitère son appui à l'Accord d'Alger

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), a réitéré son plein appui à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger réaffirmant son attachement à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de du Mali, indique un communiqué du CPS, dimanche soir.

En sa 502ème réunion tenue le 29 avril 2015 sur la situation au Mali, le CPS "a réitéré sa conviction que l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, déjà paraphé le 1er mars 2015, par le Gouvernement malien et les Mouvements dits de la Plate-forme d'Alger, constitue un compromis équilibré prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties, dans le respect scrupuleux de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali, ainsi que du caractère laïc et de la forme républicaine de l'Etat», précise le communiqué dont l'APS a reçu une copie.

Le Conseil, soulignant, que la phase des négociations est définitivement close, a, «une fois encore, lancé un appel pressant à la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), pour qu'elle «se joigne, sans autre délai, à l'Accord, dont la mise en œuvre permettra de restaurer durablement la paix et la sécurité au Mali», a précisé le communiqué.

Nord du Mali et de mettre un terme aux souffrances infligées aux populations civiles», ajoute le communiqué.

«La mise en œuvre de l'Accord contribuera également au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée tant au nord du Mali qui dans la région du Sahel, en général», a insisté le CPS.

En ce sens, le CPS a noté avec

satisfaction de la décision d'organiser la cérémonie officielle de signature de l'Accord, le 15 mai 2015, à Bamako, se félicitant à l'occasion «des efforts que continue de déployer l'équipe de Médiation, conduite par l'Algérie, avec l'appui de la communauté internationale, en vue d'amener les Mouvements de la Coordination à se joindre à l'Accord».

Le Conseil a rendu hommage à l'Algérie, Chef de file de la Médiation, et aux autres membres de l'équipe de Médiation (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest - Cédéao, Nations unies, Organisation de la Coopération islamique - OCI, UA et UE) et aux autres acteurs internationaux concernés, pour leur contribution au Processus d'Alger.

Enfin, le CPS a réaffirmé sa détermination à prendre, en relation avec la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, les mesures appropriées,

Rajoy appelle à ne «pas rater l'occasion» de conclure un accord de paix

Le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy a appelé dimanche lors d'une brève visite à Bamako à ne «pas rater l'occasion» de conclure un accord de paix au Mali, soulignant que «ceux qui s'opposent à la paix s'opposent au Mali». «Notre objectif est double: appuyer le gouvernement (malien) pour la paix et rendre visite aux militaires espagnols au Mali. Nous sommes deux pays avec une excellente coopération», a déclaré M. Rajoy à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat malien Ibrahim Bouba Keita, selon le site maliaut. «L'Espagne veut un accord (de paix). (Il ne) faut pas rater cette occasion. Ceux qui s'opposent à la paix s'opposent au Mali», a ajouté le chef du gouvernement espagnol, qui s'est aussi entretenu avec son homologue malien Modibo Keita. La signature officielle de l'accord de paix intermalien est prévue le 15 mai à Bamako sous l'égide d'une mé-

ditionnée la disponibilité de l'UA à contribuer à son renforcement en vue de lui permettre de mieux contribuer à la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali.

A cet égard, il a été demandé à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour la tenue rapide de la réunion des Ministres de la Défense des pays participant au Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélienne, qui doit faire des recommandations sur le suivi des conclusions de la réunion ministérielle des pays africains contributeurs de troupes à la Minusma, tenue à Niamey, au Niger, le 5 novembre 2014, et des dispositions pertinentes de la Déclaration du Sommet des pays membres du Processus de Nouakchott, tenu le 18 décembre 2014, conclut le communiqué.

diation internationale conduite par l'Algérie. Le gouvernement malien et les mouvements politico-militaires engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) avaient paraphé cet accord le 1 mars à Alger. Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document. Le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy a effectué dimanche une visite de quelques heures au Mali et doit se rendre dans la soirée au Sénégal.

APS



CONFLIT AU YÉMEN

Manifestation hostile au réseau terroriste d'Al-Qaïda et les rebelles Houthis à Moukalla

Des centaines d'habitants de Moukalla ont manifesté dimanche soir exprimant à la fois leur rejet du réseau terroriste d'Al-Qaïda, bien implanté au Yémen, et des rebelles chiites, qui contrôlent la capitale Sanaa et d'autres régions du pays, ont rapporté lundi des médias citant des témoins.

La manifestation est partie d'une mosquée après une tentative d'agression d'un élément d'Al-Qaïda contre un imam durant la prière du soir, ont indiqué des témoins, cités par l'AFP.

Dans la salle de prière, ce membre d'Al-Qaïda a pointé un revolver en direction de l'imam en menaçant de le tuer s'il ne cessait pas ses critiques contre le groupe armé, qui régit tous les aspects de la vie des résidents de Moukalla, selon la même source.

«Sudiste, réveille-toi pour dire Non à Al-Qaïda et Non aux Houthis», ont scandé des manifestants, exprimant à la fois leur rejet du réseau extrémiste, bien implanté au Yémen, et des rebelles chiites, qui contrôlent la capitale Sanaa et d'autres régions du pays, notamment dans le sud.

La situation dramatique au Yémen, théâtre de frappes aériennes et de combats, continuait dimanche à inquiéter la communauté internationale, au moment où les Nations unies ont mis en garde contre un effondrement du pays en raison du manque de vivres et de carburant.

Le conflit au Yémen a fait plus de 1.200 morts et plus de 5.000 blessés depuis la mi-mars, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Egypte prolonge le mandat de ses forces engagées avec la coalition arabe

L'Egypte a prolongé dimanche le mandat de ses effectifs militaires participant à la coalition arabe engagée au Yémen, précisant que cette prolongation pourrait aller jusqu'à trois mois.

Le gouvernement égyptien a prolongé le mandat «des effectifs des forces armées engagées à l'extérieur des frontières du pays pour défendre la sécurité nationale égyptienne et arabe dans la région du Golfe arabe, de la Mer rouge et du détroit de Bab el-Mandab», selon un communiqué du bureau du Premier ministre Ibrahim Mahlab.

Cette prolongation est valable «pour une durée de trois mois ou jusqu'à la fin de leur mission de combat», si cette dernière se termine avant le délai imparti.

Initialement, le mandat de ces forces était de 40 jours, explique le communiqué précisant que la prolongation a été adoptée car «des raisons qui avaient nécessité l'engagement de l'Egypte étaient toujours d'actualité».

La demande de prolongation a été présentée par le ministère de la Défense, d'après la même source.

NUCLÉAIRE IRANIEN

La rédaction d'un accord global «avance»

La rédaction d'un accord global sur le nucléaire iranien «avance» malgré de «nombreuses parenthèses» dans le texte qui doit être prêt d'ici le 30 juin, a assuré lundi le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif. «La rédaction d'un accord avance. Il reste beaucoup de travail et de nombreuses parenthèses», écrit sur son compte Twitter (JZarif) le ministre iranien, qui dirige la délégation négociant actuellement les détails de cet accord historique en marge d'une conférence sur le désarmement à New York.

Téhéran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) ont conclu un accord-cadre le 2 avril.

Ils cherchent maintenant à régler les détails techniques d'un accord définitif, qui doit garantir la nature purement paci-

fique des activités nucléaires de l'Iran en échange de la levée des sanctions internationales imposées depuis 2006.

Les Occidentaux et Israël soupçonnent l'Iran de vouloir se doter de l'arme atomique sous couvert de programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément.

Dans son message, M. Zarif se dit aussi «déterminé à mettre fin à cette crise fabriquée, et ouvrir de nouveaux horizons», alors que l'Iran assure être victime d'un complot occidental visant à l'empêcher d'accéder à l'énergie nucléaire civile.

L'Iran et les 5+1 vont tenter de s'accorder à New York sur une première ébauche de texte avant de se retrouver en Europe pour une nouvelle séance de discussions, a indiqué samedi le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, qui participe également aux négociations.

CONFLIT SYRIEN

Début des consultations avec le médiateur de l'ONU

Le médiateur de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, entame mardi à Genève des «consultations séparées» avec les protagonistes du conflit syrien dans une tentative de relancer les négociations dans l'impasse.

Les consultations, qui devaient initialement démarrer lundi, débuteront mardi après-midi, a indiqué un porte-parole de l'ONU, Ahmad Fawzi.

M. de Mistura s'adressera d'abord mardi aux médias à 11H30 (09H30GMT). Ces consultations auxquelles participeront les représentants ou ambassadeurs des parties invitées ainsi que des experts, dureront de quatre à six semaines.

Les discussions ne seront pas menées entre les différents acteurs mais entre M. de Mistura, ou son adjoint, et chaque délégation afin de voir si les protagonistes «sont prêts à passer (du stade) des



consultations à des négociations» basées sur le communiqué de Genève du 30 juin 2012.

Le communiqué de Genève est un document signé par les grandes puissances le 30 juin 2012 comme plan de règlement politique du conflit, à l'issue de la première conférence internationale sur la question syrienne, appelée «Genève 1». Mais ce communiqué est resté lettre morte.

À la conférence Genève 2 sous, les auspices de l'ancien médiateur de l'ONU Lakhdar Brahimi, s'était achevée en février

2014 sur une impasse.

Débuté en mars 2011 par des manifestations anti-régime pacifiques réprimées dans le sang, le conflit en Syrie a dégénéré en une guerre civile complexe.

Plus de 220.000 personnes sont mortes et plus de 11 millions ont fui leur foyer.

Le 24 avril, M. de Mistura avait indiqué qu'il se donnait jusqu'à la fin juin pour tester la volonté de paix des protagonistes du conflit. Il fera ensuite un rapport au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon. L'Iran, qui avait

été exclu des deux conférences internationales sur la Syrie organisées par l'ONU en 2012 et 2014, a été invité.

L'ONU n'a toutefois pas publié la liste des parties qui ont accepté l'invitation de M. de Mistura.

Ces consultations se feront en toute discrétion au Palais des Nations unies à Genève: les bureaux où elles se dérouleront seront bouclés par la sécurité.

«Le médiateur a demandé un blackout (silence médiatique, ndlr) pour ces consultations», a expliqué M. Fawzi.

GAZA

Un attentat à la bombe a visé le siège de la sécurité du Hamas



l'accusant d'appartenir à l'organisation extrémiste auto-proclamée «Etat islamique» (EI/Daech), qui multiplie les exactions en Syrie et en Irak.

Les médias palestiniens ont aussi fait état dernièrement d'une série d'arrestations dans les milieux salafistes à Gaza.

De petits engins explosifs secouent régulièrement diverses zones de l'étroite enclave palestinienne, visant des responsables politiques, du Fatah du président Mahmoud Abbas comme du Hamas, ou des bâtiments publics ou privés.

IRAK

L'ONU mécontente de l'armement des différents antagonistes

L'organisation des Nations Unies a fait part de son mécontentement de l'armement des différentes parties en Irak, notamment des milices, ce qui va intensifier, selon l'ONU, la violation des droits de l'Homme dans le pays.

«Nous sommes très préoccupés par le processus du militarisation en Irak, via l'armement des différentes parties qui participent aux conflits armés», a déclaré dimanche Farhan Haq, le porte-parole des Nations unies.

«Nous sommes mécontents de l'accroissement du processus d'armement des parties combattantes en Irak, car cela risque d'intensifier la violation des droits de l'Homme», a-t-il ajouté sans cacher l'opposition des Nations unies à l'accélération du processus d'armement des milices en Irak. «Ce qui est important pour nous c'est que toutes les parties ira-

kiennes respectent les droits de l'Homme, et s'abstiennent de toute incitation aux conflits ethniques en Irak, car tous les groupes irakiens doivent savoir qu'ils ont leur place dans le processus politique de leur pays», a-t-il déclaré avant de souligner l'importance de l'unité des groupes irakiens face à l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI).

La situation sécuritaire en Irak s'est considérablement détériorée depuis le début des affrontements sanglants en juin dernier entre les forces de sécurité irakiennes et les éléments de Daech.

Plus de 800 Irakiens ont été tués et 1.726 autres blessés dans les attaques terroristes et les violences au mois d'avril, selon un bilan publié dimanche par la Mission d'assistance de l'ONU en Irak (MANUI).

APS

LUTTE CONTRE LA TRAITE HUMAINE Réunion d'experts de la Justice et de l'Intérieur pour l'élaboration du protocole arabe

Une réunion d'experts relevant des conseils arabes de la Justice et de l'Intérieur s'est tenue lundi au siège de la Ligue arabe au Caire pour l'élaboration du protocole arabe de lutte contre la traite humaine, complétant la convention arabe de lutte contre le crime organisé transfrontalier.

Cette rencontre de trois jours examine notamment le protocole arabe de lutte contre la traite humaine ainsi que les observations émises par neuf pays arabes dont l'Algérie à l'intention du secrétariat technique du conseil des ministres arabes de la Justice.

Les pays membres à la Ligue arabe élaborent annuellement un rapport sur la traite humaine dans le Monde arabe.

Le projet de protocole sera soumis au conseil des ministres arabe de l'Intérieur.

APS

TEMOIGNAGES D'OFFICIERS ET SOLDATS ISRAÉLIENS L'armée israélienne a eu recours à la force sans discrimination à Gaza

L'armée d'occupation israélienne a causé un nombre sans précédent de victimes civiles, en ayant recours à la force sans discrimination lors des agressions contre la bande de Gaza en 2014, indique un document publié lundi par une organisation israélienne donnant la parole à des soldats de l'armée de l'occupation.

Dans son document compilant les témoignages de plus de 60 officiers et soldats ayant participé aux agressions contre la bande de Gaza de juillet-août 2014, l'organisation «Briser le silence» a notamment mis en évidence la volonté de l'armée israélienne de limiter ses pertes même aux dépens de civils innocents.

«Le principe directeur de l'armée (israélienne) qui prône le risque minimum (...) aux dépens de civils innocents, ainsi que les efforts déployés pour dissuader et intimider les Palestiniens ont causé de nombreuses victimes dans la population et des dégâts sans précédent aux infrastructures civiles», a souligné l'organisation.

Dans un témoignage, un soldat israélien a affirmé que «les règles d'enga-



gement dispensées aux soldats sur le terrain consistaient à ouvrir le feu, ouvrir le feu partout (...) sans le moindre discernement.

L'armée israélienne a mené en juillet et août 2014 des raids aériens sur la bande de Gaza, une agression qui a fait 2.200 morts parmi les Palestiniens et qui a provoqué également la destruction d'un grand nombre de logements et d'infrastructures à Gaza. Des experts commissionnés par l'ONG israélienne Physicians for Human Rights avaient déjà affirmé en janvier dernier que l'armée israélienne avait frappé à Gaza sans discrimination des cibles militaires et civiles, faisant 70% de victimes civiles dont du personnel médical. Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) avait également annoncé en jan-

vier l'ouverture d'un examen préliminaire, étape préalable à une enquête, sur des crimes de guerre présumés commis par Israël. Une délégation de la CPI est attendue prochainement dans l'enclave palestinienne.

La Palestine est devenue le 1er avril membre de la CPI, chargée de poursuivre les crimes les plus graves contre le droit international, pour obtenir la mise en accusation des dirigeants israéliens pour crimes de guerre, en particulier à Gaza.

La première plainte que la Direction palestinienne entend déposer auprès de la CPI portera sur des crimes perpétrés après le 13 juin 2014, quand l'occupant israélien a lancé une vaste campagne d'arrestations suivie de l'agression contre Gaza.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
ADRESSE : cite el-ouiam Tamanrasset
N.I.F N°: 408002002011042

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°: 06 / 2015

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

- Réalisation d'un poste avance de la protection civile à abeissa.

* Lot N° 01: Bloc Administration + Hébergement + Restauration + Transmission + Remise des véhicules

* Lot N° 02: Locaux technique + Clôture + VRD

* Lot N° 03: Logement de fonction F3.

Les entreprises qualifiées dans le domaine des Bâtiments activité principale ou secondaire intéressées par le présent avis d'appel d'offre devront retirer le cahier des charges auprès de direction de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset, sis au quartier EL-Ouiam Tamanrasset, contre paiement d'une somme non remboursable de Mille dinar (1 000,00) au profit du B.E.T ELOMRAANE sis (mouflon) - Tamanrasset.

Les soumissionnaires peuvent participer dans un lot ou plusieurs lots , l'administration réserve le droit de choisir le lot le plus avantage par ordre lot N° 01, 02 et 03

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout :

*Offre technique : Elle doit comprendre :

Le présent cahier des charges (Technique) signé, paraphé et complété par toutes les informations demandées.

- Le pièces fiscales et parafiscales, registre de commerce, extrait du casier judiciaire, qualification de l'entreprise, Liste moyens humains et matériels avec justification, déclaration de probité, les références professionnelles de l'entreprise et le planning d'exécution pour chaque lot.

- La justification de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales.

*Offre Financière : Elle doit comprendre :

- La lettre soumission dument remplie et signée.

- Le bordereau des prix unitaires dument remplie et signée.

- Le devis estimatif et quantitatif dument remplie et signée.

Les offres seront présentées en offre technique (enveloppe A) et l'offre financière (enveloppe B), sur lesquelles sera indiqué le nom, la qualité et l'adresse du soumissionnaire.

Les deux offres seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme, ne portant que la mention suivante:

A Monsieur Le Directeur de la Protection Civile de la Wilaya de Tamanrasset.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°: 06 / 2015

Projet : Réalisation d'un poste avance de la protection civile à abeissa.

Lot N°:(.....)

(Soumission à ne pas ouvrir)

Les offres devront être déposées au secrétariat de la direction de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset, sis au quartier EL-Ouiam Tamanrasset.

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de vingt un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou/ et dans la presse nationale. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à (13H30).

L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (14H 00) en séance publique. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix (90) jours augmentée par la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'EDUCATION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°: 05/2014
NIF : 097403019000442

Intitulé de l'opération : Renouvellement des équipements des établissements scolaires de cycle primaire y compris chauffage et climatisation

N° Opération : NK.5.623.7.262.103.13.01

La direction de l'éducation de la wilaya de laghouat lance un avis d'appel d'offre national restreint pour Renouvellement des équipements des établissements scolaires de cycle primaire y compris chauffage et climatisation, Selon le lot Suivant :

Désignation Des lots	Qualification des fournisseurs
Lot N° 1 : Tableaux Blancs	Fabricants , importateurs , grossistes ,

Les fournisseurs intéressés et qualifiés (Fabricants, Importateur, grossistes) peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la DIRECTION DE L'EDUCATION, (OASIS NORD) WILAYA DE LAGHOUAT

Observation : chaque fournisseur doit être titulaire d'un registre de commerce portant l'activité de vente au fabricant des équipements l'objet de ce cahier .

L'offre est présenter sous enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que : " soumission à ne pas ouvrir "

" Renouvellement des équipements des établissements scolaires de cycle primaire y compris chauffage et climatisation "

Lot N° 01 : Tableaux Blancs

Et l'adresse du maître d'ouvrage.

Cette enveloppe principale comportera deux autres enveloppes scellées.

Enveloppe de l'offre technique: qui porte la mention - *Offre technique* - et doit comporter les pièces suivantes.

Copies légalisées de: registre de commerce , pièce fiscale et parafiscale(CNAS-CASNOS), casier judiciaire, extrait de rôle apuré , formulaire précisant le délai de livraison , planning de livraison , déclaration à soucrire , Liste des moyens humains visée par services de la CNAS année 2014 , attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal de comptes sociaux pour les sociétés - Références bancaires (Solvabilité Bancaire)- Références professionnelles - Déclaration de probité- carte d'immatriculation fiscale. Statut particulier des entreprises , cahiers des charges concernant l'avis d'appel d'offre renseigné et visé).

procédure de dépôt légal de comptes sociaux pour les sociétés - Pièces Fiscales et Parafiscales .

Enveloppe de l'offre financière: qui porte la mention - *Offre financière* - et doit comporter les pièces suivantes: (, soumission,bordereau des prix unitaire , devis quantitatif et estimatif .

La date limite de dépôt des Offres est fixée à 21 jours à 13 h 30 mn , qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP .

Les offres doivent être déposées dans les délais requis auprès de LA DIRECTION DE L'EDUCATION (OASIS NORD) WILAYA DE LAGHOUAT .

L'ouverture des plis s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, en cas où cette date coïncide avec un jour férié la date d'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

NB : le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

DK NEWS

Anep : 322 994 du 05/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DAIRA DE LAGHOUAT

COMMUNE DE LAGHOUAT

NIF : 097403019148425

ADRESSE : Siege Principal De La Commune Rue Independence
Elgharbia 03003 Laghouat

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES CONVENTIONS

Conformément aux dispositions des articles 49-114et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics Modifier et complément

Le président de l'assemblée populaire communale de Laghouat informe Les soumissionnaires ayant participé à l'appel offre resteraient N°- 10/2015 Publier dans le journal DK news En date du 26/03/2015

Du projet suivant :

Achèvement Travaux Pose D'une Clôture + Réalisation D'un Vestiaire Stade Cité
Essadikia En Face Sonatrach D.M.N

Sur l'attribution provisoire du marché afférent au ci-dessous cite dans le tableau suivants :

N°	L'entrepreneur	NIS /NIF	Note offre technique+	Montant De marché	Délai	Critères de choix
1	Koudri oum keltoum	298303010011648	38	10.955.167.47	150jour	Moins disent

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de La Commission des marchés publics de la commune de Laghouat dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP

Et les autres soumissionnaire regard les résultat des offres dans un délai 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP contacté bureau des marché public commune de Laghouat.

Laghout le :

DK NEWS

Anep : 322 808 du 05/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 096601019029431

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03 / WA / DSP / 2015

Le Wilaya de la Wilaya d'Adrar (représenté par le directeur de la santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar), lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'acquisition des équipements pour la maternité rurale de Metarfa, dans le cadre de l'opération de réalisation d'une maternité rurale à Metarfa, réparti en cinq (05) lots :

- Lot n° 07 : Équipement médical
- Lot n° 08 : Équipement d'imagerie médicale
- Lot n° 09 : Équipement de laboratoire
- Lot n° 10 : Équipement mobilier médical et instrumentation.
- Lot n° 11 : Équipement d'exploitation
 - A - Mobilier de Bureau
 - B - Literie
 - C - Cuisine
 - D - Buanderie

Le présent appel d'offre s'adresse aux :

- Les fabricants, les importateurs, les grossistes et les distributeurs agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réformes hospitalière pour les lots (07 - 08 - 09 -et 10)
- Les fabricants, les importateurs et les grossistes pour le lot (11)

Les sociétés intéressées par cet avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar

Service des ressources et de la planification

Tillene Route nationale n°06 (Route de Reggane)

Adrar

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour plusieurs lots.

Les offres doivent contenir deux plis séparés, cachetés et avec mention « offre technique » et « offre financière ».

L'offre technique : Devra être composée des pièces originales ou copie légalisées et actualisées Suivantes :

1. Déclaration à soucrire remplie, datée et signée et cachetée par le soumissionnaire
2. Déclaration de probité remplie, datée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
3. Copie du statut de la société dans le cas où celui-ci est une société.
4. Copie du registre de commerce
5. Copie de l'agrément délivré par le Ministère de la Santé, de la Population et de la réforme Hospitalière pour les lots n° 07 - 08 - 09 - 10 .
6. Attestation justifiant que le soumissionnaire est un fabricant, importateur et grossiste dans le cas où celui-ci est un fabricant
7. Attestation de représentant exclusif des équipements en Algérie.
8. Certificat d'origine Algérienne pour les équipements de productions Algérienne (délivrée par la chambre de commerce et d'industrie).
9. Copie de la carte d'identification fiscale (NIF)
- 10.Copie du l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement (copie originale) daté de moins de trois mois
- 11.Bilans comptables ou attestation d'activité des deux (02) dernières années (2012 - 2013).
- 12.Copie de l'attestation de dépôt du compte social auprès CNRC (dans le cas d'une société) datée de l'année 2013.
- 13.Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire daté de moins de 03 mois.
- 14.Copie Attestation de mise à jour la C.N.A.S et C.A.S.N.O.S en cours de validité
- 15.Le délai de livraison, délai de garantie et délai du service après ventes.
- 16.Références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution pour les équipements de même nature délivrées par les services contractants concernés durant les dix (10) dernières années.
- 17.Documentations relatives aux spécifications techniques des équipements objet de l'offre avec prospectus.
- 18.Le présent cahier des charges dument signé et paraphé par le soumissionnaire et portant la mention « lu et accepté »

L'offre financière : Devra être composée des pièces suivantes :

1. Une lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
2. Bordereaux des prix unitaires daté et signé par le soumissionnaire.
3. Détail estimatif et quantitatif daté et signé par le soumissionnaire.

Les deux offres, technique et financière, seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 03 / WA/DSP/2015

Acquisition des équipements pour la maternité rurale de Metarfa

« A ne pas ouvrir »

Les offres doivent être déposées par un porteur à l'adresse indiquée ci-dessous :

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Tilliene Route nationale n°06 (Route de Reggane)

Adrar

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux édité en langue national et étrangère. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h : 00mn à 12h : 00mn.

L'ouverture des plis techniques et financiers intervient à la même date de dépôt des offres ci-dessus, au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar à 14 heures et 30 minutes. Dans le cas où ce dernier jour correspondrait au jour férié, alors l'ouverture de ces plis sera le jour ouvrable suivant.

Cet appel d'offres est considéré comme une invitation pour les soumissionnaires afin d'assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, plus le délai de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 322 611 du 05/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série dramatique Forever
21h45 Série dramatique Forever
22h40 Série dramatique Forever
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 La 2e Guerre mondiale
21h45 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
22h50 Histoire Stalingrad
23h35 Découvertes Infracourts

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts

08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Série dramatique La vie devant elles
21h40 Série dramatique La vie devant elles
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h35 Grand Soir 3
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Comédie On a failli être amies
22h30 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
22h31 Drame My Sweet Pepper Land
23h55 Film d'animation Tante Hilda !

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ?
23h00 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ?

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Forever



Résumé

Gloria Carlyle, maîtresse d'une riche et puissante famille new-yorkaise, a été retrouvée morte lors d'un gala organisé en son honneur, dans le musée dont elle était la mécène. Mais après une erreur de Lucas, présent sur la scène de crime, Henry se voit retirer l'affaire. Le corps est confié à un autre légiste, qui l'envoie aux pompes funèbres. Sans cadavre et sans autorisation, Henry poursuit néanmoins son enquête aux côtés de Jo, avec la bénédiction silencieuse de Reece. Henry a naguère bien connu Gloria, et il l'aimait beaucoup : c'est en effet elle qui l'avait poussé à demander Abigail en mariage...

2

20h45

Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

Résumé

9 novembre 1942, les Américains débarquent en Afrique du Nord. Conséquence, Hitler fait envahir la « Zone libre ». La flotte française se sabordé à Toulon. Mais un des tourments de la guerre se joue à Stalingrad. Contre toute attente, les Russes résistent. Von Paulus et sa Vie armée finissent par rendre les armes, le 2 février 1943...

**3**

19h30

La vie devant elles



Résumé

Après leur échec au bac, Solana et Caroline sont heureuses par la vie active : Solana travaille dans un garage, et Caroline aide sa mère derrière le bar. De son côté, Alma a entamé des études de droit dans une université où la révolte gronde. L'instruction de l'accident de la mine n'épargne personne, et Didier, l'amant de Caroline, a choisi son parti : son père est en prison à cause du témoignage des filles. Les trois jeunes filles demandent la vérité. Si la mine n'est pas coupable, pourquoi leurs pères sont-ils morts ? Les houillères ne s'en laissent pas compter...

CANAL+

20h55

On a failli être amies

Résumé

Formatic pour adultes, Marithé, la génératrice chevillée au corps, reçoit Carole, la femme déprimée d'un restaurateur qui, au fond, souhaite davantage changer de mari que de métier. Leur relation déborde bientôt du cadre administratif. Qui manipule l'autre ?

**M**

20h50

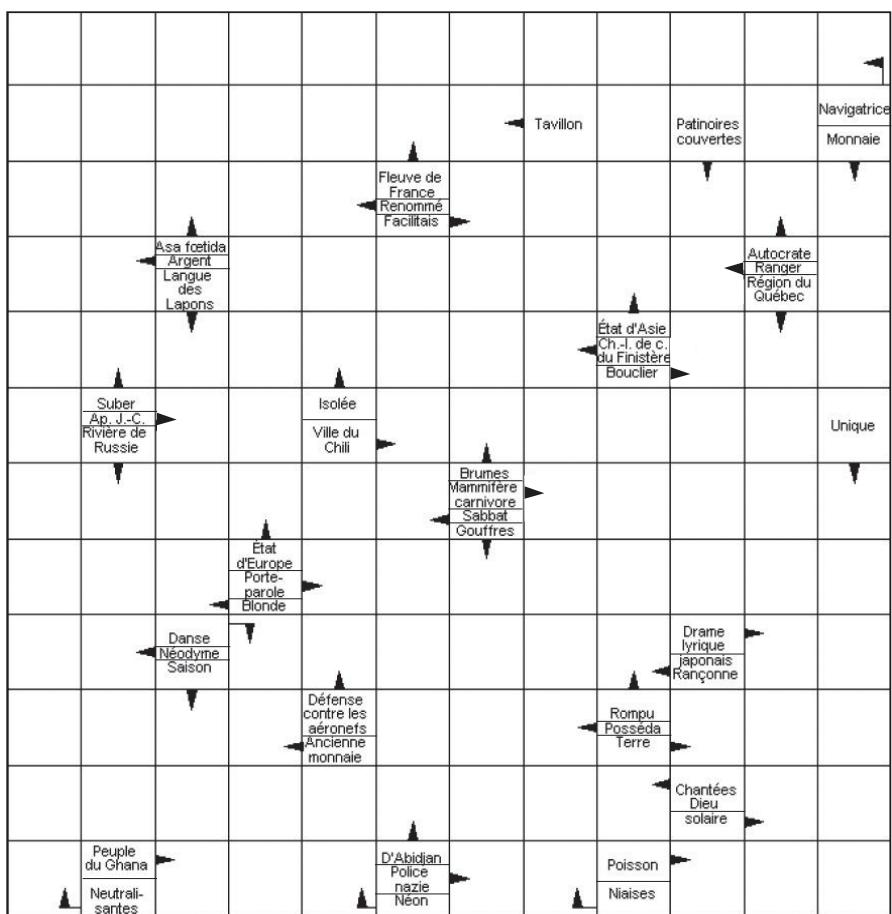
Qu'est-ce que je sais vraiment ?



Résumé

Roselyne Bachelot, Ève Angeli, Baptiste Giabiconi et Rachid Badouri se prêtent au jeu face à 300 étudiants de filières universitaires diverses, sur le plateau de l'émission interactive animée par Stéphane Plaza et Karine Le Marchand. Cette fois, le quiz porte sur les connaissances requises pour passer l'épreuve du baccalauréat. Français, histoire, géographie, sciences et mathématiques sont au programme de ce test scolaire. Grâce à l'application 6play, les téléspectateurs peuvent comparer leurs résultats avec ceux des joueurs présents sur le plateau, et chercher à obtenir une mention.

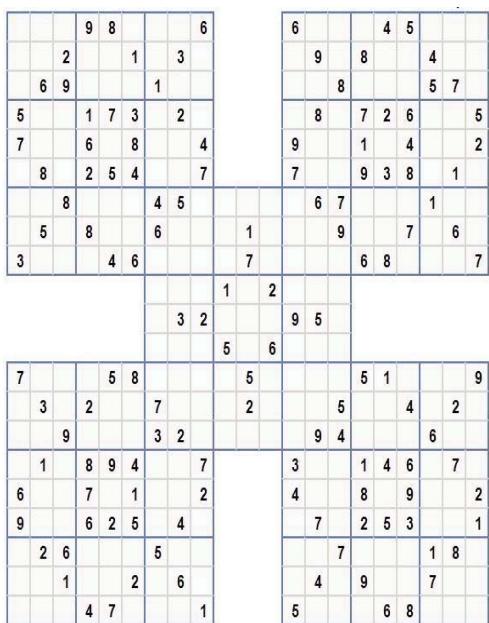
Mots fléchés n°942



Samouraï-Sudoku n°942

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°942

► Horizontalement:

- 1.Changement d'une forme en autre
- 2.Pareil - Très court
- 3.Jeune fille - Jeunes hommes entretenus
- 4.Choisit - Obtenu
- 5.Pour ouvrir une serrure - Charpente du corps - Table pour débiter la viande
- 6.Affection qui produit la toux - De la famille des équidés (plur.)
- 7.Fleuve d'Italie - Filtres magiques
- 8.Américium - Petit papier collé sur une copie pour signaler une modification - Mammifère
- 9.Femelle d'un chien de chasse - Qui a rapport à l'os cubital
- 10.Affluent du Danube - Etenus d'eau stagnante
- 11.Tissu - Du verbe avoir
- 12.En matière de - Incendiées

► Verticalement:

- 1.Place sous le contrôle d'une commune
- 2.Ecole nationale d'administration - Passées sous silence
- 3.Produire des sons aigus - Conjonction
- 4.Groupe ethnique islamisé - Loge
- 5.Molybdène - Chante à la manière des strophiens - Eminence
- 6.Relatif à l'orgasme
- 7.Revenu minimum d'insertion - Eprouver une joie très intense
- 8.Milieu des escrocs, des voleurs - Victoire de Napoléon
- 9.Petits bâtiments
- 10.Poète français - Région
- 11.Qui est ivre (fém.) - Epaule du cheval
- 12.Crochet en forme de S - Matière carbonée noire - Coutumes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

Proverbe français

C'est arrivé un 5 Mai

- Cartoonist's Day (Journée de mobilisation des auteurs de BD) commémorant la parution en couleur de *The Yellow Kid* en 1895.

- Communauté des pays de langue portugaise : Fête de la culture lusophone.

- Albanie : Jour des martyrs, anniversaire de la mort de Qemal Stafa assassiné en 1942 par les fascistes italiens, commémore tous les héros morts pour le pays.

- Corée du Sud : Eorininal (Jour des enfants).

- Danemark : Fête de la libération (1945).

- Ethiopie : Fête de la victoire des patriotes ou Fête de la libération, commémore la libération par les Alliés en 1941 de l'occupation italienne, pendant la campagne d'Afrique de l'Est.

- Guyana : Fête de l'arrivée des ouvriers indiens dans les plantations de sucre en 1838.

- Japon : Kodomo no Hi (Jour des enfants).

- Kirghizistan : Fête de la constitution (adoptée en 1993, après le démantèlement de l'Union soviétique).

- Mexique : Cinco de Mayo, commémore la victoire des forces mexicaines sur les forces expéditionnaires françaises dans la Bataille de Puebla en 1862.

- Palao : Senior Citizens Day, Fête des seniors.

- Palestine : Fête de Saint-Georges.

- Pays-Bas : Fête de la libération (1945).

- Thaïlande : Coronation Day, Fête du couronnement, célèbre le couronnement de Bhumibol Adulyadej en 1950.

TAEKWONDO

Championnat d'Algérie minimes les vendredi et samedi à Oran



Le championnat d'Algérie de Taekwondo minimes filles et garçons en spécialité Kyorugi (combat) aura lieu les vendredi et samedi prochains au palais des sports Hamou-Boutéfliks d'Oran, a-t-on appris lundi auprès de la ligue oranaise de Taekwondo. Ce rendez-vous national de sport de combat, pieds-poings, organisé par la ligue oranaise de Taekwondo en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, verra la participation de 250 athlètes filles et garçons de 12 ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Annaba, Bouira, Biskra, Béchar, Bordj Bou Arreridj, Constantine, El-Tarf, Sétif, Tizi Ouzou, Chlef et Oran.

La première journée de ce championnat prévoit le déroulement des combats éliminatoires dans les différentes catégories de poids (filles et garçons), alors que les finales auront lieu samedi à partir de 9 heures.

ATHLÉTISME

MARATHON/MONDIAL 2015 Drici Berkahoum réussit les minima pour Pékin

L'Algérienne Drici Berkahoum avec un chrono de 2h 43mn et 11 sec, dimanche au marathon de Prague (République Tchèque) a réalisé les minima pour les championnats du monde-2015 d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août à Pékin (Chine). La native de Bordj Bou Arreridj et sociétaire du GS Pétroliers s'était classée à la 13e place chez les dames et à la 46e position dans le classement jumelé (messieurs / dames) à Prague. La Fédération (FAA) et la Direction technique nationale (DTN) sont satisfaits

de cette performance, surtout qu'il s'agissait du tout premier marathon dans la carrière de cette athlète, beaucoup plus habituée au semi marathon et au cross. Berkahoum (26 ans) vice championne d'Algérie du semi-marathon, et 41e au mondial de cross country à Guiang (Chine), constitue avec Souad Att Salem l'une des meilleures algériennes sur les courses de fond. «Drici avait ressenti des douleurs aux deux jambes lors du marathon de Prague, mais elle a quand même tenu le coup et a pu terminer sa course.

Sans ces problème physiques, elle aurait pu franchir la ligne d'arrivée en moins de 2h35» a affirmé l'entraîneur Samir Mousaoui. Le marathon de Prague a été remporté par le Kényan Felix Kipchirchir Kandie, en 2 h 08: 32 sec chez les messieurs et par l'Ethiopienne Yebgual Melese, en 2 h 23:49 chez les dames. D'autres sportifs algériens, spécialisés en athlétisme bénéficient par ailleurs de quatre meetings nationaux d'envergure pour pouvoir réaliser les minima de participation aux compétitions officielles de l'année 2015, notamment les mondiaux de Pékin (Chine) du 22 au 30 août et les Jeux africains au Congo Brazza du 4 au 19 Septembre. «Ces quatre meetings sont programmés comme suite : Batna du 15 au 16 mai, puis Constantine le 30 du même mois, suivi de Tlemcen le 2 juin, et enfin Béjaïa le 12 du même mois, a détaillé la FAA.

Sudoku N°941

1	7	5	9	6	2	8	4	3
6	3	4	5	8	7	9	1	2
8	2	9	1	3	4	7	6	5
4	1	3	8	2	9	6	5	7
7	5	2	3	1	6	4	9	8
9	6	8	7	4	5	2	3	1
3	4	6	2	7	1	5	8	9
2	9	1	6	5	8	3	7	4
5	8	7	4	9	3	1	2	6

8	3	1	9	7	4	6	2	5
5	7	9	3	6	2	8	1	4
2	4	6	1	5	8	3	7	9
4	2	3	7	8	9	5	6	1
1	9	5	2	3	6	4	8	7
6	8	7	4	1	5	2	9	3
7	6	9	8	5	3	7	2	4
8	6	3	4	2	5	1	7	9
7	1	5	8	3	9	2	4	6

9	4	2	7	1	6	5	8	3
8	6	3	4	2	5	1	7	9
7	1	5	8	3	9	2	4	6
9	4	2	7	1	6	5	8	3
5	8	7	4	1	3	2	6	9

Solution

Mots Croisés N°941

DISCONTINUER
INO■MOERIS■O
SOURIRE■ETAU
TUCARD■BLEDS
III■E■AULNES
LESINER■ASPE
L■■PT■MUGIT■
ELFE■REVELER
RA■CRIME■ESE
IRMA■CEINS■V
EMU■TINTE■TE
SERPENTE■DUR

Mots Fléchés N°941

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPOO■ESE■

MONDIAUX FÉMININS-2015 DE LA BOXE(CADETTES-JUNIORS) La sélection algérienne en préparation en France



La sélection algérienne de boxe (cadettes-juniors) effectue du 1 au 8 mai un stage précompétitif à Bourges (France) en prévision des championnats du monde prévus du 14 au 24 mai à Taipei (Taïwan), a-t-on appris lundi auprès du directeur technique national (DTN) Mourad Meziane.

Sous la houlette des entraîneurs nationaux, Slimane Bennour et Ahmed Kouidri, six pugilistes algériennes (5 juniors et 1 cadette) prennent part à ce stage en commun avec les sélections française et italienne. Cette étape préparatoire constitue «une bonne opportunité pour les boxeuses algériennes afin de peaufiner leur préparation aux championnats du monde. Les sparring-partners de haut niveau permettent à nos filles d'accroître leur volume compétitif et parfaire l'aspect tactique», a déclaré à l'APS le DTN. Avant le rendez-vous de Bourges, la sélection nationale avait effectué un stage de préparation du 24 au 30 Avril au centre sportif

de Soudania (Algér). En prévision de cette échéance mondiale, l'équipe algérienne avait pris part également, au tournoi international Ivano-Fran-

kovsk d'Ukraine (25-29 décembre 2014) où elle avait obtenu trois médailles d'or et trois en argent. Pour sa première participation aux Mondiaux cadettes-juniors,

organisés à Albena (Bulgarie/20-29 sept 2013), la boxe féminine algérienne avait réalisé une belle prestation, puisque cinq des six pugilistes engagées avaient décroché, chacune dans sa catégorie, une 5ème place.

Quelque 441 boxeuses de 45 pays dont l'Algérie, sont engagées à la troisième édition des prochain mondiaux, selon le site de l'association internationale de boxe (AIBA).

Réservez aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1999 et 31 décembre 2000, les championnats du monde «cadettes» se déroulent en 13 catégories (44-46 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg. Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes.

Quant aux championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1997 et 31 décembre 1998. Ils concernent 10 catégories du poids : 45-48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg. Le combat dans cette catégorie se déroule en 4 rounds de deux minutes.

TOURNOI INTERNATIONAL DE SÉTIF Des boxeurs de quatre pays annoncés pour la compétition

La 7e édition du tournoi international de Sétif de boxe, commémorant les événements du 8-Mai-1945, se déroulera du 5 au 8 mai, avec la participation de boxeurs de quatre pays, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Outre l'Algérie qui sera présente avec deux équipes (Equipe nationale senior et Equipe nationale militaire), le tournoi de Sétif verra la participation des équipes nationales civile et militaire de Tunisie, Egypte et Emirats Arabes Unis. Le tournoi international de Sétif est inscrit au calendrier de l'association internationale de boxe (Aiba).

Championnat d'Algérie des Epreuves combinées du 20 au 22 mai à Alger

Le championnat d'Algérie 2015 des épreuves combinées: décalathlon - heptathlon, pour les catégories juniors et seniors (messieurs/dames) se déroulera du 20 au 22 mai courant au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) a annoncé lundi la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). La participation est réservée aux champions de chaque région «ainsi qu'aux athlètes ayant réussi les meilleures performances» a précisé la LAA. Les athlètes concernés par cette compétition disposent d'un délai de cinq jours, soit jusqu'au 9 mai courant, pour confirmer leur engagement. L'an dernier, c'est la ville de Béjaïa qui a abrité le championnat national des épreuves combinées.

Course des «Foulées d'Alger» le 29 mai

La course «Foulées d'Alger» aura lieu le 29 mai courant, sur un circuit de 10 km, actuellement en cours de validation, a indiqué lundi la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). «Cette course est ouverte aux messieurs comme aux dames, de toutes les catégories d'âge, vétérans compris» a précisé la Ligue algéroise. Une épreuve qui devrait enregistrer la participation de «plusieurs centaines de personnes» selon la même source, surtout que les organisateurs «ont promis des cadeaux intéressants aux gagnants».

HISTORIQUE QUALIFICATION EN LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE L'USM Alger et le MC El Eulma rejoignent l'ES Sétif en poules



Saïd Ben

Historique a été la qualification du trio de clubs algériens en phase de poules de la ligue des champions africaine de football.

Ainsi, la première équipe à avoir arraché sa qualification à ce stade de cette compétition continentale a été l'ES Sétif. En effet, l'Entente de Sétif, championne d'Afrique en titre, s'est qualifiée suite à sa victoire aux tirs au but (4-1) face au Raja Casablanca après avoir concédé le nul (2-2) en 1/8 de finale retour, disputé vendredi dernier au stade du 8-Mai 45 de Sétif (2-2 à l'aller).

Les Sétifiens avaient bien débuté la partie se permettant le luxe de mener au score (2-0) grâce à Belamairi (7') et Delhoum (48'). Mais, ils ont été surpris une première fois par un premier but en-

caissé de la part de par El Hafidhi à la 57^e minute, avant une seconde fois par l'égalisation de Kerrouchi à la 90'+3 sur penalty. Et c'est finalement grâce à la séance de tirs au but qui a souri aux Sétifiens (4-1) que les Aigles noirs se sont qualifiés à cette étape de la compétition et ce, pour la deuxième fois consécutive. Outre l'Aigle noir, l'Algérie compte deux autres représentants en Ligue des Champions : l'USM Alger et le MC El Eulma. Suivant les traces du superchampion africain, l'USM Alger s'est qualifiée pour la phase de poules en imposant le nul aux ghanéens de l'AS Kaloum de Guinée (1-1), en match retour des 1/8 de finale disputé dimanche dernier à Bamako (Mali).

L'USM Alger a ouvert le score par Andréa (53'), avant que le club guinéen n'égalise par Diyamba (76e). Le 3e représentant dans cette illustre épreuve continentale, le MC El-Eulma s'est lui aussi qualifié en battant, le même jour, soit dimanche dernier, le CS Sfax aux tirs au but (7-6), après la fin des 90 minutes par 1-0 en faveur des Tunisiens dans un match disputé au stade Taieb-Mhiri de Sfax.

L'unique but du match, qui a vu l'exclusion de l'entraîneur du MCEE, le Français Jules Accorsi, a été inscrit par Maher El-Hanachi dès le retour des vestiaires des deux équipes (46^e). Au match aller disputé au stade Messaoud-Zougar d'El-Eulma, les Algériens s'étaient imposés sur ce même score de 1-0. Les Eulmis, dont c'est la première participation à une coupe continentale, avaient sorti aux 32es et 16es de finale, les Ethiopiens de Saint-Georges et les Ghanéens d'Asante Kotoko.



Et c'est ainsi que l'Algérie enregistre pour la première fois de son histoire un tri d'équipes qualifiées en phase de poules de cette prestigieuse compétition continentale qui est la Ligue des champions.

Ainsi donc l'ES Sétif, l'USM Alger et le MC El Eulma seront fixés

sur leurs adversaires à l'issue du tirage au sort, prévu aujourd'hui au siège de la Confédération africaine de football au Caire (Egypte). Et là, il est important de souligner que deux équipes algériennes au moins sont assurées d'évoluer dans le même groupe. **S.B.**

Ligue des champions africaine Carton plein pour l'Algérie

Le football arabe sera représenté par sept (7) clubs, dont trois (3) d'Algérie, dans la phase finale de la Ligue des champions d'Afrique de football après la clôture des huitièmes de finale de l'épreuve dimanche dernier. C'est la première fois dans les annales de cette compétition que le nombre de formations arabes présentes en phase des poules est aussi dominant, tout comme aussi celui des équipes algériennes jamais représentées de la sorte dans cette étape avancée de la prestigieuse compétition continentale des clubs. Le huitième club formant le top 8 n'est autre que le TP Mazembe, de la RD Congo, qui avait été éliminé en demi-finale.

nales de la précédente édition de cette Ligue des champions par l'ES Sétif. C'est l'Algérie qui sera présente en force dans la phase des poules après avoir réussi un tir groupé. Ses trois clubs engagés dans l'épreuve : ES Sétif, USM Alger et MC El Eulma, sont tous parvenus à passer le cap des tours préliminaires avec succès. La palme d'or revient incontestablement au MC El Eulma. La formation des hauts plateaux a réussi un véritable exploit en arrachant son billet pour la phase des poules, et ce, pour sa première participation à une compétition internationale. Les gars d'El Eulma, pourtant toujours sous la menace de la relégation en Ligue deux algé-

rienne, ont su trouver les ressources nécessaires pour marquer de leur empreinte leur première participation sur le plan international. Mieux, ils sont allés chercher leurs trois qualifications en dehors de leurs bases, soit des terrains de St George (Ethiopie), Asante Kotoko (Ghana) et CS Sfax (Tunisie). L'ESS, détenteur du trophée, et même si elle a joué avec le feu lors des huitièmes de finale retour en recourant aux tirs au but pour valider son billet face au Raja Casablanca, a été fidèle à sa réputation, alors que l'USMA a bien réussi jusqu'à là, son retour sur la scène continentale après 10 ans d'absence. Le Soudan s'est lui aussi illus-

tré, en plaçant ses deux clubs phares, Al-Merrikh et Al-Hilal dans la phase des poules, tandis que l'Egypte et le Maroc seront représentés par un club chacun. C'est l'équipe surprise Smouha qui a sauvé la face du football égyptien, après l'élimination d'Al-Ahly, au riche palmarès dans cette épreuve. Les Marocains eux, seront derrière Moghreb Tebtouan, le vainqueur des Cairos d'Al-Ahly lors du précédent tour. Le tirage au sort de la phase des poules est prévu pour mardi au siège de la Confédération africaine de football au Caire (Egypte). Deux équipes algériennes au moins sont assurées d'évoluer dans le même groupe. **S.B.**

AVIS DE TECHNICIENS Les clubs algériens s'illustrent en Afrique en jouant sans pression

Très critiquée pour son modeste niveau où beaucoup d'équipes sont concernées aussi bien par la course au titre que par la relégation à quatre journées de la fin de la fin du championnat, la Ligue 1 algérienne sera néanmoins représentée par trois clubs en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique-2015, une première dans les annales du football national. L'ES Sétif, détentrice du trophée de la prestigieuse épreuve continentale des clubs, l'USM Alger et le MC El Eulma, ont tous les trois validé leurs billets pour la prochaine étape de la compétition à l'issue des huitièmes de finale clôturés lundi.

La réussite de ces trois clubs que l'Algérie a engagé dans cette compétition est qualifiée de «paradoxe», alors que des techniciens voient en cet «exploit» une réhabilitation du joueur local qui n'arrive pas à s'exprimer pleinement sur le plan national pour des raisons «extra-sportives». «Il y a beaucoup de paramètres qui empêchent les joueurs algériens d'évoluer sur leur véritable valeur quand il s'agit de se produire sur le plan local. Parmi ces paramètres, je peux citer la pression à laquelle ils sont soumis quotidiennement», a déclaré à l'APS, Farid Zemiti, l'ex-entraîneur du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie. «Les matchs de championnat sont devenus terribles pour les joueurs à cause de la grosse pression qui pèse sur leurs épaules, une pression exercée par les supporters notamment. Nous n'avons plus cette culture d'accepter la défaite», a-t-il ajouté. Pour l'ancien défenseur international, «tant que cette mentalité est dominante, le joueur local ne sera jamais en mesure d'évoluer sur sa véritable valeur», appelant les dirigeants des clubs à «ne pas se soumettre aux recommandations de la rue». Il a en outre conseillé les joueurs locaux à «croire en leurs capacités», maintenant que les équipes algériennes engagées en Ligue des champions sont allées chercher leurs qualifications dans des conditions «extrêmement difficiles». **S.B.**

Résultats complets des 8e de finale:

	Aller	Retour
(+) E. Sétif (ALG/tenant) - Raja Casablanca (MAR)	2-2	2-2
Sétif qualifié aux tirs au but (4-1)		
(+) Smouha (EGY) - AC Leopards (CGO)	0-1	2-0
Al-Ahly (EGY) - (+) Moghreb Tetouan (MAR)	0-1	1-0
Tetouan qualifié aux tirs au but (4-3)		
(+) TP Mazembe (COD) - Stade Malien (MLI)	2-2	2-1
Spérance (TUN) - (-) El-Merrikh (SUD)	0-1	2-1
Kaloum (GUI) - (-) USM Alger (ALG)	1-2	1-1
CS Sfaxien (TUN) - (-) El-Eulma (ALG)	0-1	1-0
El-Eulma qualifié aux tirs au but (7-6)		
(+) Al-Hilal (SUD) - Sanga Balende (COD)	1-0	1-0
NDLR: Les équipes précédées du signe (+) qualifiées pour la phase de poules, les battues seront reversées dans la Coupe de la CAF		

Coupe de la CAF : Résultats des 8e de finale

	Aller	Retour
(+) Orlando Pirates (RSA) - Mounana (GAB)	2-2	3-0
(+) Club Africain (TUN) - ASO Chlef (ALG)	1-1	1-0
MK Etanchéité (COD) - (+) Warri Wolves (NGR)	1-2	0-1
(+) Hearts of Oak (GHA) - Djoliba (MLI)	2-1	0-1
(+) V. Club (COD) - Royal Leopard (SWZ)	0-1	4-1
(+) ASEC Mimosas (CIV) - Onze Créateurs (MLI)	1-0	2-0
FUS Rabat (MAR) - Zamalek (EGY)	0-0	
(+) Etoile Sahel (TUN) - Young Africans (TAN)	1-1	1-0

NDLR: Les clubs précédés du signe (+) qualifiés pour la phase de poule en compagnie des éliminés en 8e de finale de la Ligue des champions

USM ALGER

L'USM Alger, qualifiée pour la phase des poules de la Ligue des Champions africaine-2015 de football, dimanche aux dépens de l'AS Kaloum de Guinée (1-1, 2-1 à l'aller) doit «maintenir la cadence» et essayer «d'atteindre les demi-finales», a souhaité le président du club, Rabah Haddad. «Le club a atteint son premier objectif en accédant à la phase des poules, mais il doit continuer à travailler pour essayer d'aller jusqu'en demi-finale» a déclaré le dirigeant usmiste au site officiel du club,

Le président Haddad espère atteindre les demi-finales

jusque après la qualification obtenue au stade Modibo-Kéita de Bamako (Mali). Rabah Haddad a souhaité également que son équipe, actuellement 5e au classement général de la Ligue 1 avec 37 points, soit à quatre longueurs du leader sétifien «termine bien la saison, même en championnat». A quatre journées de la fin de la saison, le titre reste en effet jouable pour les Rouge et Noir, surtout qu'ils affichent une bonne santé dans cette dernière ligne droite du parcours.

Haddad, présent à Bamako en tant que chef de la délégation usmiste avait profité de l'occasion pour «mercier les joueurs pour les efforts fournis» considérant qu'il n'était pas évident d'obtenir cette qualification contre une coriace équipe de l'AS Kaloum et sous un soleil de plomb. Le mercure affichait, en effet, 44° lors de l'1/8 de finale retour, délocalisé au Mali en raison du virus Ebola, qui empêchait l'ASK de recevoir chez-lui, en Guinée.

L'ES Sétif montre la voie

Un avis partagé par Mohamed Henkouche, l'actuel entraîneur de la JS Saoura, qui, tout en reconnaissant que le niveau du championnat national est «modeste», a estimé que cette compétition ne reflète toutefois pas la véritable valeur du joueur algérien.

«Même si notre championnat est très modeste, je reste convaincu qu'il ne traduit pas le véritable visage du footballeur algérien qui réussit souvent à se surpasser lorsqu'il est appelé à évoluer dans une compétition internationale», a-t-il dit.

Et pour étayer ses dires, l'ancien sélectionneur national a cité comme exemple le MCEE, qui lutte pour son maintien parmi l'élite (11e au classement), mais qui a réussi jusque là un parcours de premier ordre en Ligue des champions, et ce, pour sa première participation dans une compétition internationale.

«Si le MCEE est parvenu à éliminer des équipes de renom telles l'Asante Kotoko (Ghana) ou le CS Sfax (Tunisie), c'est parce que ses joueurs se produisent libérés de toute pression en Ligue des champions contrairement à ce qui est le cas en championnat où ils ont toujours ce sentiment de mal faire», a-t-il expliqué.

Pour sa part, Omar Belatoui, l'ancien défenseur international et ex-entraîneur du MC Oran et d'autres clubs, a estimé que la consécration de l'ES Sétif lors de la précédente édition de la Ligue des champions a montré la voie aux clubs algériens.

«Le fait que l'ESS a remporté la Ligue des champions de surcroît avec un effectif modeste a mis en confiance les autres clubs algériens dont les joueurs croient désormais de plus en plus en leurs capacités», a-t-il commenté.

«Il est vrai que notre football est malade, mais je reste persuadé que la pâle existe toujours. Nos clubs parviennent d'ailleurs à s'illustrer souvent sur le plan international. Les Sétifiens et les Eulmises ont quand même éliminé deux grandes équipes au tour précédent, respectivement le CS Sfax et le Raja Casablanca», s'est-il félicité.

S. B.

Mohamed Aboutrika offre un maillot dédicacé au peuple algérien



Un maillot de l'ancien footballeur du club égyptien Al Ahly et de l'équipe nationale d'Egypte, Mohamed Aboutrika, dédicacé en «cadeau au peuple algérien» a été remis dimanche à Sétif, par son compatriote, le journaliste Allaâ Izzat, qui participe à un séminaire international sur «le journaliste sportif engagé».

«Dès qu'il a su que je me déplaçais en Algérie, Abou Trika a insisté pour que j'offre son maillot au peuple algérien à l'occasion du 60ème anniversaire de la Révolution», a déclaré à l'APS le journaliste égyptien, précisant qu'il s'agit d'un maillot porté lors de la phase de poules de la ligue des champions africaines d'Afrique, en 2010 contre la JS Kabylie. Le maillot d'Aboutrika a été remis par Allaâ Izzat au wall de Sétif sous les applaudissements des séminaristes et du public présents à la maison de la culture Houari-Boumediene.

Sur ce maillot, Aboutrika a écrit «en cadeau pour les martyrs d'Algérie», suivi de son nom et de sa signature.

APS

BEJAIA

L'équipe du MOB accueillie en héroïne

Liesse collective et fierté débordante

Le nouveau centre ville (La plaine) de Béjaïa n'a cessé de vibrer des clameurs paroxystiques des inconditionnels fans des vert et noir, des deux sexes et de l'enfant au vieillard. Ceci était prévisible dès lors que la foule attendait le retour de l'enfant prodigue de la capitale, trophée en mains. Indescriptible était l'allégresse massive et envahissante, allant crescendo à mesure que se rapprochait de la masse des citoyennes et des citoyens agglutinés sur les trottoirs, sur les arbres, les murettes bordant les trottoirs le convoi d'honneur, celui qui transportait le «team» victorieux, arborant Dame coupe aux regards la plupart humectés d'intense émotion des fans plus qu'euphoriques Zahir Zerdab, bien sûr, le maître-artisan du but de la victoire était la superstar du défilé...

Les feux d'artifice, claxons, chants de supporters et défilé incessant de véhicules bondés de supporters survoltés n'auront quelque peu cessé que tard dans la nuit... Mais les héros sont fatigués, il leur faut le re-



pos du guerrier, avant d'avoir à affronter le MC Oran bientôt, dans le cadre du championnat, le MOB ambitionnant le double.

Commentaire très fair play de deux supporters âgés du MOB qui ont vu le match de coupe: «A un moment donné, franchement, nous nous étions «tenu le ventre» parce que le RCLarbaa pouvait non seulement égaliser très vite mais sur-

tout remporter la coupe? VU LA FOUGUE ET L'ENGAGEMENT PHYSIQUE IMPRESSIONNANT DONT ILS ONT FAIT PREUVE APRÈS L'EFFET SURPRISE DU BUT MARQUE PAR LE MOB. Malheureusement, la nervosité a brouillé la précision... Toute notre sympathie pour cette équipe qui est loin d'avoir démerité». A.B.

Ikhlef ne désespère pas de retenir Amrani

Le président du MO Béjaïa (Ligue 1/Algérie) Aboubakeur Ikhlef a affirmé lundi qu'il allait user d'un «langage persuasif» pour convaincre l'entraîneur Abdelkader Amrani, de rester à la barre technique en vue de la saison prochaine, deux jours après avoir mené les «Crabes» à remporter le premier titre de leur histoire.

«Au niveau de la direction, nous allons tout faire pour convaincre Amrani de prolonger son aventure avec le MOB, c'est un technicien qui a démontré tout son savoir, avec à la clé une coupe d'Algérie historique», a indiqué à l'APS le premier responsable du MOB.

Le MOB a remporté samedi, au stade de Mustapha



Tchaker de Blida, la 51e Coupe d'Algérie en battant en finale le RC Arbaâ (1-0) grâce à un but signé Zahir Zerdab (43'). «Pour le moment, nous n'avons pas encore discuté avec Amrani concernant son avenir, d'autant que la compétition n'est pas encore terminée. Une fois achevée, on en parlera. Si Amrani veut partir, on ne pourra pas le retenir», a-t-il souligné. Selon la presse, Amrani est convoité par les deux clubs tunisiens du CS Sfaxien et de l'ES Sahel, ainsi que la sélection du Bahreïn.

Amrani avait succédé la saison dernière à Mourad Rahmouni, qui avait conduit le MOB à l'accession en Ligue 1, la première de son histoire.

CAN-2015 (U23) / PRÉPARATION (ALGÉRIE) L'entraîneur Shurmann satisfait de la progression de ses joueurs

L'entraîneur de la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) André Pierre Shurmann, s'est dit satisfait de la progression de ses joueurs qui ont bouclé dimanche un nouveau stage à Alger dans le cadre de leurs préparatifs en vue des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations CAN-2015.

«A mon arrivée en sélection, il y avait seulement deux joueurs qui étaient utilisés dans leurs équipes premières respectives, alors que maintenant ils sont au moins 13 à être utilisés en Ligue 1», a déclaré le technicien suisse à l'issue du match amical face à la JS Kabylie (2-2) dimanche au stade du 20-août à Alger. Néanmoins, Shurmann, en poste depuis septembre dernier, reste persuadé



que «beaucoup de travail reste à faire», pour atteindre l'objectif tracé qu'est la qualification aux Jeux olympiques 2016 prévus à Rio De Janeiro (Brésil). Mais pour ce faire, il faudra se classer parmi les trois premiers lors du prochain championnat d'Afrique programmé en fin d'année en cours au Sénégal.

Un tournoi auquel les Verts participeront s'ils passent le troisième tour des éliminatoires. Exemp-

tés des deux premières étapes, ils seront confrontés au vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun. Les matches aller du troisième tour se joueront entre le 17 et 19 juillet, alors que la seconde manche est prévue entre les 31 juillet et 2 août. Shurter a souligné, en outre, l'importance d'une «bonne préparation» pour aborder dans les meilleures conditions le dernier tour des éliminatoires, reconnaissant la difficulté de la mission des siens.

«Le fait que notre qualification se jouera sur deux matchs seulement, rend la mission très complexe où l'erreur ne sera pas permise», a-t-il prévenu. Les protégés de Shurter seront de nouveau regroupés à la mi-mai, avec au menu un

match amical contre le Soudan prévu pour le 18 à Alger. Un autre stage est programmé en Suisse «après la fin des championnats et une période de repos», selon la Fédération algérienne de football (FAF). Interrogé sur la possibilité de faire appel à des joueurs évoluant en

Europe, l'entraîneur national n'a pas voulu s'exprimer sur ce sujet, alors que dans l'entourage de la FAF l'on évoque un intérêt pour certains éléments activant dans le vieux continent. Le défenseur central de Liesse (Belgique), Amir Remy Benjamin, est le seul joueur n'exerçant pas en championnat d'Algérie et qui a déjà pris part jusque là à un stage de la sélection U23 en fin de mars dernier.

APS



Hazard est aux anges

Au micro de Canal+ Sport, Eden Hazard a fait part de sa «fierté» après avoir été couronné champion d'Angleterre avec sa formation de Chelsea.

Ce vendredi, The Telegraph a également annoncé que Manchester United aurait fait de Gareth Bale sa grande priorité pour le mercato estival. En effet, Louis van Gaal apprécierait tout particulièrement l'attaquant du Real Madrid. Les Red Devils préparaient même une offre record de 137 millions d'euros. Une offre dix fois supérieure à celle proposée par les dirigeants mancuniens, à Southampton, en 2007.

Trois ans après son arrivée sur les bords de la Tamise, Eden Hazard peut enfin se targuer d'être champion d'Angleterre. En effet, le Belge et son équipe de Chelsea sont montés ce dimanche sur le toit du Royaume à la suite d'un remarquable parcours, ponctué ce dimanche par une victoire face à Crystal Palace (1-0). Auteur de l'unique réalisation lors de ce duel face aux Eagles, le numéro 10 des Blues n'a pas caché sa joie dans les coulisses de Stamford Bridge, même si ce n'est pas la première fois qu'il remporte le championnat d'un pays.

«En France aussi ce n'était pas facile»

«Un titre ça se fête de la même manière, a-t-il déclaré au micro de Canal+ Sport. C'est sûr que c'est plus dur d'être champion en Angleterre je pense, quoi que ce n'était pas facile en France, mais c'est le même sentiment de fierté». Victorieux du double Championnat-Coupe de France en 2011 avec les Dogues, Hazard a fait «aussi bien» cette saison puisqu'outre le triomphe en Premier League, lui et ses partenaires s'étaient également adjugés la League Cup en mars dernier (contre Tottenham). Cela fait déjà un beau palmarès pour le natif de la Louvière.

DROGBA MYSTÉRIEUX SUR SON AVENIR

Chelsea a été officiellement sacré champion d'Angleterre ce dimanche. Interrogé, Drogba a laissé planer le doute sur son avenir au club.

Vainqueur pour la quatrième fois de la Premier League avec Chelsea, Didier Drogba est en fin de contrat avec le club londonien. Interrogé par Sky Sports, l'Ivoirien a laissé planer le doute sur son avenir. «Celui-là est agréable. Je suis heureux de faire partie de cela, mais Chelsea sera toujours plus grand que moi. (...) Et maintenant ? Un bon repos, une bonne fête et je vais voir», confiait-il.



MOURINHO SAVOURE LE TRIOMPHE DE CHELSEA

«Nous avons fait tout ce qu'une équipe doit faire», a commenté le coach José Mourinho, après avoir décroché le titre en Angleterre. Le Chelsea FC a remporté son cinquième titre de champion d'Angleterre sur un but d'Eden Hazard contre le Crystal Palace FC. Hazard a fait la différence à la 45e minute dans un penalty qu'il a obtenu et marqué en deux temps. «Tout ce que le football demande à une équipe pour gagner, nous l'avons fait», a martelé le Portugais, qui a fait son retour à Londres en 2013. «Nous avons joué un football d'attaque, nous avons eu le ballon et quand nous ne l'avions pas nous avons défendu incroyablement bien. C'est pour cela que nous sommes champions.»

«Nous méritons d'être champions et tout le monde est heureux à Chelsea aujourd'hui», a ajouté Hazard (13 buts, 8 passes). «Le manager (Mourinho) me prête beaucoup de confiance et je peux jouer mon meilleur football, ce qui est le plus important. Je sais ce qu'un joueur comme moi peut apporter à l'équipe.»

LA REVANCHE DE TERRY SUR BENITEZ

Après avoir soulevé le 4e titre en Premier League de sa carrière, John Terry (34 ans, 34 matchs et 4 buts cette saison) a réglé ses comptes en conférence de presse. En effet, le défenseur central anglais a glissé un petit tac à son ancien entraîneur (2012-2013), Rafael Benitez. «Une personne a dit que je ne pouvais pas jouer deux fois par semaine. Il se reconnaît. J'ai prouvé qu'il avait tort puisque je me bats toujours, je suis toujours dans l'équipe et je me sens super bien», a savouré Terry dans des propos relayés par L'Equipe.



COURTOIS

«JE SUIS VENU À CHELSEA POUR REMPORTER CE TITRE»

Thibaut Courtois, le portier de Chelsea, est revenu sur le sacre des Blues en Angleterre.

Grâce à sa victoire sur Crystal Palace (1-0), Chelsea a remporté son sixième titre de Champion d'Angleterre. Thibaut Courtois, le gardien des Blues, n'a pas caché sa joie après le match. «Je suis venu à Chelsea pour remporter ce titre, a-t-il confié sur la dhnet.be. C'est fantastique que nous y soyons parvenus dès la première année. Lundi, nous aurons une séance d'entraînement calme. Ce titre c'est quelque chose de spécial pour nos supporters. Si nous ne nous étions pas imposés face à

Crystall Palace, nous aurions quand même été champions en cas de défaite d'Arsenal lundi à Hull City. Mais cela n'aurait pas été la même chose.»



M^{ME} FATIHA HAMRITLa directrice de la gouvernance locale
MICL l'a annoncé à El Bayadh

L'opération de baptisation des lieux édifices est achevée dans 13 wilayas

L'opération de baptisation des lieux et édifices qui se déroule dans «de bonnes conditions» à l'échelle nationale est achevée dans 13 wilayas du pays, a annoncé lundi à El Bayadh la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (Micl). S'exprimant lors d'une rencontre consacrée à cette opération, Mme Fatiha Hamrit a indiqué que 48.700 lieux (rues et édifices) baptisées et 30.276 autres non baptisés ont été recensés à travers 26 wilayas.

Au total 13.673 lieux répartis sur 30 wilayas sont programmés dans le cadre de cette opération, en plus de 15.557 dossiers de baptisation ont été proposés dans 36 wilayas, a-t-elle ajouté.

Un intérêt particulier est accordé par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à cette démarche qui permettra d'établir une base de données, locale et nationale, pour identifier les édifices et les lieux et glorifier l'histoire nationale, a souligné la même responsable. Mme Hamrit a insisté en outre sur la valorisation de l'opération menée en coordination avec la société civile et les différents acteurs.

La wilaya d'El-Bayadh a connu un avancement important dans cette opération de baptisation qui a atteint un taux de 70,57 %, soit 928 lieux déjà nommés, à savoir 242 édifices, 135 quartiers et 551 avenues sur un total de 1.315 lieux concernés, sachant que les efforts sont déployés pour finaliser cette opération, a indiqué le wali d'El Bayadh Mohamed-Laid Khalifi.

A cette occasion, une ruelle de la ville d'El-Bayadh a été baptisée du nom de l'ALN par la directrice de la gouvernance locale au Micl, en présence des autorités de la wilaya et des représentants de la société civile.

BATNA

Retard considérable du projet de construction d'une station d'épuration à Barika

Les travaux de réalisation d'une station d'épuration à Barika dans la wilaya de Batna enregistrent un retard considérable a-t-on constaté lundi lors d'une inspection du projet par le wali Hocine Mazzouz. Ce responsable, mécontent de la faible cadence imprimée au chantier, a menacé de résilier le marché de l'entreprise désignée au cas où la situation perdurait. Dans ce chantier lancé en 2013, les effectifs et les moyens matériels en place sont insuffisants pour livrer le projet au terme du délai contractuel de 24 mois, a-t-on appris sur place.

Une réunion est prévue la semaine prochaine, en présence du directeur général de l'Office national d'assainissement (ONA), chargé du suivi de ce projet destiné à permettre d'organiser l'irrigation d'un périmètre agricole qui aurait dû démarer il y a trois mois. La station d'épuration a été prévue également pour réduire les risques de maladies à transmission hydrique (MTH) et pour exploiter les dépôts terreux pour l'agriculture. Selon le directeur des ressources en eau de la wilaya de Batna, Abdelkrim Chebri, une station similaire, en réalisation à Arris, est actuellement «en phase d'installation des équipements», contrairement à la station de Barika où la première phase des travaux n'est pas achevée.

APS

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82****EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com****PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.****Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mardi 5 Mai 2015 - 16 Rajab 1436 - N° 949 - Troisième année

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT CUBAIN EN ALGERIE

Tête-à-tête Bouteflika-Castro

Le Président de République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu lundi à Alger en tête-à-tête avec son homologue cubain, Raul Castro Ruz, en visite d'Etat en Algérie.



«Outre les directives qui en décloueront pour les deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront aux deux hauts dirigeants d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international, notamment en Afrique, dans le Monde

arabe ainsi que dans la région des Amériques», avait précisé la présidence de la République dans un communiqué.

De son côté, la délégation accompagnant le chef d'Etat cubain «explorera avec ses homologues de notre pays, les voies et moyens de consolider la coopération et les échanges

entre l'Algérie et Cuba, en harmonie avec la qualité exemplaire des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples algérien et cubain depuis plus de cinq décennies», avait ajouté la même source. M. Castro a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président Bouteflika.

L'entretien Bouteflika-Castro élargi aux membres des délégations des deux pays

L'entretien entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue cubain, Raul Castro, lundi à Alger, s'est élargi aux membres des délégations des deux pays.

L'entretien s'est déroulé en présence du président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du

général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Côté cubain, les membres de la délégation accompagnant le président Raul Castro ont assisté à cet entretien.

«Outre les directives qui en découleront pour les

deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront aux deux hauts dirigeants d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international, notamment en Afrique, dans le Monde arabe ainsi que dans la région des Amériques», avait précisé la présidence de la République dans un communiqué.

De son côté, la délégation accompagnant le chef

d'Etat cubain «explorera avec ses homologues de notre pays, les voies et moyens de consolider la coopération et les échanges entre l'Algérie et Cuba, en harmonie avec la qualité exemplaire des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples algérien et cubain depuis plus de cinq décennies», avait ajouté la même source. M. Castro a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président Bouteflika.

... Et M. Sellal



Le président cubain, Raul Castro, a reçu lundi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie à la résidence d'Etat de Zéralda.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Le chef d'Etat cubain a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours

en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Gaïd Salah s'entretient avec le ministre cubain des Forces armées révolutionnaires

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est entretenu lundi à Alger avec le ministre cubain des Forces armées révolutionnaires, Leo-

poldo Cintra Frias.

L'entretien s'est déroulé à la résidence de Zéralda en marge de la visite d'Etat du président de la République de Cuba, Raul Castro, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Lamamra s'entretient avec le ministre cubain des Relations extérieures

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi à Alger avec le ministre cubain des Relations extérieures, Bruno Rodriguez Parrilla.

L'entretien s'est déroulé à la résidence de Zéralda en marge de la visite d'Etat du président de la République de Cuba, Raul Castro, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.